

2024
RAPPORT ANNUEL

IsDB 
البنك الإسلامي للتنمية
Banque Islamique de Développement



DIYERSIFIER
L'ÉCONOMIE
ENRICHIR
LA VIE

PROFIL DE LA BID

BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT



CRÉATION

La Banque islamique de développement (BID) est une institution multilatérale créée en 1974 à Djeddah, Arabie saoudite. La réunion inaugurale du Conseil des Gouverneurs s'est tenue en 1975 et la BID a officiellement démarré ses opérations au mois d'octobre de la même année.

VISION

La BID s'emploie à devenir une banque de développement d'envergure mondiale s'inspirant des principes islamiques, qui contribue largement à transformer le paysage du développement humain dans le monde musulman et à réaffirmer sa dignité.

MISSION

Promouvoir le développement humain global, en concentrant ses efforts sur les volets prioritaires que sont la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la santé, la promotion de l'éducation, l'amélioration de la gouvernance, et la prospérité des populations.

COMPOSITION

La BID compte 57 pays membres répartis sur différentes régions dans le monde. Tout pays aspirant à devenir membre doit être affilié à l'Organisation de Coopération islamique, verser la première tranche de sa participation au capital-actions de la BID et accepter les termes et conditions fixés par le Conseil des Gouverneurs.

CAPITAL

Lors de sa 45^e réunion annuelle, le Conseil des Gouverneurs a approuvé la sixième augmentation générale du capital à hauteur de 5,5 milliards de dinars islamiques. À la clôture de l'exercice 2024, le capital souscrit s'élevait à 58,7 milliards de dinars islamiques.

GROUPE DE LA BID

Le Groupe de la BID se compose de cinq membres : la Banque islamique de développement, l'Institut de la Banque islamique de développement, la Société islamique pour le développement du secteur privé, la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation, et la Société internationale islamique de financement du commerce, en plus du Fonds de solidarité islamique pour le développement.

SIÈGE ET CENTRES RÉGIONAUX

La BID a son siège à Djeddah, Arabie saoudite, et compte 10 centres régionaux situés à Abuja (Nigéria), Almaty (Kazakhstan), Ankara (Türkiye), Le Caire (Égypte), Dakar (Sénégal), Dhaka (Bangladesh), Jakarta (Indonésie), Kampala (Ouganda), Paramaribo (Suriname), Rabat (Maroc), et un centre d'excellence à Kuala Lumpur (Malaisie).

EXERCICE FINANCIER

L'exercice financier de la BID correspondait à l'année lunaire hégirienne, mais à partir du 1^{er} janvier 2016, il fut changé pour correspondre à l'année solaire de l'hégire commençant le 11 capricorne (1^{er} janvier) et se terminant le 10 capricorne (31 décembre) de chaque année.

UNITÉ DE COMPTE

L'unité de compte de la BID est le dinar islamique qui équivaut à un droit de tirage spécial du Fonds monétaire international.

LANGUES

La langue officielle de la BID est l'arabe. Les langues anglaise et française servent également de langues de travail.



TABLE DES MATIÈRES



ABRÉVIATIONS	
REMERCIEMENTS	
LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT	
MESSAGE DU PRÉSIDENT	
MEMBRES DU CONSEIL DES	
DIRECTEURS EXÉCUTIFS	
RÉSUMÉ : BILAN DE L'EXERCICE	
2024 EN BREF	
2024 EN CHIFFRES	

02	CHAPITRE 1	
03	ACTIVITÉS DU GROUPE DE LA BID	18
04	1.1	Analyse des résultats économiques récents 19
05	1.2	Principaux indicateurs opérationnels 20
	1.3	État de mise en œuvre de la stratégie revue 2023-2025 du Groupe de la BID 22
06	1.4	Déclarations du cinquantiennaire 23
08	1.5	Programme de riposte en matière de sécurité alimentaire 23
11	1.6	Réalizations à l'actif du Groupe de la BID 24
16	1.6.1	Principales opérations de développement 24
	1.6.2	Renforcement du développement du secteur privé 26
	1.6.3	Financement du commerce et du développement 26
	1.6.4	Assurance des risques de crédit et de pays 29
	1.6.5	Leadership éclairé en économie et finance islamiques 29
	1.6.6	Partenariat pour la réduction de la pauvreté 30
	1.6.7	Promotion des solutions de développement Sud-Sud 32
	1.6.8	Mobilisation de ressources mondiales pour des initiatives à fort impact 34



CHAPITRE 2 POUR UN DÉVELOPPEMENT INCLUSIF, VERT, RÉSILIENT ET DURABLE

2.1	Contribution au développement humain inclusif	37
2.1.1	Éducation et santé	37
2.1.2	Autonomisation économique	40
2.1.3	Femmes et jeunes	40
2.1.4	Bourses d'études	42
2.1.5	Assistance spéciale	44
2.2	Stimuler une croissance verte, durable et résiliente	44
2.2.1	Fragilité et résilience	44
2.2.2	Financement durable	46
2.2.3	Financement de l'action climatique	48
2.2.4	Développement des infrastructures	50
2.2.5	Science, technologie et innovation	54

CHAPITRE 3 RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ INSTITUTIONNELLE

3.1	Conseil des Gouverneurs	57
3.2	Conseil des Directeurs exécutifs	58
3.3	Gouvernance conforme à la charia	58
3.4	Gestion des risques	59
3.5	Activités d'audit	59
3.6	Conformité	60
3.7	Gouvernance d'entreprise	60
3.8	Note de crédit	62
3.9	Appui des actionnaires	62
3.10	Stratégie et collaboration avec les pays membres	64
3.11	Évaluation	64
3.12	Passation de marchés	65
3.13	Efficacité du développement	66
3.14	Technologie au service de l'entreprise	66
3.15	Gestion des ressources humaines	67
3.16	Autres activités administratives	67

ANNEXES 1-6 : DONNÉES FINANCIÈRES	70
--	-----------

ANNEXES 7-10 : FINANCEMENT	100
-----------------------------------	------------

ANNEXE 11 : MARCHÉS ATTRIBUÉS EN 2024	107
--	------------

ANNEXE 12 : ORGANIGRAMME	108
---------------------------------	------------

ANNEXE 13 : ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL	109
---	------------

ABRÉVIATIONS

BID	Banque islamique de développement
BMD	Banque multilatérale de développement
CAC	Initiative de connectivité en Asie centrale
CAREC	Programme de coopération économique régionale pour l'Asie centrale
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
FSID	Fonds de solidarité islamique pour le développement
IBID	Institut de la Banque islamique de développement
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
MSc	Programme de bourses de maîtrise ès sciences
MSP	Programme de bourses d'excellence pour la haute technologie
OCI	Organisation de Coopération islamique
ODD	Objectif de développement durable
PCT	Programme de coopération technique
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PMMA	Pays membres les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SIACE	Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation
SID	Société islamique pour le développement du secteur privé
SIFC	Société internationale islamique de financement du commerce
SPMC	Programme de bourses d'études pour les communautés musulmanes établies dans des pays non membres
STI	Science, technologie et innovation
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

REMERCIEMENTS

Le rapport annuel 2024 de la Banque islamique de développement (BID) est préparé par le Service de la Recherche Economique de l'Économiste en chef du Groupe de la BID, avec les orientations générales du Conseil des Directeurs exécutifs.

SOUS LA SUPERVISION DE :

Économiste en chef du Groupe de la BID

AVEC LA COLLABORATION DU :

Cabinet du Président et Secrétariat général du Groupe

ET LES CONTRIBUTIONS DES :

Départements de la BID et membres affiliés au Groupe

COORDINATEUR : Bukhari M. S. SILLAH

ÉQUIPE DES DONNÉES : Abu CAMARA, Mohamed EL-GOUSHI, Ali RASHID
et Novia BUDI PARWANTO

TRADUCTION : Division des Services linguistiques (Secrétariat général du Groupe)

FINANCE : Fatih KAZAN, Abdulkadir FARAH, Abdallahi MOHAMED AL-FAQ AL-MAK

APPUI ADMINISTRATIF : Abdul Rashid ABDUL MAJID



Au Nom d'Allah, Le Clément, Le Miséricordieux

S.E. le Président,

Conseil des Gouverneurs de la Banque islamique de développement

Excellence,

Assalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh

Conformément aux articles 32(i), 32(iii) et 41(1) de l'accord portant création de la Banque islamique de développement (BID) et à la section 11 de son règlement intérieur, j'ai l'honneur de soumettre au Conseil des Gouverneurs, au nom du Conseil des Directeurs exécutifs, le rapport annuel portant sur les opérations et activités de la BID au titre de l'exercice 2024. Conformément à la section 13 du règlement intérieur de la BID, le rapport annuel comprend également les états financiers vérifiés de la BID et du Fonds waqf.

Je vous prie d'agréer, M. le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

Dr Muhammad AL JASSER

Président de la Banque islamique de développement
et du Conseil des Directeurs exécutifs

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Les tensions géopolitiques et les conflits exercent une pression immense sur les pays membres du Groupe de la BID et exacerbent les défis en matière de développement, notamment la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et l'atténuation des changements climatiques. Cette situation est préoccupante d'autant que 43,9 % des pays membres de la BID sont classés parmi les pays les moins avancés, 18 d'entre eux sont des pays fragiles et touchés par des conflits et 31 dépendent largement des matières premières, ce qui les rend vulnérables aux chocs et à l'instabilité économiques.

Face à ces défis pressants, la BID a revu sa stratégie décennale (2015-2025) afin de mieux répondre aux besoins en évolution de ses pays membres. L'accent est mis sur trois axes clés, à savoir l'appui à la relance, le renforcement de la résilience, et la promotion de la croissance verte. Alors que la stratégie actuelle arrive à son terme, la BID s'attèle à l'élaboration d'une nouvelle stratégie décennale qui intégrera les orientations de la « Déclaration du Cinquantenaire à Riyad » publiée en mai 2024 à l'occasion de la commémoration du 50e anniversaire de la BID. Les orientations énoncées dans la déclaration tendent à améliorer la gouvernance, augmenter les financements assortis de conditions avantageuses pour répondre aux besoins financiers croissants des pays membres, accroître le volume des subventions grâce aux partenariats, consolider le rôle de l'institution dans le secteur financier islamique, et renforcer la coopération Sud-Sud.

En 2024, le Groupe de la BID a accompli des résultats importants. Ses approbations nettes cumulées ont atteint le montant impressionnant de 194,8 milliards de dollars, soit une augmentation notable par rapport aux 150,0 milliards en 2020. Les approbations nettes du Groupe de la BID en 2024 ont atteint 13,2 milliards, contre 11,7 milliards en 2023. Les contributions des différents membres du Groupe de la BID comprennent 7,3 milliards de la Société internationale islamique de financement du commerce, 5,1 milliards des ressources ordinaires en capital de la BID, 663 millions de la Société islamique pour le développement du secteur privé, 46,6 millions du Fonds de solidarité islamique pour le développement et 12,9 milliards d'affaires assurées par la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation.

Ces approbations ont bénéficié non seulement aux pays membres, mais aussi aux communautés musulmanes établies dans des pays non membres. Elles ont permis de relever des défis cruciaux en matière de développement humain, renforcer la résilience, et favoriser la durabilité. Par ailleurs, la BID ne cesse d'améliorer son efficacité institutionnelle, en se concentrant sur des domaines tels que la gouvernance conforme à la charia, la gestion des risques, les ressources humaines et les procédures d'approvisionnement, ce qui lui garantit ainsi d'être réactive aux besoins des parties prenantes.



La performance financière de la BID au titre de l'exercice sous revue a affiché une forte croissance, à la faveur d'un résultat net de 388,1 millions de dinars islamiques, ce qui témoigne d'une hausse de 22,5 % par rapport à 2023. Ce résultat est sous-tendu par une performance solide dans tous les domaines clés et des conditions de marché favorables, malgré les difficultés en raison des provisions pour perte de valeur au titre des opérations financées en faveur de pays membres fragiles et touchés par des conflits. Le bilan solide de la BID, ses sources de revenus diversifiées et l'accent mis sur la gestion des risques devraient permettre de maintenir une trajectoire de croissance soutenue en 2025.

Les résultats remarquables de la BID ont été rendus possibles grâce au soutien continu des actionnaires, manifesté notamment par de multiples injections de capitaux propres dans le cadre d'augmentations spéciales et générales de capital. La dernière augmentation spéciale de l'Indonésie a pris effet en 2024. Ainsi, tous les pays membres ont été invités à porter leur participation au capital au niveau antérieur à l'augmentation. Cette démarche devrait se traduire par d'importants apports en capital pour la BID, ce qui est propre à renforcer sa situation financière et lui permettre d'appuyer davantage de projets de développement au profit des pays membres. Le soutien fort de la part des actionnaires est positivement perçu par les agences de notation internationales. Il est un facteur clé sous-jacent à la note de crédit AAA qui ne cesse d'être reconduite depuis plus de deux décennies.

Dr Muhammad AL JASSER

Président de la Banque islamique de développement
et du Conseil des Directeurs exécutifs

CONSEIL DES DIRECTEURS EXÉCUTIFS



DR MUHAMMAD SULAIMAN AL JASSER
PRÉSIDENT DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT
ET DU CONSEIL DES DIRECTEURS EXÉCUTIFS



M. BASHIR ALI KHALLAT
NATIONALITÉ : LIBYE
PAYS REPRÉSENTÉ : LIBYE



M. OSMAN ÇELİK
NATIONALITÉ : TÜRKİYE
PAYS REPRÉSENTÉ : TÜRKİYE



DR ABBAS MORADPOUR
NATIONALITÉ : IRAN
PAYS REPRÉSENTÉ : IRAN



M. SAAD O. S. ALALATI
NATIONALITÉ : KOWEÏT
PAYS REPRÉSENTÉ : KOWEÏT



DR HAMAD SULAIMAN A. ALBAZAI
NATIONALITÉ : ARABIE SAOUDITE
PAYS REPRÉSENTÉ : ARABIE SAOUDITE



DR GHADEER NAGI HAMED HEGAZI
NATIONALITÉ : ÉGYPTE
PAYS REPRÉSENTÉ : ÉGYPTE



**M. ALI ABDULLAH ABDULRAHMAN
ABDULLAH SHARAFI**
NATIONALITÉ : ÉMIRATS ARABES UNIS
PAYS REPRÉSENTÉ : ÉMIRATS ARABES UNIS



M. HAMAD MADI AL-HAJRI
NATIONALITÉ : QATAR
PAYS REPRÉSENTÉ : QATAR



DR MAHMOUD ISA-DUTSE
NATIONALITÉ : NIGÉRIA
PAYS REPRÉSENTÉ : NIGÉRIA



DR PARJIONO CIPTO WIDARTO
FROM : INDONÉSIE
PAYS REPRÉSENTÉ : INDONÉSIE



M. LINIS FRANCIS LENDJOUNGOU
NATIONALITÉ : GABON
PAYS REPRÉSENTÉS : TCHAD,
COMORES, DJIBOUTI, GABON,
MOZAMBIQUE, SOMALIE, OUGANDA



M. DIAKARIDIA DEMBELE
NATIONALITÉ : MALI
PAYS REPRÉSENTÉS : BURKINA-FASO,
GAMBIE, MALI, NIGER, SÉNÉGAL, TOGO



DR ALHASSAN ALLIE MANSARAY
NATIONALITÉ : SIERRA LEONE
PAYS REPRÉSENTÉS : BÉNIN,
CAMEROUN, CÔTE D'IVOIRE, GUINÉE,
GUINÉE-BISSAU, SIERRA LEONE



**M. MOHAMED SIDYA MOHAMED
KHALED CHEIKH MOHAMED SIDINA**
NATIONALITÉ : MAURITANIE
PAYS REPRÉSENTÉS : ALGÉRIE,
MAURITANIE, MAROC, TUNISIE



DR MAHMOUD F. A. ABUALRUB
NATIONALITÉ : PALESTINE
PAYS REPRÉSENTÉS : IRAK, JORDANIE,
LIBAN, PALESTINE, SYRIE



**M. ZAHIR MARHOUN
MOHAMMED AL-ABRI**
NATIONALITÉ : OMAN
PAYS REPRÉSENTÉS : BAHREÏN, OMAN,
SOUDAN, YÉMEN



M. MD SHAHRIAR KADER SIDDIKY
NATIONALITÉ : BANGLADESH
PAYS REPRÉSENTÉS : AFGHANISTAN,
BANGLADESH, MALDIVES, PAKISTAN



M. JOHAN MAHMOOD MERICAN
NATIONALITÉ : MALAISIE
PAYS REPRÉSENTÉS : BRUNEI
DARUSSALAM, GUYANA, INDONÉSIE,
MALAISIE, SURINAME



M. ENDRIT LAMI
NATIONALITÉ : ALBANIE
PAYS REPRÉSENTÉS : ALBANIE,
AZERBAÏDJAN, KAZAKHSTAN,
KIRGHIZISTAN, TURKMÉNISTAN,
TADJIKISTAN, OUZBÉKISTAN

RÉSUMÉ BILAN DE L'EXERCICE

En 2024, la Banque islamique de développement (BID) a fait preuve de résilience et d'engagement en apportant une assistance financière essentielle à ses pays membres dans un contexte de plus en plus difficile marqué par des crises humanitaires persistantes. En hausse de 12,3 % par rapport à l'exercice précédent, les approbations nettes se sont chiffrées à 13,2 milliards de dollars. Ce résultat reflète les efforts que la BID ne cesse de déployer pour aider les pays membres à faire face à des problématiques urgentes comme la sécurité alimentaire et le renforcement de la résilience au lendemain des conflits en Europe de l'Est, en Afrique et au Moyen-Orient. La BID a également mobilisé des ressources auprès de ses partenaires et renforcé sa gouvernance pour un financement du développement à fort impact. Les approbations au titre de l'exercice 2024 ont porté sur, entre autres secteurs :

PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN



Des avancées considérables ont été enregistrées dans l'accompagnement des initiatives en matière de santé, d'éducation et de nutrition, en droite ligne des ODD 2 (Faim « zéro »), 3 (Bonne santé et bien-être) et 4 (Éducation de qualité).



Un montant total de 330,3 millions de dollars a été approuvé pour le financement de l'éducation. Figurent parmi les principaux projets réalisés le développement de l'université de Gambie, le développement de l'enseignement supérieur islamique en Indonésie et l'hôpital universitaire spécialisé d'Al-Azhar en Égypte.



La BID a octroyé des bourses à 474 étudiants de 57 pays, dont 265 issus de 22 communautés musulmanes établies dans des pays non membres. Quelque 1 276 étudiants et universitaires bénéficient actuellement du Programme de bourses d'études.



Au titre des soins de santé, une enveloppe de 221,2 millions de dollars a été approuvée. Elle couvre, entre autres, le Projet de renforcement du système de santé au Mozambique (20,4 millions) et le Projet d'amélioration de la qualité des services d'oncologie au Turkménistan (158,9 millions). Plus de 7 millions de dollars à titre de subventions ont été affectés à des campagnes de traitement de la cataracte à Djibouti, au Burkina-Faso, en Mauritanie et au Togo, ainsi qu'à des programmes d'éducation à la télémédecine en Afghanistan et de traitement de la fistule obstétricale.



Le Groupe de la BID a poursuivi l'opérationnalisation du Programme de riposte en matière de sécurité alimentaire d'un montant de 10,54 milliards de dollars approuvé en juillet 2022.



Un montant cumulé de 80 milliards de dollars a été approuvé pour les projets du Programme de riposte en matière de sécurité alimentaire, soit 90,1 % des approbations prévues.



Les approbations au titre des projets d'agriculture et de développement rural se sont établies à 745 millions de dollars. Font partie des principaux projets financés, la deuxième phase du Projet de sécurité alimentaire d'urgence en Jordanie (200 millions), le Projet de réduction de la pauvreté au Pakistan (118,40 millions) et le Projet de transformation agricole dans le nord du Sénégal (65,1 millions).



Un montant de 4 millions de dollars a également été affecté à l'aide humanitaire à Gaza et aux réfugiés soudanais au Tchad, en Égypte et en Libye. Cette initiative a mobilisé plus de 42 millions de dollars sous forme de subventions additionnelles pour fournir des denrées alimentaires et des produits médicaux de première nécessité aux personnes dans le besoin.

RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE ET DE LA STABILITÉ DURABLE



La BID continue de lutter contre la fragilité et de renforcer la résilience et la stabilité durable grâce à une approche multidimensionnelle axée sur le renforcement des capacités, les interventions d'urgence, les partenariats stratégiques et des programmes phares ciblés, entre autres.



La BID a intégré les perspectives des changements climatiques et de croissance verte dans toutes les stratégies de partenariat et les cadres de collaboration lancés en 2024, notamment avec l'Azerbaïdjan, la Côte d'Ivoire, le Suriname, l'Ouganda, la Türkiye, l'Algérie et Brunei.



La BID a dépassé de 35 % son objectif de financement de l'action climatique pour 2025, avec 46 % des engagements financiers globaux pour un montant d'environ 2,4 milliards de dollars en 2024.



À la COP16, la BID s'est engagée à verser 1 milliard de dollars au Partenariat mondial de Riyadh pour la résilience à la sécheresse et à participer conjointement avec le Groupe de coordination arabe à un financement de 10 milliards pour la lutte contre la dégradation des sols.



Dans le cadre du Programme de renforcement des compétences, de formation et d'éducation, la BID a mobilisé 62 millions de dollars pour le financement d'une douzaine de projets actifs qui touchent directement plus de 5 000 personnes et 600 petites et moyennes entreprises (PME) en Jordanie, au Liban, en Türkiye et au Yémen.



La BID a approuvé un montant de 923,90 millions de dollars pour des projets d'énergie, dont 472,92 millions pour le projet de centrale hydroélectrique à accumulation par pompage à El Menzel, 47,68 millions pour le réseau de transmission et de distribution d'électricité au Suriname, 80 millions pour la construction d'une centrale thermique de 40 MW à Kankan en Guinée, et 32 millions d'euros pour le financement d'un projet d'électrification rurale au Bénin.



La BID a approuvé 1,5 milliard de dollars pour des projets de transport, dont 1,22 milliard pour des routes et autoroutes, 261,18 millions pour un chemin de fer et 15 millions pour un port.



La BID a approuvé un financement de 2,1 milliards de dollars dans le secteur de l'eau, démontrant ainsi son leadership lorsqu'il s'agit de faire face à la difficile problématique de la gestion de l'eau dans ses pays membres. Figurent parmi les opérations les plus marquantes le projet de développement des ressources en eau résilientes au climat du Kazakhstan d'un montant de 1,15 milliard de dollars et le projet de gestion des ressources en eau résilientes au climat de Maiden Tower en Azerbaïdjan d'un montant de 96,5 millions de dollars, qui améliorent directement les conditions de vie de 1,6 million de personnes.



La BID a approuvé 24 projets d'assistance technique d'un coût de 4,17 millions de dollars pour le développement d'écosystèmes de finance islamique durable dans sept pays.



La BID a continué de faciliter le transfert de solutions de développement entre ses pays membres et à partir des pays du Sud à la faveur de nombreux mécanismes et programmes, en particulier le Programme de coopération technique (PCT) et Reverse Linkage. Au total, 22 opérations du PCT ont été approuvées pour un montant de 713 000 dollars, et une subvention de 4,1 millions de dollars affectée à des projets Reverse Linkage.



Des projets d'autonomisation économique pour un montant de plus de 5,26 millions de dollars ont été approuvés, reflétant l'engagement de la BID à autonomiser les populations marginalisées et à promouvoir une croissance économique durable grâce à des solutions innovantes et conformes à la charia. Le projet Herfati en Algérie (1,10 million de dollars) et l'Initiative d'incubateur d'entreprises de Bina (3,61 millions) au Yémen en font partie.



La BID a approuvé 1,1 million de dollars pour l'autonomisation des femmes et des jeunes dans divers secteurs tels que la santé, les ressources en eau, le transport et le développement économique des PME au profit du Kazakhstan, du Mozambique, de la Sierra Leone et de la Tunisie.



La BID a aussi financé des projets à fort impact dans le cadre de l'Initiative de financement des femmes entrepreneures. Ces projets d'un coup total de plus de 6,5 millions de dollars portent sur l'amélioration de l'accès des femmes au financement, au renforcement des capacités et aux ressources.



La BID a approuvé un montant de 2,27 millions de dollars en faveur des communautés établies dans des pays non membres, pour des secteurs essentiels tels que l'éducation, la santé, l'enseignement et la formation techniques et professionnels, et le renforcement des capacités.

MISE À PROFIT DES PARTENARIATS



La BID a fait des avancées considérables dans ce domaine en mettant l'accent sur le renforcement des partenariats et la mobilisation de ressources pour des initiatives de développement à fort impact.



Les partenaires de financement ont contribué à hauteur de 5,5 milliards de dollars aux projets financés par la BID, améliorant ainsi leur efficacité grâce au partage des responsabilités financières et administratives.



Des contributions de taille ont été apportées par le biais d'initiatives dans le domaine de l'éducation, avec des avancées significatives dans l'initiative SmartED du Groupe de coordination arabe et du Partenariat mondial pour l'éducation, qui a obtenu 500 millions de dollars pour la première phase (Dubai, 2021) et 350 millions pour la deuxième phase (Riyad, 2024). Cette initiative accompagne le développement de l'éducation au Cameroun, au Kirghizistan et en Ouzbékistan, ainsi que des projets futurs au Tchad, en Guinée et au Nigéria, afin de promouvoir un accès équitable à l'apprentissage.



Un montant de 15,45 millions de dollars a été mobilisé auprès de la Fondation Bill et Melinda Gates ainsi que 22,66 millions auprès du ministère saoudien de l'Énergie, pour le financement de diverses initiatives telles que le Programme d'éradication de la poliomyélite et le Fonds fiduciaire pour la cuisson propre.



Le nouveau cadre de partenariat stratégique avec le Groupe de la Banque mondiale a permis de lever plus de 4 milliards de dollars en un an – 1,4 milliard de la BID et 2,9 milliards du Groupe de la Banque mondiale – et d'atteindre 70 % de l'objectif de 6 milliards de dollars d'ici 2026. Les principaux projets concernent les Comores, l'Indonésie, le Pakistan, le Tadjikistan et la Türkiye.



La BID a mobilisé 1,21 milliard de dollars auprès de divers partenaires pour financer le secteur des transports dans ses pays membres et 2,3 millions auprès du Fonds vert pour le climat en faveur des Maldives pour améliorer l'accès au financement de l'action climatique.



Dans le cadre du cofinancement de l'éducation, des subventions ont été accordées par le Partenariat mondial pour l'éducation et le Groupe de coordination arabe pour des montants de 55 millions et 55,51 millions de dollars respectivement.

REDYNAMISATION DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE



Les résultats financiers de la BID au titre de l'exercice sous revue témoignent d'une bonne trajectoire de croissance, avec un revenu net de 388 millions de dinars islamiques, en hausse de 22,5 % par rapport à 2023. Cette croissance tient à la bonne performance de domaines essentiels tels que la trésorerie, les actifs de projet et les investissements, qui ont collectivement enregistré une progression de 22 %.



La Déclaration du Cinquantenaire à Riyad commémore le 50^e anniversaire de la BID en mettant en exergue les principaux facteurs de croissance future, notamment l'amélioration de la gouvernance, l'augmentation des financements assortis de conditions avantageuses, l'accroissement des subventions, le renforcement de la position du Groupe de la BID dans le secteur financier islamique et la coopération Sud-Sud.



La BID a mis au point une application personnalisée d'audit de charia qui améliore les processus d'audit grâce à des fonctionnalités évoluées telles que la visualisation des données, le suivi des plans d'action de la Direction et la conformité automatisée, établissant ainsi une nouvelle norme pour la gouvernance conforme à la charia.



La BID s'est rapprochée de l'Agence internationale de notation islamique pour améliorer la gouvernance conforme à la charia et fournir des notes de charia et des notes de crédit pour les institutions financières islamiques dans le monde entier.



La mise en œuvre d'un projet de gestion des risques d'entreprise à l'échelle de la BID, avec des analyses pointues des risques et des finances, y compris un DataMart intégré, n'était pas loin de sa phase d'achèvement.



La BID a lancé avec succès le système de gestion des risques opérationnels, avec une évaluation, un suivi et une gestion automatisés, ainsi que le contrôle du risque et l'auto-évaluation, les données sur les pertes et les indicateurs de risque.



Tout au long de l'exercice, la BID est restée constante dans son engagement à veiller à ce que ses opérations, investissements et activités soient tout à fait conformes aux règles en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la connaissance du client. Elle a eu un parcours sans faute, sans violation significative des protocoles relatifs à la lutte contre le blanchiment d'argent et au financement du terrorisme, démontrant ainsi son engagement ferme à observer les normes les plus strictes d'intégrité financière et de conformité aux règles.



La BID continue de veiller à ce que ses pratiques de passation de marchés soient équitables et concurrentielles, afin d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix pour les bénéficiaires. Elle a signé des contrats d'un montant total de 1,43 milliard de dollars au profit d'entreprises de 36 pays membres et de 10 pays non membres. Les principaux pays bénéficiaires ont été l'Indonésie (231,3 millions), le Guyana (160 millions) et la Côte d'Ivoire (136 millions).



Enfin, la BID a pris des initiatives importantes en matière de gestion des ressources humaines afin de renforcer les capacités de leadership, la culture d'entreprise, l'engagement du personnel et l'excellence opérationnelle. Elle a obtenu une note de satisfaction globale de 75 % dans l'enquête Best Places to Work qui souligne ses points forts en matière de travail d'équipe, de flexibilité des conditions de travail et d'avantages sociaux compétitifs.

BILAN DE L'EXERCICE 2024

LEADERSHIP ÉCLAIRÉ EN ÉCONOMIE ET FINANCE ISLAMIQUES



EN 2024, L'INSTITUT DE LA BID
A APPRUVÉ

24

**NOUVEAUX PROJETS
D'ASSISTANCE TECHNIQUE**

EN FAVEUR DE SEPT PAYS ET SIX ORGANISATIONS
PARTENAIRES POUR UN MONTANT DE

4,17 MILLIONS DE DOLLARS.

IL A ÉGALEMENT MENÉ À BIEN 10 PROJETS DE
SUBVENTIONS D'UNE VALEUR CUMULÉE DE

1 MILLION DE DOLLARS.



EN 2024, L'INSTITUT DE LA BID A ORGANISÉ

16 PROGRAMMES DE FORMATION

PORTANT SUR DES SUJETS TELS QUE LES MARCHÉS FINANCIERS,
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, LA GESTION DES LIQUIDITÉS, LA
GOUVERNANCE CONFORME À LA CHARIA, LES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES
ET LA FINANCE SOCIALE ISLAMIQUE.

PROMOTION DES SOLUTIONS DE DÉVELOPPEMENT SUD-SUD



EN 2024,

22 OPÉRATIONS

ONT ÉTÉ APPRUVÉES POUR
UN MONTANT DE

713 000 DOLLARS

DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE
COOPÉRATION TECHNIQUE.

EN 2024, UNE SUBVENTION DE

4,1 MILLIONS DE DOLLARS

A ÉTÉ AFFECTÉE AUX INTERVENTIONS MENÉES
DANS LE CADRE DE REVERSE LINKAGE.

6

DE CES INTERVENTIONS

ONT ÉTÉ INTÉGRÉES DANS LES OPÉRATIONS
ORDINAIRES DE LA BID. EN ONT BÉNÉFICIÉ
L'AZERBAÏDJAN, LE CAMEROUN, LA JORDANIE,
LES MALDIVES, LE TADJIKISTAN ET LA TUNISIE
DANS DES DOMAINES TELS QUE L'AGRICULTURE,
L'ÉDUCATION, L'EAU, LES MPME, AINSI QUE LE
DÉVELOPPEMENT RURAL.



POUR UN DÉVELOPPEMENT INCLUSIF, VERT, RÉSILIENT ET DURABLE

AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE



DES PROJETS D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE POUR UN MONTANT DE PLUS DE

5,26 MILLIONS DE DOLLARS

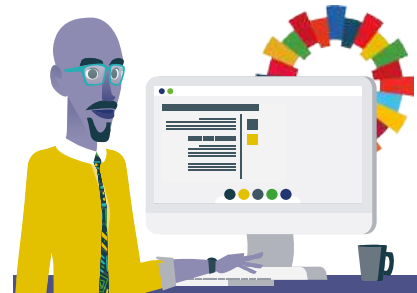
ONT ÉTÉ APPROUVÉS, REFLÉTANT L'ENGAGEMENT DE LA BID À AUTONOMISER LES POPULATIONS MARGINALISÉES ET À PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE GRÂCE À DES SOLUTIONS INNOVANTES ET CONFORMES À LA CHARIA.



EN ALGÉRIE, LE PROJET HERFATI D'UN COÛT DE

1,10 MILLION DE DOLLARS

APPROUVÉ EN SEPTEMBRE 2024, VISAIT À ACCOMPAGNER LES PETITS ARTISANS, LES ENTREPRENEURS ET LES MICRO ET PETITES ENTREPRISES.



APPROUVÉE EN DÉCEMBRE 2024 D'UN COÛT DE

3,61 MILLIONS DE DOLLARS,

L'INITIATIVE BINA BUSINESS INCUBATOR AU YÉMEN A POUR BUT DE LEVER LES OBSTACLES À L'ACCÈS AUX SERVICES FINANCIERS ET AUX RESSOURCES POUR LES STARTUP ET LES MICROENTREPRISES.

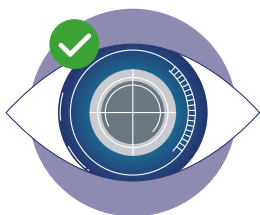
SOINS DE SANTÉ



AU TITRE DES SOINS DE SANTÉ, UNE ENVELOPPE DE

221,2 MILLIONS DE DOLLARS

A ÉTÉ APPROUVÉE. ELLE COUVRE, ENTRE AUTRES, LE PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ AU MOZAMBIQUE (20,4 MILLIONS) ET LE PROJET D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES D'ONCOLOGIE AU TURKMÉNISTAN (158,9 MILLIONS).



PLUS DE

7 MILLIONS DE DOLLARS

À TITRE DE SUBVENTIONS ONT ÉTÉ AFFECTÉS À DES CAMPAGNES DE TRAITEMENT DE LA CATARACTE À DJIBOUTI, AU BURKINA-FASO, EN MAURITANIE ET AU TOGO.

FEMMES ET JEUNES

LA BID A APPROUVÉ

1,1 MILLION DE DOLLARS

POUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES JEUNES AU PROFIT DU KAZAKHSTAN, DU MOZAMBIQUE, DE LA SIERRA LEONE ET DE LA TUNISIE.



UN PROJET SUR L'EAU,

L'ASSAINISSEMENT ET L'HYGIÈNE ET UN PROJET SUR LA FINANCE ISLAMIQUE AU BANGLADESH ET EN INDONÉSIE. CES INITIATIVES ÉVALUÉES À PLUS DE

6,5 MILLIONS DE DOLLARS

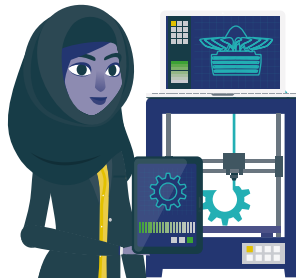
ONT PERMIS D'AMÉLIORER L'ACCÈS DES FEMMES AU FINANCEMENT, AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET AUX RESSOURCES ESSENTIELLES.

BOURSES D'ÉTUDES

EN 2024, LA BID A ACCORDÉ DES BOURSES À
À 474 ÉTUDIANTS DE 57 PAYS,
DONT



265
ISSUS DE 22 COMMUNAUTÉS
MUSULMANES ÉTABLIES DANS
DES PAYS NON MEMBRES.



28
CANDIDATS
DE 26 PAYS MEMBRES
POUR DES ÉTUDES DE
DOCTORAT ET DE RECHERCHE
POSTDOCTORALE,



106
CANDIDATS
DE 19 PMMA POUR LA
MAÎTRISE ÈS SCIENCES ET



75
CANDIDATS
DE 21 PMMA AU TITRE DU
PROGRAMME BID-FSID.

LA RÉPARTITION GLOBALE
PAR SEXE EST DE

63 % POUR
LES HOMMES ET DE
37 % POUR
LES FEMMES.



À LA DATE DE DÉCEMBRE 2024,

14 044 LAURÉATS

AURONT TERMINÉ LEURS ÉTUDES ET LEURS RECHERCHES
DANS DES DOMAINES LIÉS AU DÉVELOPPEMENT ET
CONTRIBUERONT ACTIVEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE LEUR
PAYS GRÂCE À LEURS CONNAISSANCES ET LEUR EXPERTISE.

PROGRAMME D'AIDE AUX COMMUNAUTÉS

CRÉÉ EN 1981, LE
PROGRAMME D'AIDE AUX
COMMUNAUTÉS DE LA BID A
APPROUVÉ
1 877 PROJETS

POUR UN MONTANT DE
910,27
MILLIONS DE
DOLLARS.

EN 2024, IL A APPRUVÉ HUIT NOUVEAUX PROJETS POUR UN
FINANCEMENT TOTAL DE

2,27 MILLIONS DE DOLLARS.

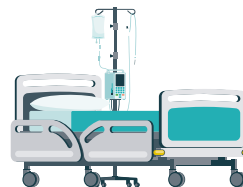
CES PROJETS SE PRÉSENTENT AINSI QU'IL SUIT :



EXPANSION DE TARBIA
WATAN PRIMARY SCHOOL EN
THAÏLANDE :
0,26 MILLION
DE DOLLARS

EXPANSION DU YETIM
CHILDREN CARE CENTER, UNE
CRÈCHE EN ÉTHIOPIE :
0,26 MILLION
DE DOLLARS

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ
DE L'ENSEIGNEMENT À PAN
ASIA INTERNATIONAL SCHOOL
EN THAÏLANDE GRÂCE AUX
ÉNERGIES RENOUVELABLES :
0,26 MILLION
DE DOLLARS

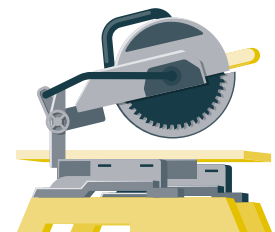


MULTISPECIALTY TEACHING
HOSPITAL D'UNE CAPACITÉ DE
100 LITS À MAHARASHTRA,
INDE :
0,50 MILLION
DE DOLLARS



REMISE À NIVEAU DES
LABORATOIRES DE SCIENCES
DE BRIGHTER HORIZONS
ACADEMY AUX ÉTATS-UNIS :
0,25 MILLION
DE DOLLARS

APPUI À L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR À L'UNIVERSITÉ
DE STELLENBOSCH EN
AFRIQUE DU SUD :
0,22 MILLION
DE DOLLARS



SERVICES INTÉGRÉS DE SANTÉ
MENTALE POUR LES PERSONNES
DÉPLACÉES DANS LEUR PROPRE
PAYS/REFUGIÉES AU KENYA :
0,27 MILLION
DE DOLLARS

BARAKA VOCATIONAL
TRAINING CENTER EN
ÉTHIOPIE :
0,26 MILLION
DE DOLLARS

FRAGILITÉ ET RÉSILIENCE



DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES, DE FORMATION ET D'ÉDUCATION, LA BID A MOBILISÉ

62 MILLIONS DE DOLLARS

POUR LE FINANCEMENT D'UNE DOUZAINE DE PROJETS ACTIFS QUI TOUCHENT DIRECTEMENT PLUS DE 5 000 PERSONNES ET 600 PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME) EN JORDANIE, AU LIBAN, EN TÜRKIYE ET AU YÉMEN.

UN MONTANT DE

4 MILLIONS DE DOLLARS

A ÉGALEMENT ÉTÉ AFFECTÉ À L'AIDE HUMANITAIRE À GAZA ET AUX RÉFUGIÉS SOUDANAIS AU TCHAD, EN ÉGYPTES ET EN LIBYE.

ENVIRON

670 000 PERSONNES

APPARTENANT À DES COMMUNAUTÉS ENCLAVÉES DANS 34 PAYS MEMBRES ONT EU ACCÈS À DES SERVICES MÉDICAUX DE BASE ET PLUS DE 3 000 MÉNAGES DÉFAVORISÉS À DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS.

FINANCEMENT DURABLE



JUSQU'ICI, LA BID A RÉUSSI À ÉMETTRE DES SOUKOUK VERTS ET DURABLES POUR PLUS DE

5 MILLIARDS DE DOLLARS,

QUI ONT ÉTÉ CONSACRÉS À DES INITIATIVES RESPECTUEUSES DU CLIMAT ET DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DANS SES PAYS MEMBRES.

FINANCEMENT DE L'ACTION CLIMATIQUE

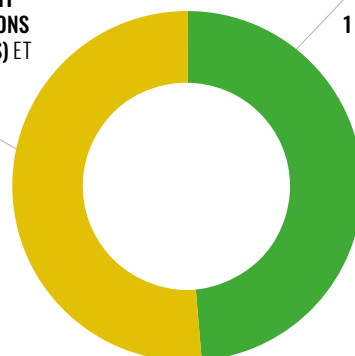
LA BID A DÉPASSÉ DE 35 % SON OBJECTIF DE FINANCEMENT DE L'ACTION CLIMATIQUE POUR 2025, AVEC 46 % DES ENGAGEMENTS FINANCIERS GLOBAUX POUR UN MONTANT D'ENVIRON

2,4 MILLIARDS DE DOLLARS EN 2024.

CE FINANCEMENT CLIMATIQUE EST RÉPARTI ENTRE

● L'ADAPTATION (51,4 %, SOIT 1 233 MILLIONS DE DOLLARS) ET

● L'ATTÉNUATION (48,6 %, SOIT 1 164 MILLIONS DE DOLLARS).



INFRASTRUCTURES

AGRICULTURE

LES APPROBATIONS AU TITRE DES PROJETS D'AGRICULTURE ET DE DÉVELOPPEMENT RURAL SE SONT ÉTABLIES À

745 MILLIONS DE DOLLARS.

FONT PARTIE DES PRINCIPAUX PROJETS FINANCÉS,

LE PROJET DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE D'URGENCE (PHASE 2) EN JORDANIE
(200 MILLIONS DE DOLLARS)



LE PROJET DE TRANSFORMATION AGRICOLE DANS LE NORD DU SÉNÉGAL
(65,1 MILLIONS DE DOLLARS)

LE PROJET DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ AU PAKISTAN
(118,40 MILLIONS DE DOLLARS)

TRANSPORT

ELLE A APPROUVÉ 12 PROJETS DANS LE SECTEUR POUR UN MONTANT TOTAL DE

2,71 MILLIARDS DE DOLLARS,
DONT UN FINANCEMENT PROPRE DE 1,50 MILLIARD (55,2 %) ET UN COFINANCEMENT DE 1,21 MILLIARD (44,8 %).

LES APPROBATIONS SONT AINSI RÉPARTIES :



1,22 MILLIARD DE DOLLARS
POUR DES ROUTES ET AUTOROUTES (10 PROJETS)

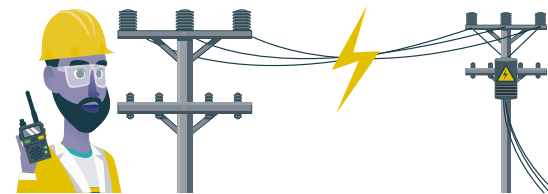


15 MILLIONS DE DOLLARS
POUR UN PORT

261,18 MILLIONS DE DOLLARS
POUR UN CHEMIN DE FER



ÉNERGIE



EN 2024, LA BID A APPROUVÉ NEUF PROJETS ÉNERGÉTIQUES POUR UN COÛT DE

923,90 MILLIONS DE DOLLARS
DONT

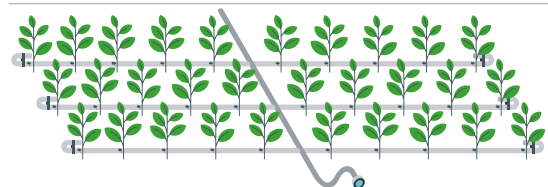
472,92 MILLIONS
POUR LE PROJET DE CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE À ACCUMULATION PAR POMPAGE À EL MENZEL, AU MAROC

47,68 MILLIONS
POUR LE RÉSEAU DE TRANSMISSION ET DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ AU SURINAME

80 MILLIONS
POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE THERMIQUE DE 40 MW À KANKAN EN GUINÉE

32 MILLIONS D'EUROS
POUR LE FINANCEMENT D'UN PROJET D'ÉLECTRIFICATION RURALE AU BÉNIN

EAU



LA BID A APPROUVÉ UN FINANCEMENT DE

2,1 MILLIARDS DE DOLLARS

DANS LE SECTEUR DE L'EAU. FIGURENT PARMI LES OPÉRATIONS LES PLUS MARQUANTES :

DÉVELOPPEMENT DE RESSOURCES HYDRIQUES RÉSILIENTES AU CLIMAT DU KAZAKHSTAN, D'UN COÛT DE
1,15 MILLIARD DE DOLLARS.

IL EST PRÉVU AU TITRE DU PROJET DE CONSTRUIRE ET RÉHABILITER 11 RÉSERVOIRS DE STOCKAGE D'EAU SAISONNIÈRES ET DE MODERNISER 3 400 KM DE RÉSEAUX D'IRRIGATION.

GESTION DES RESSOURCES EN EAU RÉSILIENTES AU CLIMAT DE MAIDEN TOWER EN AZERBAÏDJAN, D'UN COÛT DE
96,5 MILLIONS DE DOLLARS.
AVEC UN SYSTÈME D'IRRIGATION COUVRANT 8 400 HECTARES, LE PROJET CONTRIBUE DIRECTEMENT À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DE 1,6 MILLION DE PERSONNES.

2024 EN CHIFFRES

11,7
MILLIARDS DE
DOLLARS
2023

13,2
MILLIARDS DE
DOLLARS
2024

FACE À LA RECRUESCENCE DE LA DEMANDE, LE GROUPE DE LA BID A CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉ LE VOLUME DE SES OPÉRATIONS, ET C'EST AINSI QUE LES APPROBATIONS NETTES SE SONT CHIFFRÉES À

13,2 MILLIARDS DE DOLLARS
(10,1 MILLIARDS DE DINARS ISLAMIQUES),
SOIT UNE HAUSSE DE 12,3 % PAR RAPPORT À L'EXERCICE PRÉCÉDENT.

LES MEMBRES DU GROUPE DE LA BID ONT CONTINUÉ À AUGMENTER LEURS APPROBATIONS AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ.

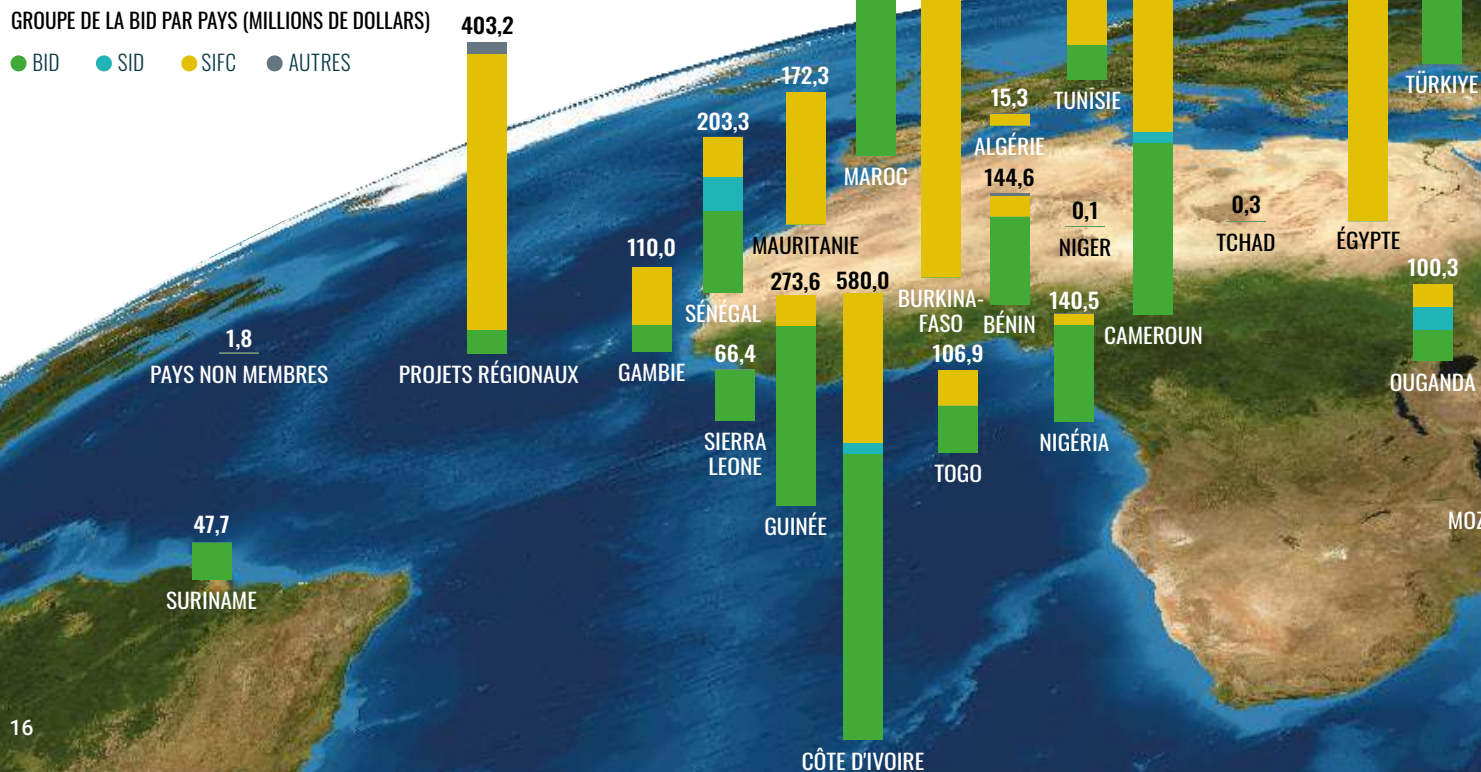
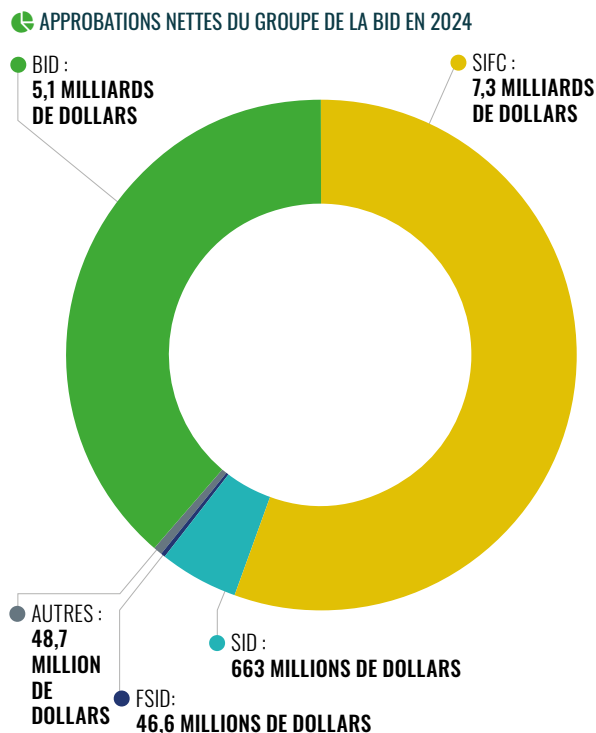
BID : 5,1 milliards de dollars (3,9 milliards de dinars islamiques)
SIFC : 7,3 milliards de dollars (5,6 milliards de dinars islamiques)
SID : 663 millions de dollars (508,4 millions de dinars islamiques)
FSID : 46,6 millions de dollars (35,4 millions de dinars islamiques)

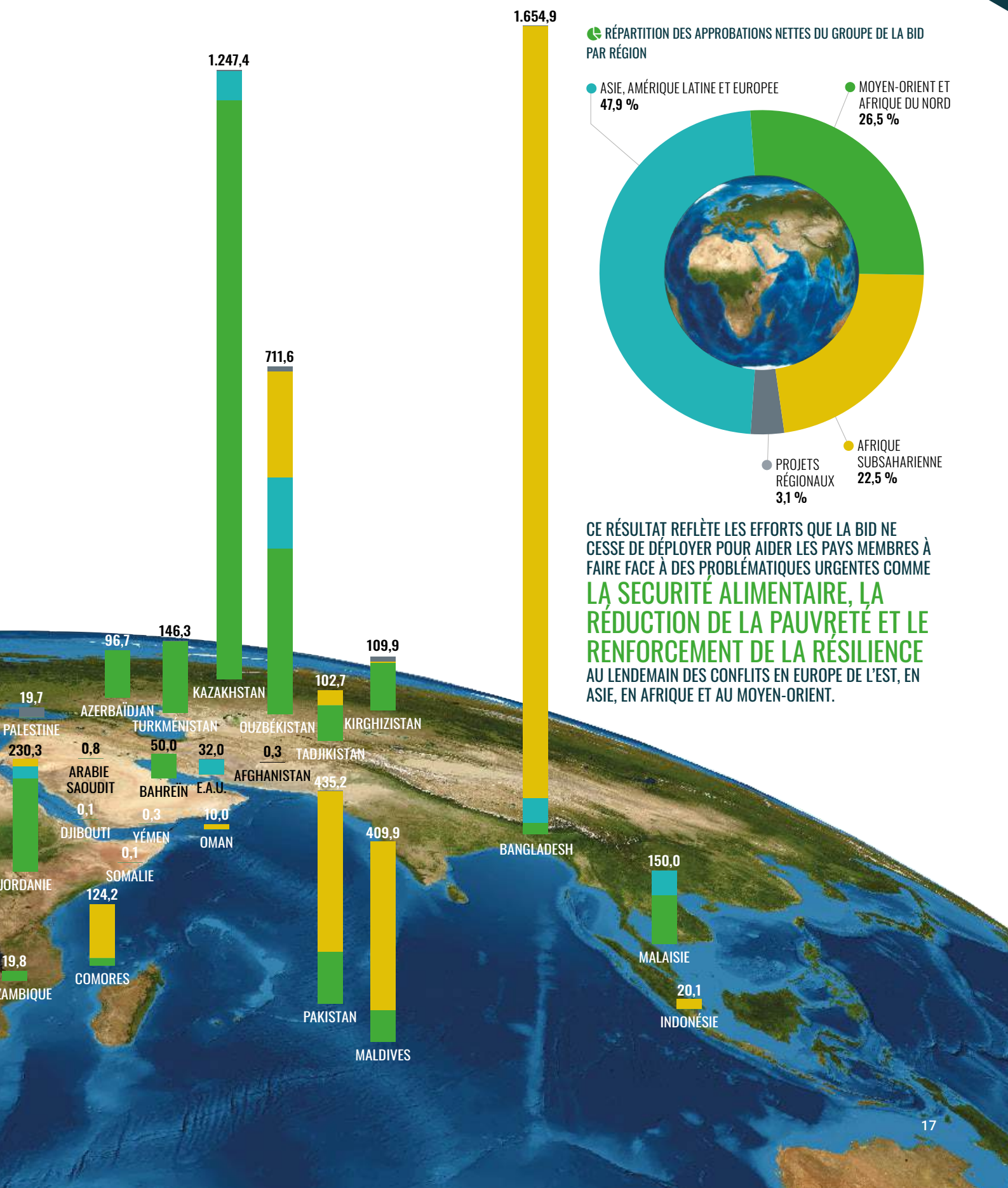
LE VOLUME CUMULÉ DES APPROBATIONS NETTES DU GROUPE DE LA BID DEPUIS SA CRÉATION ÉTAIT DE

194.8 MILLIARDS DE DOLLARS,
EN HAUSSE PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2023
(181,7 MILLIARDS).

REPARTITION DES APPROBATIONS NETTES DU GROUPE DE LA BID PAR PAYS (MILLIONS DE DOLLARS)

● BID ● SID ● SIFC ● AUTRES







CHAPITRE 1

ACTIVITÉS DU GROUPE DE LA BID



Ce chapitre met en lumière les principales réalisations du Groupe de la BID qui comprend la Banque islamique de développement, l'Institut de la Banque islamique de développement, la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation, la Société islamique pour le développement du secteur privé et la Société internationale islamique de financement du commerce. La Banque islamique de développement est le principal établissement de développement au sein du Groupe de la BID. Les autres institutions offrent aux pays membres une gamme élargie de solutions financières, facilitent le commerce et l'investissement, et appuient le secteur privé.

1.1 : ANALYSE DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES RÉCENTS

L'économie mondiale est marquée par un certain nombre d'incertitudes, notamment des fragmentations géopolitiques. Cette situation est à l'origine du taux de croissance modéré de 3,3 % enregistré en 2024, en baisse de 3,5 % de 2023, tandis qu'un taux de 2,8 % est prévu pour 2025. Les économies avancées ont connu une légère reprise, leur taux de croissance étant passé de 1,7 % en 2023 à 1,8 % en 2024, avec une nouvelle ralentissement à 1,4 % en 2025 selon les prévisions. Sur la même période, les marchés émergents et les économies en développement ont eux aussi connu un ralentissement, à 4,3 % en 2024, contre 4,7 % en 2023, et une baisse prévue à 3,7 % en 2025, un signe de sérieux défis économiques mondiaux.

À l'heure actuelle, l'environnement économique des pays membres de la Banque islamique de développement (BID) est semé d'embûches procédant essentiellement d'une forte inflation, de perturbations de la chaîne d'approvisionnement et de la baisse des cours des produits de base. Les taux de croissance ont fortement baissé en passant de 5,6 % en 2022 à 3,5 % en 2023, mais une croissance soutenue a été observée en 2024, avec 3,5 %, tandis que pour 2025, il est prévu un taux de 3,4 %.

Le conflit en cours à Gaza a exacerbé ces difficultés économiques, avec un effet d'entraînement dans toute la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). L'histoire a montré que ces conflits régionaux peuvent avoir des incidences graves sur la croissance économique et ainsi, le Fonds monétaire international a plusieurs fois revu à la baisse ses estimations de croissance pour 2024. Le bilan humain du conflit est stupéfiant, avec des rapports faisant état de plus de 46 000 morts palestiniens, plus de 100 000 blessés et de déplacements importants au Liban où plus de 833 000 personnes ont été forcées de quitter leurs foyers.

Au niveau régional, les tendances de la croissance varient considérablement. Les régions Asie, Amérique latine et Europe

et Moyen-Orient et Afrique du Nord connaissent des résultats mitigés, la première ayant enregistré un ralentissement de la croissance dont le taux est passé de 4,5 % en 2023 à 4,3 % en 2024. Dans la région MENA, le taux de croissance a fortement baissé pour être passé de 5,8 % en 2022 à seulement 1,5 % en 2023, avec une légère reprise de 1,6 % en 2024 et une projection de 3,0 % pour 2025. Cependant, celui de l'Afrique subsaharienne est passé de 3,7 % en 2023 à 4,2 % en 2024.

L'inflation reste un problème urgent, les taux mondiaux étant passés de 6,6 % en 2023 à 5,7 % tandis que le même chiffre de 4,3 % enregistré en 2024 est prévu pour 2025. Il n'en demeure pas moins que l'inflation est nettement plus forte dans les pays membres de la BID qui ont enregistré une légère baisse de 16,6 % en 2023 à 16,4 % en 2024, et où les prévisions font état d'une baisse à 12,1 % en 2025. Les régions Asie, Amérique latine et Europe et Moyen-Orient et Afrique du Nord sont particulièrement touchées, l'Afrique subsaharienne et l'Asie, Amérique latine et Europe affichant le taux d'inflation le plus élevé avec 19,0 % et 18,7 %, respectivement, en 2024.

Les niveaux d'endettement demeurent une préoccupation majeure, la dette publique moyenne des pays membres de la BID ayant augmenté légèrement pour être passée de 43,6 % du produit intérieur brut (PIB) en 2022 à 43,5 % en 2024; toutefois, elle devrait suivre une tendance à la modération en 2024 pour se situer à 43,2 %. Les pays membres de la BID à faible revenu supportent la charge de la dette la plus lourde qui devrait passer de 83,5 % du PIB en 2024 à 82,1 % en 2024.

De 5,4 % en 2023, les taux de chômage dans les pays membres de la BID ont légèrement baissé, à 5,6 % en 2024. Ils restent quand même disproportionnés chez les femmes (6,2 %) et les jeunes (11,2 %). En 2024, la région MENA a le taux de chômage le plus élevé (10,0 %), suivie par la région Asie, Amérique latine et Europe (5,2 %). Une issue doit être impérativement trouvée face aux problèmes posés par le chômage pour promouvoir une croissance économique inclusive et optimiser l'impact des projets de développement.

FIG. 1.1 : APPROBATIONS NETTES DU GROUPE DE LA BID

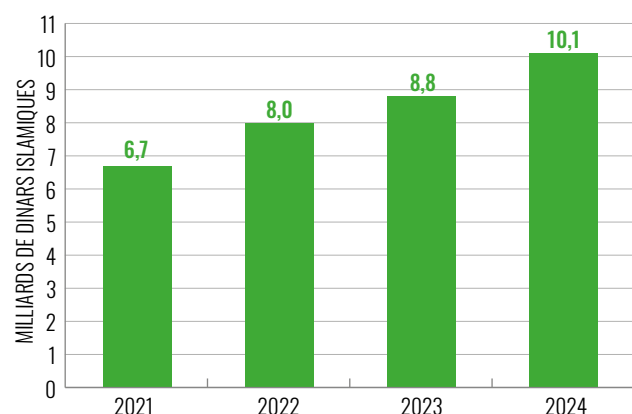


FIG. 1.2 : PARTS AU TOTAL DES APPROBATIONS NETTES DES ENTITÉS DU GROUPE DE LA BID

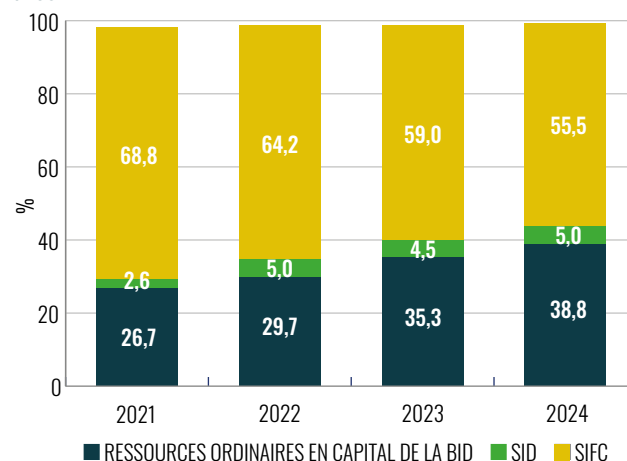


FIG. 1.3 : APPROBATIONS NETTES DES ENTITÉS ET DES FONDS DU GROUPE DE LA BID

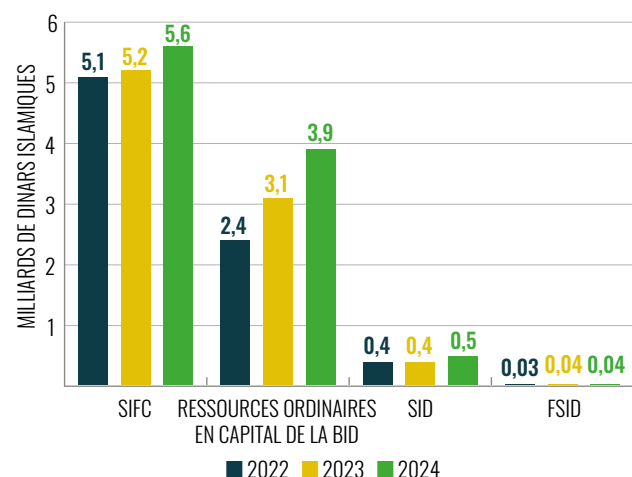
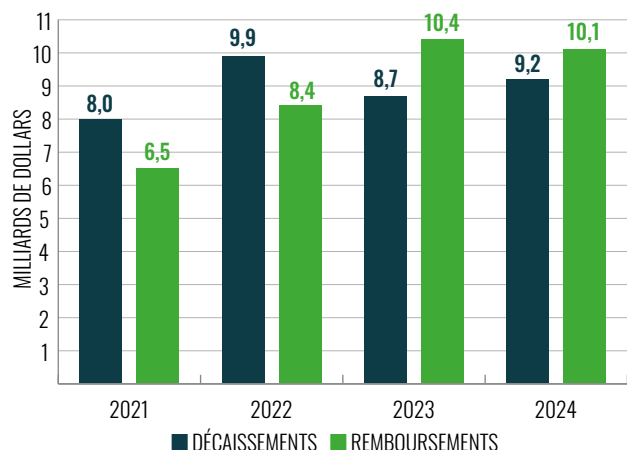


FIG. 1.4 : DÉCAISSEMENTS ET REMBOURSEMENTS DU GROUPE DE LA BID



1.2 : PRINCIPAUX INDICATEURS OPÉRATIONNELS

En 2024, la BID a fait preuve de résilience et d'engagement en continuant d'apporter une assistance financière vitale à ses pays membres malgré les crises humanitaires en cours et les nouveaux enjeux. Le volume cumulé des approbations nettes du Groupe de la BID depuis sa création était de 194,8 milliards de dollars, en hausse par rapport à l'exercice 2023 (181,7 milliards). Ce résultat reflète les efforts que la BID ne cesse de déployer pour aider les pays membres à faire face à des problématiques urgentes comme la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et le renforcement de la résilience au lendemain des conflits en Europe de l'Est, en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient.

Face à la recrudescence de la demande, le Groupe de la BID a considérablement augmenté le volume de ses opérations, et c'est ainsi que les approbations nettes se sont chiffrées à 13,2 milliards de dollars (10,1 milliards de dinars islamiques), soit une hausse de 12,3 % par rapport à l'exercice précédent (Fig. 1.1).

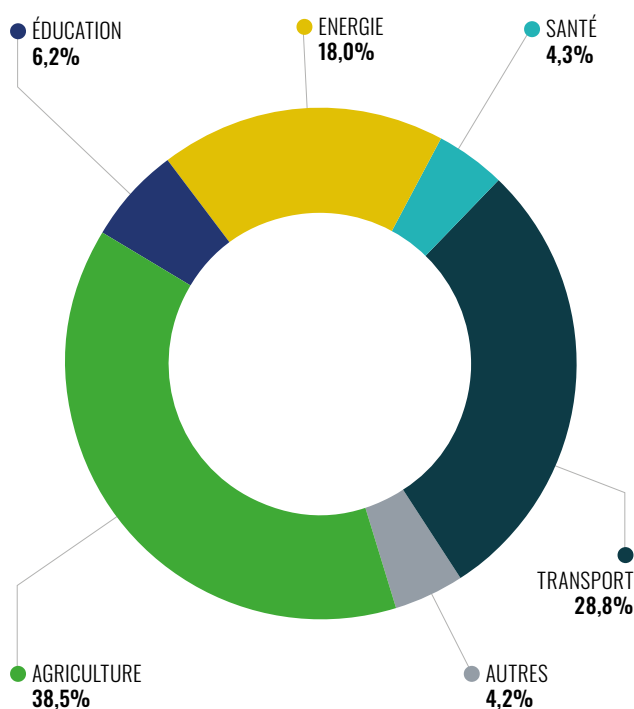
La répartition des approbations donne 38,8 % aux ressources ordinaires en capital de la BID, 5,0 % à la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID) et la plus grande

part à la Société internationale islamique de financement du commerce (SIFC) avec 55,5 % (Fig. 1.2).

Les membres du Groupe de la BID ont continué à augmenter leurs approbations au cours de l'exercice écoulé, en réponse à une demande de plus en plus forte des pays membres. Avec le retour progressif à la normale des chaînes d'approvisionnement en 2024, la SIFC a augmenté de 7,3 milliards de dollars (5,6 milliards de dinars islamiques) le volume des financements destinés au commerce, pour appuyer les secteurs de l'énergie, de l'alimentation et de l'agriculture. Les approbations nettes des ressources ordinaires en capital de la BID ont été portées à 5,1 milliards de dollars (3,9 milliards de dinars islamiques), soit une augmentation de plus de 23 %, pour financer le renforcement du capital humain, la réduction de la pauvreté, le renforcement de la résilience et la sécurité alimentaire. La SID a également augmenté le volume de ses approbations nettes en le hissant à 663 millions de dollars (508,4 millions de dinars islamiques), contre 531,7 millions (396,3 millions de dinars islamiques) l'exercice précédent (Fig. 1.3).

L'accroissement rapide des approbations et la nécessité de libérer des engagements non décaissés cumulés ont été tels que le flux des décaissements n'a pas encore dépassé celui des remboursements. Toutefois, cette situation est considérée comme provisoire et devrait s'estomper avec l'augmentation

FIG. 1.5 : APPROBATIONS NETTES DES RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL



LES TENDANCES DU FINANCEMENT PAR SECTEUR INDIQUENT UN CHANGEMENT SIGNIFICATIF, AVEC L'ÉNERGIE DONT LE FINANCEMENT EN HAUSSE REPRÉSENTE

18,0%
DES APPROBATIONS ANNUELLES NETTES,
CONTRE 9,4 % EN 2023.

du volume des approbations qui permettra d'effectuer des décaissements. En 2024 les décaissements sont passés à 9,2 milliards de dollars contre 8,7 milliards en 2023, soit 69,5 % des approbations nettes du Groupe. Dans le même temps le soutien des pays membres a été énorme, avec la masse des remboursements qui est passée de 8,4 milliards de dollars en 2022 à 10,1 milliards (Fig. 1.4).

La BID a accordé la priorité à la sécurité alimentaire en lançant des initiatives telles que le Programme de riposte en matière de sécurité alimentaire qui vise à répondre aux besoins immédiats tout en encourageant des pratiques agricoles durables pour les générations futures. L'intérêt attaché à l'édification d'infrastructures vertes et résilientes dans les domaines de l'énergie et des transports a également été un aspect essentiel de la stratégie de financement du développement de la BID.

Les tendances du financement par secteur indiquent un changement significatif, avec l'énergie dont le financement en hausse représente 18,0 % des approbations annuelles nettes (Fig. 1.5), contre 9,4 % en 2023. L'agriculture reste le secteur dominant avec 38,5 % des approbations contre 8,0 % l'exercice précédent, tandis que pour les transports, une légère baisse a été enregistrée avec un volume de financement qui est passé de 29,6 % en 2023 à 28,8 %.

FIG. 1.6 : APPROBATIONS ET DÉCAISSEMENTS NETS DE LA SID

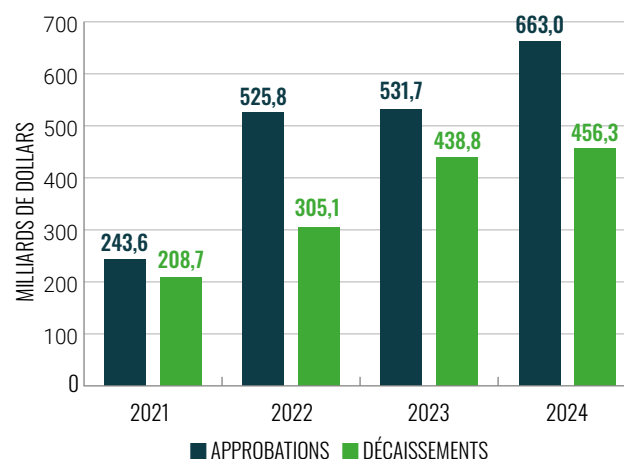
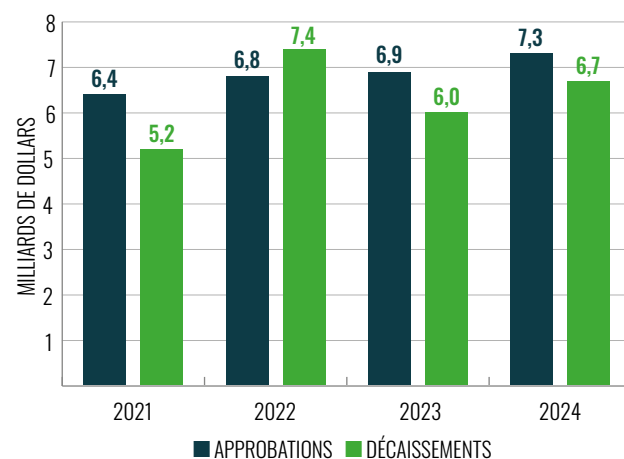


FIG. 1.7 : APPROBATIONS ET DÉCAISSEMENTS NETS DE LA SIFC



APPROBATIONS DE LA SID

Avec 663 millions de dollars contre 531,7 millions en 2023 (Fig. 1.6), les approbations nettes de la SID traduisent une hausse de 24,7 % qui reflète un changement d'approche visant à axer le modèle de fonctionnement sur le financement des crédits pour le développement du secteur privé. Le développement du secteur financier compte pour 49,0 % des financements, suivi par l'industrie et les mines (20,4 %) et l'énergie (12,0 %).

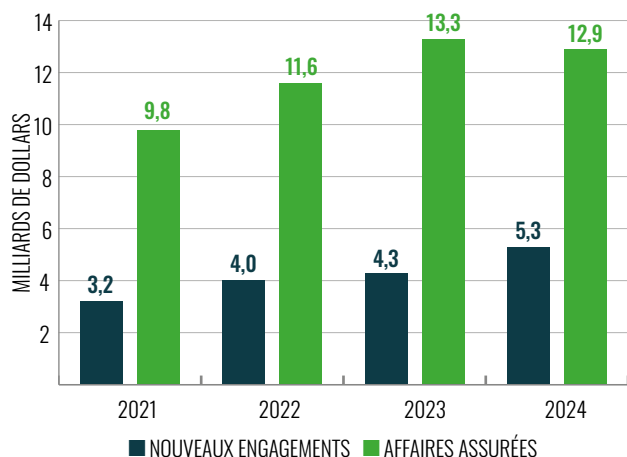
APPROBATIONS DE LA SIFC

Avec la normalisation de plus en plus poussée des chaînes d'approvisionnement, la SIFC a raffermi son appui au financement du commerce avec un volume d'approbations de 7,3 milliards de dollars, contre 6,9 milliards en 2023 (Fig. 1.7). Celui des décaissements a été porté à 10,5 % pour atteindre 6,7 milliards de dollars, soit 91,2 % des approbations nettes.

AFFAIRES ASSURÉES DE LA SIACE

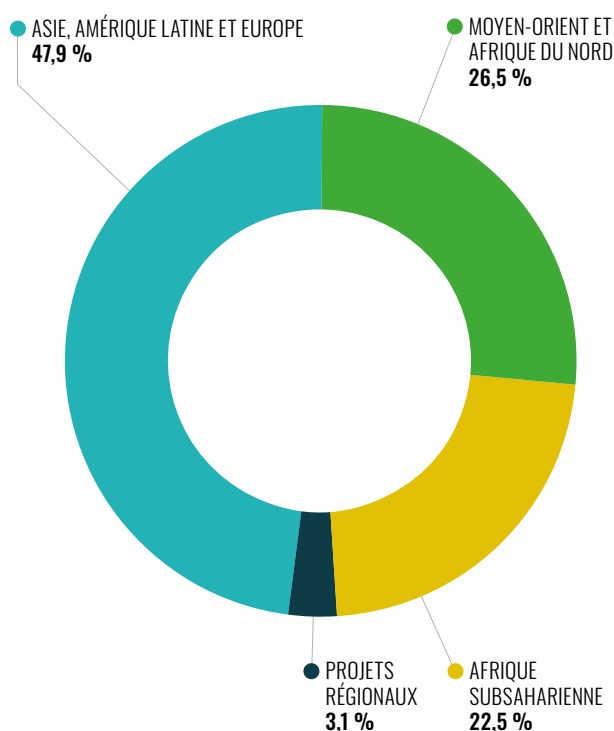
En 2024, la SIACE a fourni des couvertures d'assurance à hauteur de 12,9 milliards de dollars (Fig. 1.8), notamment pour des affaires commerciales à court terme portant sur des biens et services dans presque tous ses pays membres ainsi que dans de nombreux pays non membres. Ses services d'assurance ont un impact positif sur la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et les initiatives pour le climat.

FIG. 1.8 : AFFAIRES ASSURÉES ET NOUVEAUX ENGAGEMENTS DE LA SIACE



Au niveau régional, la répartition des fonds a légèrement évolué, la part de l'Afrique subsaharienne étant passée à 22,5 % contre 26,8 % en 2023 et celle de l'Asie à 47,9 % contre 41,7 % en 2023 (Fig. 1.9).

FIG. 1.9 : APPROBATIONS NETTES DU GROUPE DE LA BID PAR RÉGION EN 2024



1.3 : ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE REVUE 2023-2025 DU GROUPE DE LA BID

La BID a entrepris un important repositionnement stratégique face à l'évolution des besoins de développement de ses 57 pays membres, notamment au lendemain de la pandémie à coronavirus. Cette initiative fait suite à une demande du Conseil des Gouverneurs lors de la 46^e réunion annuelle tenues en septembre 2021 à Tachkent, en Ouzbékistan. Consciente des enjeux de la pandémie et de son effet sur l'économie mondiale, la BID a passé en revue sa stratégie décennale adoptée en 2014 afin de mieux l'aligner sur les priorités actuelles de ses pays membres.

Cet examen a débouché sur la validation de la stratégie revue pour la période 2023-2025 intitulée Repositionnement stratégique de la BID 2023-2025 : Promouvoir des infrastructures durables et le développement humain global, qui a été approuvée le 3 juin 2022 lors de la 47^e réunion annuelle tenue à Charm El-Cheikh, en Égypte. Cette nouvelle stratégie vise à renforcer la réactivité de la BID face aux défis de développement urgents auxquels sont confrontés ses pays membres.

Pour en garantir la mise en œuvre efficace, la stratégie révisée a été intégrée dans un cadre de gestion axé sur les résultats qui comprend une série d'indicateurs de performance. Un rapport annuel détaillé sur la mise en œuvre de la stratégie révisée est préparé et soumis au Conseil des Gouverneurs. Jusqu'ici, la BID a atteint avec succès ses objectifs en termes d'approbations au titre des opérations au-delà des attentes pour 2024 et s'est inscrite sur une trajectoire positive pour ses objectifs stratégiques.

La mise en œuvre de la nouvelle stratégie est structurée en trois différentes phases : (i) révision et repositionnement stratégique, (ii) préparation à la mise en œuvre ; et (iii) déploiement. Les deux premières phases ont été réalisées et constituent une base solide pour la troisième en cours, qui porte sur le déploiement effectif. Deux ans après l'adoption de la stratégie, la BID commence à préparer sa prochaine orientation stratégique, en veillant à ce qu'elle reste en phase avec les besoins en constante mutation de ses pays membres.

1.4 : DÉCLARATIONS DU CINQUANTENAIRE

Le Cinquantenaire de la BID a été marqué par une étape stratégique importante, avec l'adoption par les gouverneurs d'une déclaration officielle – Déclaration du Cinquantenaire à Riyad. Cette déclaration visait à commémorer le 50^e anniversaire de la BID en évaluant ses réalisations, en réaffirmant ses principes, en soulignant de nouveau l'engagement des gouverneurs par rapport à ses objectifs, et en donnant des orientations lui permettant de planifier son avenir. La déclaration définit les principaux leviers permettant d'optimiser l'état de préparation d'entreprise, les ressources et le positionnement stratégique du Groupe. Il s'agit de :

- Renforcer la structure et le cadre de gouvernance du Groupe de la BID
- Accroître le volume des financements assortis de conditions avantageuses pour répondre aux besoins financiers en constante évolution des pays membres tout en garantissant la viabilité financière du Groupe de la BID
- Augmenter les subventions par le biais de partenariats internationaux afin de mobiliser des ressources additionnelles auprès des donateurs officiels, du secteur privé et du tiers secteur
- Renforcer la position du Groupe de la BID dans le secteur financier islamique
- Raffermer la position du Groupe de la BID dans la coopération Sud-Sud

Cette déclaration historique déterminera les interventions de la BID dans le cadre d'un nouveau cycle de planification stratégique à long terme visant à formuler un nouveau cadre stratégique décennal. La BID est en train de lancer une initiative spéciale visant à créer un guichet de financement assorti de conditions avantageuses pour ses pays membres les moins avancés, conformément au deuxième levier de la Déclaration du Cinquantenaire à Riyad.

Cette déclaration historique déterminera les interventions de la BID dans le cadre d'un nouveau cycle de planification stratégique à long terme visant à formuler un nouveau cadre stratégique décennal.

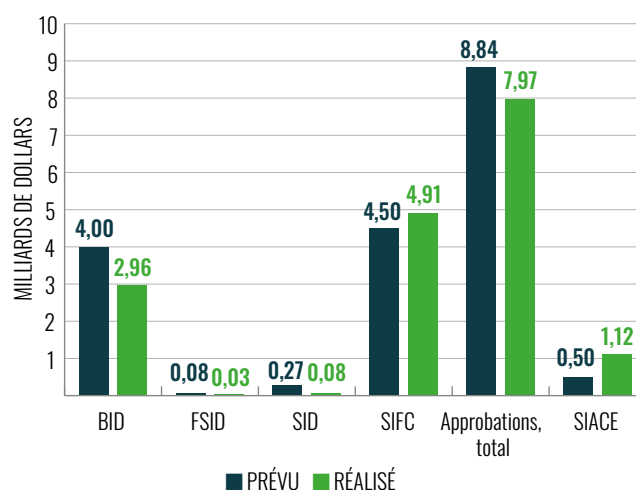
1.5 : PROGRAMME DE RIPOSTE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

En 2024, le Groupe de la BID a continué de dérouler son Programme de riposte en matière de sécurité alimentaire d'un montant de 10,54 milliards de dollars approuvé en juillet 2022 pour apporter sa collaboration aux pays membres dans les efforts qu'ils déploient pour éviter les crises alimentaires et renforcer leur résilience aux futurs chocs.

Dans le cadre du programme, la contribution de la BID comprend des approbations à hauteur de 4 milliards de dollars et l'accélération des décaissements pour les opérations en cours qui se chiffrent 1,7 milliard. Les contributions des autres membres du Groupe de la BID se présentent ainsi : (i) Société internationale islamique de financement du commerce – 4,5 milliards de dollars ; (ii) Société islamique pour le développement du secteur privé – 269 millions de dollars ; (iii) Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID) – 75 millions de dollars ; (iv) Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation – 500 millions de dollars à titre d'assurance-crédit et des risques politiques.

Le Groupe de la BID a fait des avancées considérables dans le cadre du Programme de riposte en matière de sécurité alimentaire. Au 31 décembre 2024, il avait approuvé un montant cumulé de 7,97 milliards de dollars au titre des projets, dont 0,08 milliard de la SID, 4,91 milliards de la SIFC, 0,03 milliard du FSID et 1,12 milliard de la SIACE en couverture d'assurance. Un décaissement accéléré de 0,92 milliard de dollars a été réalisé.

FIG. 1.10 : ÉTAT GÉNÉRAL DU PROGRAMME DE RIPOSTE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



1.6 : RÉALISATIONS À L'ACTIF DU GROUPE DE LA BID

1.6.1 : PRINCIPALES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT

En 2024, les approbations à partir des ressources ordinaires en capital de la BID ont atteint le chiffre impressionnant de 5,1 milliards de dollars, en forte hausse par rapport à 2023 (4,1 milliards) et 2022 (3,1 milliards). Non seulement cette augmentation témoigne de l'engagement de la BID à répondre aux besoins de développement de ses pays membres, mais elle traduit un dépassement de l'objectif annuel fixé à 12,8 %. Les projets approuvés au nombre de 45 dans 28 pays membres sont principalement axés sur les secteurs de l'agriculture et des transports.

RÉSULTATS DE DÉVELOPPEMENT ESCOMPTÉS

AGRICULTURE

QUELQUE

1,7 MILLION

D'AGRICULTEURS BÉNÉFICIERONT DE SERVICES AGRICOLES.

AUGMENTATION PRÉVUE DE LA PRODUCTION VÉGÉTALE À HAUTEUR DE

190 000 TONNES

MISE À DISPOSITION DE PLUS DE

145 MILLION DE M³

DE RESSOURCES EN EAU.



MOYENS DE SUBSISTANCE ET ENTREPRISES



AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DE PRÈS DE

80 000

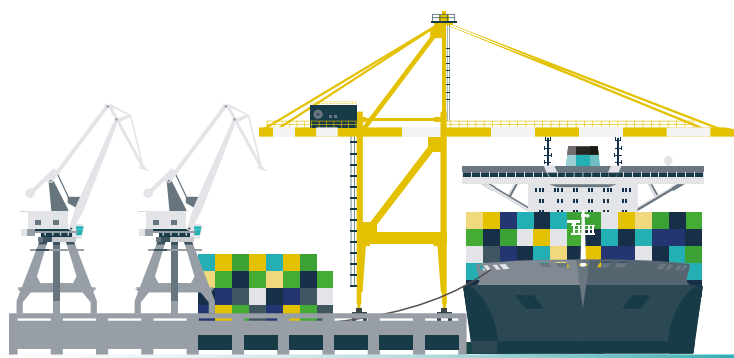
PERSONNES.

PLUS DE

60,000

ENTREPRISES CRÉÉES OU AMÉLIORÉES.

TRANSPORT



AUGMENTATION PRÉVUE DE

50 000 TONNES

PAR AN DE LA CAPACITÉ MARITIME.



3,5 MILLIONS DE PERSONNES BÉNÉFICIERONT D'UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES DE TRANSPORT.



660 KM DE VOIE FERRÉE À CONSTRUIRE, AMÉLIORER OU RÉHABILITER.



ÉNERGIE

864 000
MÉNAGES CONNECTÉS AU
RÉSEAU ÉLECTRIQUE.

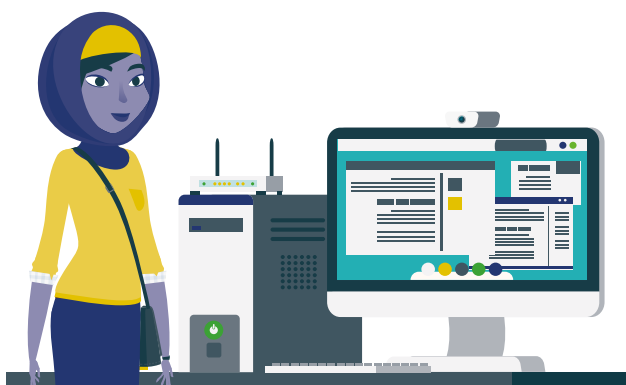
INSTALLATION D'UNE CAPACITÉ DE
PRODUCTION D'ÉNERGIE
RENOUVELABLE DE PLUS DE
10 000 MW.

1 250 km
DE LIGNES DE TRANSMISSION ET DE DISTRIBUTION À
INSTALLER, MODERNISER OU RÉHABILITER.

INITIATIVES D'AUTONOMISATION

INITIATIVES D'AUTONOMISATION
EN FAVEUR DE
83 000
FEMMES.

INITIATIVES D'AUTONOMISATION
EN FAVEUR DE
18 000
JEUNES.



RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE

MEILLEURE RÉSILIENCE AUX CATASTROPHES, AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES ET AUX CHOCX EXTÉRIEURS POUR
11,3 MILLIONS
DE PERSONNES.

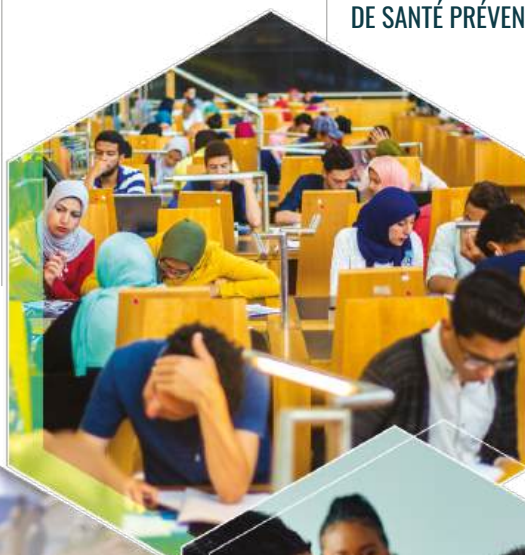
ÉDUCATION ET SOINS DE SANTÉ

PROJETS ÉDUCATIFS POUR
98 000
ÉLÈVES.

SERVICES DE SOINS
AMBULATOIRES POUR
150 000
PATIENTS.

SERVICES
D'HOSPITALISATION POUR
16 500
PATIENTS.

61 000
PERSONNES TOUCHÉES
PAR LES CAMPAGNES DE
SENSIBILISATION AUX SOINS
DE SANTÉ PRÉVENTIFS.



1.6.2 : RENFORCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

En tant que membre du Groupe de la BID chargé du secteur privé, la SID est déterminée à s'acquitter de cette mission en levant des contraintes majeures comme l'accès au financement en mettant l'accent sur les secteurs économiques clés tels que les petites et moyennes entreprises (PME) et les infrastructures, afin de stimuler des avancées durables et inclusives.

En 2024, les approbations de la SID se chiffraient à 663 millions de dollars et ont porté sur l'accompagnement financier d'institutions partenaires et l'investissement dans des initiatives de développement du secteur privé. Cette année, elles sont réparties entre les lignes de financement (49,02 %), les financements à terme (50,98 %) et les prises de participations (50,98 %), conformément à l'orientation stratégique et la mission principale de la société. Par conséquent, le volume cumulé des approbations depuis le démarrage des activités de la société s'élève à 7,58 milliards de dollars.

Quelque 49,02 % des nouvelles approbations ont été réservées au secteur financier, et le reste à des secteurs non financiers à fort impact tels que l'industrie et les mines (20,43 %), les transports (12,02 %), l'énergie (11,16 %), la santé et les autres services sociaux (7,36 %).

EN 2024, LES APPROBATIONS DE LA SID SE CHIFFRAIENT À

663 MILLIONS DE DOLLARS
ET ONT PORTÉ SUR L'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER D'INSTITUTIONS PARTENAIRES ET L'INVESTISSEMENT DANS DES INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ.

1.6.3 : FINANCEMENT DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

La SIFC continue d'aider ses pays membres à répondre à leurs besoins actuels et aux nouvelles exigences dans des secteurs essentiels tels que l'énergie, l'alimentation et l'agriculture, ainsi que le secteur privé.

En 2024, la SIFC a réalisé une nouvelle année record en termes d'approbations pour le financement du commerce, avec plus de 7,3 milliards de dollars pour 110 opérations. Il convient de souligner que 38 % de ces approbations ont été allouées aux pays les moins avancés. Les décaissements effectués au cours de l'exercice se sont chiffrés à plus de 6,6 milliards de dollars.

Sur les 7,3 milliards de dollars constituant les approbations, 4,8 milliards ont été affectés à la promotion du commerce intra-OCI, tandis que dans le cadre de la stratégie de diversification, les approbations pour les secteurs autres que l'énergie, un montant de 3 milliards de dollars a été approuvé. D'autre part, la SIFC a élargi son appui au secteur privé, en accordant des financements à 47 institutions financières et sociétés à hauteur de 1,09 million de dollars. Elle a poursuivi ses efforts pour diversifier sa clientèle et a pu ainsi attirer 19 nouveaux clients en 2024 dont la majorité vient du secteur privé.

La SIFC a également mené des initiatives de développement du commerce pour appuyer la coopération économique régionale et promouvoir la collaboration commerciale interrégionale, renforcer les capacités et l'infrastructure commerciales. Ces avancées tiennent au leadership proactif de la société et à ses partenariats solides dans la mise en œuvre de programmes régionaux et de projets d'assistance technique en faveur de 46 pays de l'OCI à travers l'Afrique, le monde arabe et l'Asie centrale. En 2024, 31 projets d'assistance technique ont été approuvés pour un montant total de 3,7 millions de dollars en faveur de secteurs clés tels que l'agriculture, le commerce, la finance islamique et l'énergie. Ces efforts ont été consolidés par le lancement avec bonheur de divers services de conseil portant pour l'essentiel sur la finance islamique et le commerce.

EN 2024, LA SIFC A RÉALISÉ UNE NOUVELLE ANNÉE RECORD EN TERMES D'APPROBATIONS POUR LE FINANCEMENT DU COMMERCE, AVEC PLUS DE

7,3 MILLIARDS DE DOLLARS
POUR 110 OPÉRATIONS.



TAIBA FINANCE A FACILITÉ DES FINANCEMENTS DE PLUS DE 50 MILLIONS DE DOLLARS PAR LE BIAIS DE PLUS DE 500 TRANSACTIONS DE CRÉDIT-BAIL EN FAVEUR D'ENVIRON 450 CLIENTS ET CONTRIBUÉ AINSI À LA CRÉATION DE PLUS DE 5 000 EMPLOIS DONT

33 %

OCCUPÉS PAR DES FEMMES.



ENCADRÉ 1 : TAIBA FINANCE, PRÉCURSEUR DE L'IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT EN OUBÉKISTAN

Anciennement connu sous le nom de Taiba Leasing LLC, Taiba Finance est devenu un acteur incontournable du secteur de la finance islamique en Ouzbékistan en relevant les défis historiques de l'accès équitable aux services financiers, notamment pour les PME et les communautés rurales. La SID a investi 5,1 millions de dollars dans Taiba Finance, démontrant ainsi son engagement en faveur d'une croissance économique durable et de l'inclusion financière dans les marchés émergents.

Taiba Finance a facilité des financements de plus de 50 millions de dollars par le biais de plus de 500 transactions de crédit-bail en faveur d'environ 450 clients et contribué ainsi à la création de plus de 5 000 emplois dont 33 % occupés par des femmes. L'entreprise a stratégiquement élargi ses services au-delà des centres urbains pour toucher les communautés rurales où l'accès au financement conventionnel est limité, apportant ainsi un soutien essentiel aux agriculteurs et propriétaires de petites entreprises.

Taiba Finance a eu un impact considérable sur le développement avec 5,4 millions de dollars consacrés aux

biens et services locaux, venant ainsi en appoint aux industries locales, et 192 000 dollars de participation aux recettes publiques sous forme d'impôts. Elle a également financé des organismes de soins de santé qui ont fourni des soins médicaux à 15 000 patients, témoignant ainsi de son engagement en faveur du bien-être social. En outre, 17,5 % de son portefeuille sont consacrés au secteur agricole qui joue un rôle essentiel dans le PIB de l'Ouzbékistan, et 15 % à la construction pour promouvoir le développement des infrastructures.

Les opérations de Taiba Finance sont en droite ligne de plusieurs ODD, notamment l'ODD 1 (Pas de pauvreté) en permettant aux entreprises de se développer et de créer des emplois et l'ODD 5 (Égalité entre les sexes) en donnant aux femmes entrepreneures des moyens d'action. L'entreprise a également commencé à mettre à disposition des équipements économes en énergie et des véhicules électriques sous forme de crédit-bail, contribuant ainsi à l'action climatique et aux pratiques durables. Grâce à son partenariat avec la SID, Taiba Finance a attiré des investissements additionnels en Ouzbékistan, renforçant ainsi les capacités financières et institutionnelles pour un développement durable.



ENCADRÉ 2 : L'AGROSTOCKAGE DE CARBONE AUTONOMISE LES EXPLOITANTS AGRICOLES AU NIGÉRIA ET PERMET DE LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La SIFC et OCP Africa se sont associés pour mettre en œuvre un projet d'agriculture biologique au Nigéria où le secteur représente 20 % du PIB et emploie environ 38 % de la main-d'œuvre. Les terres agricoles couvrant 77 % de la superficie totale du pays, l'agriculture est une source importante d'émissions de gaz à effet de serre, mais elle est aussi confrontée aux défis inhérents aux phénomènes météorologiques extrêmes. À l'instar de leurs autres homologues africains, les agriculteurs nigériens sont en première ligne face à ces incidences climatiques.

L'agrostockage de carbone offre un cadre permettant de récompenser les agriculteurs qui adoptent des pratiques durables favorisant la séquestration du carbone dans les sols et les plantes, réduisant ainsi les émissions et générant des revenus additionnels grâce à la vente de crédits carbone. Cette approche allie agriculture régénératrice, atténuation des changements climatiques et marché du carbone. Des pratiques telles que la rotation des cultures, la sylviculture et le labourage minimal, peuvent permettre aux exploitants agricoles d'améliorer leur productivité tout en relevant les défis climatiques.

LE PROJET SERA MIS EN ŒUVRE DANS DES RÉGIONS CIBLES DES ÉTATS DU NIGER ET DE NASARAWA SUR UNE SUPERFICIE DE

5 000 HECTARES.

LES CULTURES CHOISIES SONT LE MAÏS, LE NIÉBÉ, LE SORGHO, LE BLÉ, LE MANIOC, LE BEURRE DE KARITÉ ET LA MANGUE.

Le projet sera mis en œuvre dans des régions cibles des États du Niger et de Nasarawa sur une superficie de 5 000 hectares. Les cultures choisies sont le maïs, le niébé, le sorgho, le blé, le manioc, le beurre de karité et la mangue.

Le projet encourage la coopération entre les pays membres de la SIFC en renforçant la collaboration entre le Nigéria et le Maroc. OCP Africa développe les compétences des agriculteurs nigériens dans le domaine de l'agriculture régénératrice, en faisant du renforcement des capacités un élément central dans ses interventions. Les exploitants agricoles seront formés à des pratiques efficaces de gestion des sols, notamment les cultures de couverture, l'agriculture sans labour et le labourage minimal qui permettent d'améliorer la santé des sols en augmentant leur teneur en matières organiques et en renforçant leur structure.

Les communautés concernées par les cultures cibles ont été répertoriées et cartographiées par OCP Farm et Tourba, le développeur du projet et la société à l'origine de l'écosystème OCP Innovation.

1.6.4 : ASSURANCE DES RISQUES DE CRÉDIT ET DE PAYS

La SIACE joue un rôle essentiel dans la promotion du commerce et les investissements directs étrangers dans les pays membres. En tant que membre du Groupe de la BID, elle offre des services de rehaussement de crédit et d'assurance des risques politiques conformes à la charia qui sont essentiels pour promouvoir la croissance économique et la stabilité dans les différentes régions.

En 2024, le volume des affaires assurées se chiffre à 12,9 milliards de dollars dont 9,3 milliards pour le commerce à court terme et 3 milliards pour des projets d'investissement dans des secteurs vitaux tels que les infrastructures, les soins de santé et l'énergie.

Face à la crise alimentaire mondiale exacerbée par la pandémie à coronavirus et le conflit entre la Russie et l'Ukraine, la SIACE a soutenu de manière proactive les initiatives en matière de sécurité alimentaire. Elle a approuvé 1,12 milliard de dollars pour des opérations liées aux produits alimentaires, dépassant largement son engagement initial de 500 millions. Cet accompagnement a eu des effets positifs sur des millions de personnes dans divers pays membres, en particulier en Afrique subsaharienne, dans la région MENA et certaines parties de l'Asie.

La SIACE a également fait preuve d'un engagement fort pour l'action climatique en atteignant l'objectif fixé à 13 %. Cet engagement se reflète dans sa politique en matière de changements climatiques qui s'inscrit dans le droit fil des objectifs plus larges de la BID.

Sur le plan financier, la situation de la SIACE est restée solide avec une note de crédit émetteur à long terme de Aa3 de Moody's et de AA- de Standard & Poor's. La société a enregistré une baisse de 27 % dans les règlements de sinistres, ce qui témoigne d'une gestion efficace des risques et de pratiques de souscription prudentes, avec un faible taux de sinistralité de 2,89 %.

1.6.5: LEADERSHIP ÉCLAIRÉ EN ÉCONOMIE ET FINANCE ISLAMIQUES

L'Institut de la Banque islamique de développement (IBID) est une organisation du savoir visant à relever les défis économiques grâce à des solutions innovantes dans le cadre de l'économie islamique. Ci-après quelques initiatives clés lancées en 2024.



Transformation du secteur de la finance islamique : Ce programme accompagne le développement d'écosystèmes de finance islamique durables par le biais de projets de subvention. En 2024, l'IBID a approuvé 24 nouveaux projets d'assistance technique en faveur de sept pays et six organisations partenaires pour un montant de 4,17 millions de dollars. Il a également mené à bien 10 projets de subventions d'une valeur cumulée de 1 million de dollars.



Projets phares : Les projets phares de l'IBID ont pour but de répondre aux défis de développement les plus urgents auxquels sont confrontés les pays membres. Figurent parmi ceux-ci les zones franches awqaf pour renforcer la sécurité alimentaire et énergétique, le système de compensation intelligent pour simplifier le commerce international, et les services financiers islamiques postaux numériques pour stimuler l'inclusion financière. Ces projets sont au stade des études de faisabilité.



Renforcement des capacités : En 2024, l'IBID a organisé 16 programmes de formation portant sur des sujets tels que les marchés financiers, les changements climatiques, la gestion des liquidités, la gouvernance conforme à la charia, les technologies numériques et la finance sociale islamique. Quelque 500 professionnels de divers pays en ont bénéficié, tandis que 930 apprenants de 130 pays ont participé aux cours de finance islamique en ligne de l'IBID sur la plateforme edX.



Mise en synergie de la technologie et la finance : L'IBID a réalisé des progrès considérables dans la mise en œuvre de projets intégrant les technologies de la connaissance à la finance islamique comme le système de stabilisation intelligent qui a pour but de stabiliser les marchés des actifs en gérant les écarts entre l'offre et la demande, et pour lequel une démonstration opérationnelle a été faite en 2024. L'assistant de finance islamique axé sur l'intelligence artificielle lancé en 2023 est devenu une plateforme sans code en 2024, ce qui permet un développement rapide tout en conservant une certaine flexibilité.



Création et diffusion de connaissances : En 2024, l'IBID a publié 10 livres et rapports, lancé une série de rapports sur les « pièges du développement », signé un partenariat stratégique avec DinarStandard pour publier les rapports sur l'économie islamique mondiale, et lancé la Revue internationale de la finance islamique et du développement durable conjointement avec l'Université INCEIF. En faisant fond sur les avancées technologiques, l'IBID a lancé une application de lecture en nuage qui permet aux utilisateurs de lire des livres électroniques sur des écrans larges, en complément de l'application de lecture de ses livres électroniques pour les appareils intelligents.



Prix de la BID pour les réalisations marquantes dans le domaine de l'économie islamique : Ce prix a été décerné à M. Mehmet Asutay, professeur d'économie politique et de finance islamique et moyen-orientale à l'université de Durham, en reconnaissance de ses travaux sur l'économie morale islamique et l'apport de la finance islamique au développement durable.

1.6.6 : PARTENARIAT POUR LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

En 2024, le FSID a réalisé de grandes avancées dans sa mission de réduction de la pauvreté et d'amélioration du bien-être humain, en lançant diverses d'initiatives ciblées. Avec une allocation stratégique de 46,6 millions de dollars, le FSID a axé ses interventions sur plusieurs domaines clés, notamment l'éducation, l'autonomisation économique et la santé.

L'une de ses principales initiatives a été le programme Smart-Ed qui a reçu 20 millions de dollars pour améliorer les résultats scolaires en Ouzbékistan et au Kirghizistan. Ce programme a pour but de promouvoir un apprentissage inclusif et fondé sur les compétences, permettant ainsi à une nouvelle génération de s'autonomiser et de jeter les bases de la croissance durable et de la réduction de la pauvreté. La collaboration du FSID avec la BID met en exergue son engagement en faveur de la réforme de l'éducation en tant qu'élément essentiel de la réduction de la pauvreté.

En sus de l'appui à l'éducation, le FSID a lancé le Projet d'appui aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME) dirigées par des jeunes et des femmes et à l'entrepreneuriat en Tunisie, dans le cadre du programme HOPE Finance. Cette initiative d'avant-garde vise à améliorer le sort des communautés vulnérables en aidant les petits exploitants agricoles, les coopératives et les MPME. En ayant en ligne de mire l'autonomisation des femmes et des jeunes – moteurs de la croissance économique – le projet se veut un moyen de créer un environnement économique résilient et inclusif.

Le projet de cantines scolaires, de nutrition et en faveur des enfants non scolarisés au Bénin est un autre effort important d'amélioration de l'accès à une éducation de qualité et au bien-être général des enfants dans le besoin. Cette initiative met en exergue l'approche holistique du FSID en matière de réduction de la pauvreté, en répondant à la fois aux besoins éducatifs et nutritionnels.

Le FSID a également lancé l'initiative Soins oculaires pour l'autonomisation des enfants en Afrique dont le but est de réduire la prévalence de l'erreur de réfraction non corrigée de 25 % dans 13 pays membres de la BID d'ici 2030. Cette initiative fait fond sur la réussite des programmes précédents et souligne l'importance de la santé dans le contexte plus large de la lutte contre la pauvreté.

Les efforts déployés par le FSID en 2024 reflètent un engagement fort en faveur du développement durable par le biais du renforcement du capital humain et de l'autonomisation économique. En affectant des ressources stratégiquement et en nouant des partenariats avec la BID et d'autres parties prenantes, le FSID continue de jouer un rôle essentiel dans l'amélioration des conditions de vie de millions de personnes dans les pays membres de la BID, et démontre ainsi que des interventions ciblées peuvent produire des changements importants dans la lutte contre la pauvreté.



ENCADRÉ 3 : UNE COMMUNAUTÉ TRANSFORMÉE PAR LE PROGRAMME TADAMON

Situé au cœur de la province de West Java en Indonésie, le paisible village de Bunikasih s'efforce depuis longtemps de trouver un juste équilibre entre les besoins humains et la préservation de l'environnement. Gardiens du bassin hydrographique de Cipunagara, les villageois dépendent traditionnellement de la forêt pour leur subsistance et leur prospérité. Toutefois, la déforestation et les changements climatiques menacent aujourd'hui cette relation délicate et mettent en péril l'avenir de la communauté.

Face à l'urgente nécessité de réhabiliter l'environnement et d'autonomiser les communautés, Yayasan Inara, une organisation non gouvernementale (ONG) locale dévouée, s'est lancée dans une initiative transformatrice. Avec l'appui du Programme Tadamon ou Programme d'autonomisation des ONG pour la réduction de la pauvreté par le biais d'une subvention importante et d'une formation approfondie, Yayasan Inara a entrepris d'apporter des changements significatifs.

Le projet a adopté une approche globale axée sur les moyens de subsistance durables et la reforestation. Il a doté les villageois des compétences nécessaires pour la production du sucre de palme, une alternative durable et rentable à l'extraction du bois, qui offre une source de revenus fiable. L'installation d'une microcentrale hydroélectrique a permis de réduire davantage les coûts de production et l'effet sur l'environnement, garantissant ainsi la viabilité de l'initiative.



Dans le même temps, Yayasan Inara a entrepris des efforts de reboisement en plantant des espèces locales pour réhabiliter les terres dégradées. Ces actions ont non seulement permis d'améliorer la biodiversité, mais aussi de renforcer la résilience du bassin hydrographique et protéger ainsi la communauté contre les catastrophes naturelles.

Les programmes de formation du Programme Tadamon ont été d'un appui supplémentaire en permettant aux villageois d'acquérir des compétences essentielles en matière de gestion financière, d'agriculture durable et de préparation aux catastrophes. Ces initiatives ont renforcé les capacités locales et permis aux villageois de prendre des décisions en connaissance de cause et d'adopter des pratiques qui ont un effet positif sur leur vie et leur environnement.

Le projet a déjà apporté des avantages tangibles aux habitants de Bunikasih. En augmentant les revenus, en améliorant les moyens de subsistance et en donnant l'accès à l'électricité, il a considérablement amélioré la qualité de vie de nombreux villageois.

Le partenariat stratégique entre le Programme Tadamon et Yayasan Inara a permis de réaliser des progrès substantiels en s'attaquant aux causes profondes de la dégradation de l'environnement et de la pauvreté à Bunikasih. Cette collaboration a non seulement favorisé un environnement plus sain, mais elle a également ouvert la voie vers un avenir plus prospère et plus stable pour les villageois.

Le projet a déjà apporté des avantages tangibles aux habitants de Bunikasih. En augmentant les revenus, en améliorant les moyens de subsistance et en donnant l'accès à l'électricité, il a considérablement amélioré la qualité de vie de nombreux villageois.

PROGRAMME TADAMON

Le programme d'autonomisation des ONG pour la réduction de la pauvreté (Programme Tadamon) est une initiative de collaboration financée par le FSID, gérée par le Département de la Résilience et de l'Action climatique de la BID et mise en œuvre par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Il a pour but de recenser les organisations de la société civile dans les pays membres de la BID, renforcer leurs capacités, améliorer la visibilité de leurs projets, leur faciliter l'accès à des financements alternatifs, et les mettre en relation avec des partenaires et des soutiens potentiels.

1.6.7 : PROMOTION DES SOLUTIONS DE DÉVELOPPEMENT SUD-SUD

La BID s'attache activement à l'intégration régionale et au renforcement des capacités de ses pays membres et au-delà, par le biais d'initiatives telles que Reverse Linkage et divers projets collectifs visant à relever les défis partagés tels que la sécurité alimentaire, l'éducation et l'autonomisation économique.

REVERSE LINKAGE

En 2024, la BID a continué de jouer son rôle de catalyseur en facilitant le transfert de solutions de développement entre ses pays membres et entre d'autres pays du Sud, ce par le biais de divers mécanismes et programmes, en particulier le Programme de coopération technique (PCT) et le mécanisme Reverse Linkage.

Le PCT permet à la BID de financer des interventions de renforcement des capacités à court terme afin de favoriser le développement socioéconomique de ses pays membres. En 2024, 22 opérations ont été approuvées pour un montant de 713 000 dollars dans le cadre du PCT. Il s'agit de (i) trois visites d'étude pour un montant de 117 500 dollars ; (ii) 15 séances de partage de connaissances pour un coût de 484 500 dollars ; (iii) recrutement d'experts pour 35 000 dollars ; et (iv) deux séances de formation en cours d'emploi ayant coûté de 76 000 dollars. La priorité a été donnée aux pays membres les moins avancés et aux activités liées à la sécurité alimentaire, l'éducation, la santé, la finance islamique et au déploiement des PME.

Dans le cadre de Reverse Linkage, la BID a mis en relation ses pays membres et ceux-ci avec des pays du Sud pour relever des défis de développement communs. En 2024, une subvention de 4,1 millions de dollars a été affectée aux interventions menées à ce titre. Six de ces interventions ont été intégrées dans les opérations ordinaires de la BID. En ont bénéficié l'Azerbaïdjan, le Cameroun, la Jordanie, les Maldives, le Tadjikistan et la Tunisie dans des domaines tels que l'agriculture, l'éducation, l'eau, les MPME et l'entrepreneuriat, ainsi que le développement rural.

En 2024, la BID a également approuvé son tout premier projet Reverse Linkage au profit d'une communauté musulmane établie dans un pays non membre. Dans le cadre de ce projet, Fiji Muslim League des Fidji bénéficiera des connaissances et de l'expertise de Serunai Commerce de Malaisie pour mettre au point un écosystème numérique halal personnalisé. Cela permettra d'améliorer et de rationaliser l'administration et la supervision de la certification halal ainsi que des processus connexes au sein des Fidji. Le projet Reverse Linkage permettra à la ligue de moderniser et d'optimiser ses processus de certification halal et d'offrir des possibilités d'emploi à la communauté musulmane des Fidji.

INTÉGRATION RÉGIONALE

Depuis quelques années, l'intégration régionale a gagné en importance sous l'effet de plusieurs facteurs. Assurément, les incertitudes économiques ont poussé les pays à intensifier la coopération au sein de leur région afin de renforcer leur résilience face aux crises potentielles. En outre, les avancées réalisées dans les technologies de la communication ont facilité l'intégration des marchés, tandis que l'urgente nécessité de faire face à des enjeux communs tels que les changements climatiques et la sécurité alimentaire a stimulé davantage la collaboration entre les nations.

En 2024, la BID a articulé ses opérations d'intégration régionale autour de trois piliers, à savoir la connectivité transfrontalière, l'intégration commerciale, et la promotion des investissements. Une intervention de taille sous le pilier de la connectivité transfrontalière est l'intégration d'une subvention régionale dans le projet de réhabilitation de la route UEMOA CU18, entre la frontière du Ghana et la frontière du Bénin, au Togo, qui consiste à construire une aire de stationnement transfrontalière pour les poids lourds.

Pour améliorer l'efficacité de ses activités d'intégration, la BID a lancé deux grandes initiatives régionales, à savoir l'Initiative de connectivité en Asie centrale (CAC) et l'Initiative pour le Sahel. Pour CAC, il s'est agi de réaliser trois analyses de bancabilité pour des projets de transport et de connectivité énergétique, en partenariat avec la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures et le Centre de coopération multilatérale pour le financement du développement. Dans le même temps, l'Initiative pour le Sahel a entamé le processus de formulation du programme en collaboration avec le coordinateur spécial des Nations unies pour le développement du Sahel et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique, en mettant l'accent sur les projets d'investissement et de renforcement des capacités dans la région.

En 2024, la BID a organisé six événements sur l'intégration régionale, dont le Quatrième forum consultatif des organismes de coopération régionale de l'espace OCI qui s'est tenu les 19 et 20 novembre à Marrakech, au Maroc. Cette rencontre a réuni 22 organisations internationales et débouché sur un programme commun comportant des propositions concrètes de projets.

Elle a consacré 1 million de dollars au financement de l'intégration régionale et mobilisé 3,55 millions pour de nouvelles opérations au cours de l'année. Les subventions ont servi au financement de huit projets portant sur différents domaines, notamment la numérisation du commerce, la promotion des investissements, le développement des PME, la sécurité alimentaire, la connectivité maritime, les marchés énergétiques régionaux, le développement de la logistique, l'entrepreneuriat et la planification des transports.

ENCADRÉ 4 : SOINS INTENSIFS EN SOMALIE GRÂCE À REVERSE LINKAGE

East Africa University Hospital (EAUH), situé dans le district de Bossaso, État du Puntland, en Somalie, a longtemps fonctionné sans unité de soins intensifs, une contrainte majeure étant donné que ce service est essentiel pour sauver des vies. Construit en 2010, EAUH a une capacité de 50 lits et accueille quelque 700 000 personnes dans la région. L'absence d'unité de soins intensifs dans le district de Bossaso ou dans l'ensemble de la région de Bari a contribué au taux de mortalité élevé des patients nécessitant des soins intensifs, ce qui justifie l'impérieuse nécessité d'améliorer les infrastructures médicales.

Pour pallier cette insuffisance, la BID a lancé un projet Reverse Linkage en collaboration avec l'Égypte afin d'améliorer les services de santé grâce à la télémédecine. Le projet portait sur la création d'une nouvelle unité de soins intensifs à EAUH en tirant parti de l'expertise de l'hôpital virtuel de l'université Ain Shams en Égypte. Cofinancée par la BID et l'Agence indonésienne pour le développement international (Indo AID), la mise en œuvre a débuté en janvier 2024.

En novembre de la même année, l'unité de soins intensifs a été lancée avec succès après la réalisation des volets

essentiels, notamment l'acquisition d'équipements médicaux, l'installation d'une centrale d'oxygène et l'organisation de programmes de formation pour le personnel médical. Les experts médicaux égyptiens ont joué un rôle essentiel dans le projet, en assurant la formation sur le terrain et la téléconsultation avec le personnel médical somalien, ce pour doter les prestataires de soins de santé locaux des compétences et de la confiance nécessaires pour gérer de manière indépendante l'unité de soins intensifs.

La création de l'unité de soins intensifs à EAUH est une étape importante dans l'amélioration des soins de santé pour les 700 000 habitants du district de Bossaso. Elle a permis de lever une contrainte majeure dans les services médicaux, en offrant aux patients nécessitant des soins intensifs une plus grande chance de survie et en créant une passerelle vers de meilleurs résultats en matière de santé pour la région.

LA CRÉATION DE L'UNITÉ DE SOINS INTENSIFS
À EAUH EST UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS
L'AMÉLIORATION DES SOINS DE SANTÉ POUR LES
700 000
HABITANTS DU DISTRICT DE BOSSASO.



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

La BID accorde une grande importance au renforcement des capacités en tant que stratégie indispensable pour promouvoir une croissance socioéconomique durable dans ses pays membres. Cette option s'inscrit dans le droit fil de la stratégie revue 2023-2025 de la BID dans le cadre duquel le renforcement des capacités est considéré comme un domaine transversal essentiel. L'approche de la BID prévoit diverses activités visant les individus, les organisations et les environnements favorables au sens large.

En 2024, de gros efforts ont été déployés, dont l'accompagnement de la Direction de la coopération technique en Afrique du Nigéria pour renforcer ses capacités humaines et institutionnelles, en particulier dans les domaines de la coopération Sud-Sud et Reverse Linkage. Cette collaboration démontre l'engagement de la BID à travailler aux côtés des partenaires au développement pour atteindre des objectifs communs.

Tout au long de l'année, la BID a organisé plusieurs ateliers de formation et initiatives à fort impact. Au mois de novembre, un atelier réunissant la Banque Al Salam et 15 organisations non gouvernementales partenaires a été tenu en Algérie sur l'autonomisation économique, la microfinance et l'analyse de la pauvreté. Il y a eu également une séance de formation virtuelle sur les incubateurs d'entreprises et l'autonomisation économique qui a rassemblé plus de 100 participants lesquels ont acquis des stratégies pratiques pour améliorer leurs initiatives.

Par ailleurs, la BID a travaillé en collaboration avec l'Institut CAREC (Programme de coopération économique régionale pour l'Asie centrale) pour mener un dialogue stratégique sur le rôle des technologies de l'enseignement dans l'amélioration de la qualité de l'éducation dans la région du CAREC. Ont participé à ce dialogue qui visait à mettre au point un programme d'appui à l'intégration des technologies appropriées dans l'éducation, les ministères de l'Éducation de l'Ouzbékistan, du Kazakhstan, du Tadjikistan et du Pakistan.

En commémoration de la Journée internationale des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté, la BID a organisé conjointement avec le Centre de Recherches Statistiques, Économiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques un atelier en ligne axé sur l'utilisation des mécanismes de coopération Sud-Sud et triangulaire pour atténuer la pauvreté dans l'espace OCI. En outre, plus de 250 participants de 44 pays principalement africains ont bénéficié d'une séance de formation en ligne sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire.

En collaboration avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et le Centre islamique pour le développement du commerce, la BID a organisé un atelier sur les nouvelles approches aux accords internationaux d'investissement en Afrique et un autre sur la finance islamique et l'autonomisation économique qui a réuni plus de 40 participants dont des banquiers centraux et des décideurs.

Dans le secteur de la santé, l'Alliance pour lutter contre la cécité évitable de la BID a fait des avancées considérables dans le renforcement des capacités en améliorant les services de soins ophtalmologiques dans les pays membres africains. À la fin de l'année 2024, ce programme aura assisté 24 médecins généralistes dans leur spécialisation en ophtalmologie, neuf

ophtalmologues dans leur formation pour une sous-spécialité et 95 techniciens à devenir des techniciens supérieurs en ophtalmologie.

1.6.8 : MOBILISATION DE RESSOURCES MONDIALES POUR DES INITIATIVES À FORT IMPACT

Le Département des Partenariats, du Plaidoyer et de la Mobilisation des Ressources de la BID a fait de grands pas en avant en 2024, en centrant ses actions sur le renforcement des partenariats et la mobilisation de ressources pour des initiatives de développement efficaces. L'une de ses réalisations majeures a été la mobilisation de 41 millions de dollars sous forme de subventions, avec 28 millions supplémentaires en attente. Figurent parmi les contributions de taille un montant de 15,45 millions de dollars levé auprès de la Fondation Bill et Melinda Gates et 22,66 millions auprès du ministère saoudien de l'Énergie, pour le financement de diverses initiatives telles que le Programme d'éradication de la poliomyélite et le Fonds fiduciaire pour la cuisson propre. En 2024, les partenaires financiers ont contribué à hauteur de 5,454 milliards de dollars aux projets financés par la BID, améliorant ainsi l'efficacité grâce au partage des responsabilités financières et administratives.

Outre la mobilisation de ressources financières, le Département des Partenariats, du Plaidoyer et de la Mobilisation des Ressources s'est montré proactif dans la mise en place d'un cadre solide pour le plaidoyer mondial. Il a lancé son premier cadre du genre qui a pour but de créer une approche unifiée et stratégique dans les initiatives de plaidoyer. Cette action a été parachevée par la finalisation de plusieurs protocoles d'accord avec des partenaires clés, notamment la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures et la Banque africaine de développement. Les efforts de collaboration ont été renforcés par des initiatives de coopération approfondie organisées avec divers partenaires, notamment des membres du Groupe de coordination arabe et de la Banque mondiale, qui ont favorisé la coopération et le partage de connaissances.

Au plan financier, le département a joué un rôle crucial dans la coordination des contributions de la BID à d'importantes initiatives mondiales, en l'occurrence la note d'information des banques multilatérales de développement (BMD) et la feuille de route du G20 qui ont été les premiers documents remis par le groupe des chefs de BMD au Forum du G20. Il a également publié SDGs Digest à l'occasion de la célébration du Cinquantenaire de la BID et un document intitulé Life on Land : Pathways to a Sustainable Future dans le cadre de la COP16 tenue à Riyadh.





ENCADRÉ 5 : GROUPE DE LA BID ET BANQUE MONDIALE : UN PARTENARIAT DE LONGUE DATE

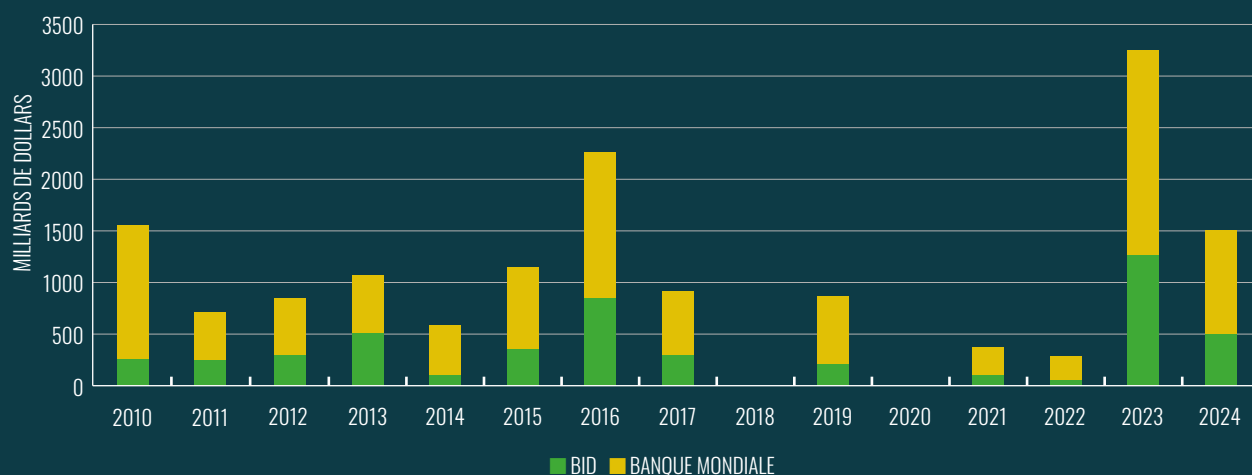
Le partenariat entre la BID et la Banque mondiale a commencé en 1976 avant d'être formalisé en 2002 par un protocole d'accord de coopération institutionnelle renouvelé en 2005, 2008 et 2019. Le cadre de partenariat stratégique historique lancé en 2015 et qui visait à accroître le volume des cofinancements, a été renouvelé par un nouveau protocole d'accord en octobre 2023.

Malgré la baisse des cofinancements entre 2020 et 2022, le protocole d'accord de 2023 a permis d'insuffler une nouvelle dynamique, et c'est ainsi que plus de 4 milliards

de dollars ont été mobilisés en un an, 1,4 milliard de la BID et 2,9 milliards du Groupe de la Banque mondiale, soit 70 % de l'objectif de 6 milliards de dollars d'ici 2026. Les principaux projets ont été lancés aux Comores, en Indonésie, au Pakistan, au Tadjikistan et en Türkiye, tandis qu'un rapport phare conjoint sur le développement humain dans la région MENA devrait être publié en 2025.

Le protocole d'accord 2023 contient un objectif de cofinancement explicite pour renforcer la collaboration. Au cours de la première année, le volume du cofinancement entre la BID et la Banque mondiale a dépassé celui des cinq années précédentes, ce qui démontre l'effet du renforcement de la dimension opérationnelle.

FIG. 1.11 : COFINANCEMENT ENTRE LA BID ET LA BANQUE MONDIALE



2



CHAPITRE 2

POUR UN DÉVELOPPEMENT INCLUSIF, VERT, RÉSILIENT ET DURABLE

En 2024, la Banque islamique de développement a maintenu son engagement à ne laisser personne pour compte dans ses efforts de développement auprès des pays membres. En accordant la priorité à l'éducation, l'infrastructure, la santé, l'environnement et l'égalité des genres, la BID continue de promouvoir le progrès inclusif et durable. Ses initiatives sont en droite ligne des objectifs de développement durable, en ce sens qu'elles renforcent la résilience et la croissance à long terme au sein des communautés.

2.1 : CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT HUMAIN INCLUSIF

2.1.1 : ÉDUCATION ET SANTÉ

En 2024, des avancées considérables ont été enregistrées dans l'accompagnement des initiatives en matière de santé, d'éducation et de nutrition, en droite ligne des objectifs de développement durable, notamment l'ODD 2 (Faim « zéro »), l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être) et l'ODD 4 (Éducation de qualité).

Quatre tranches de financement de l'éducation ont été approuvées en 2024 pour un montant total de 465,85 millions de dollars, dont 330,34 millions de la Banque islamique de développement (BID), avec des subventions à hauteur de 0,5 million pour promouvoir l'inclusion numérique, 25 millions du Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID), avec un effet de levier de 55 millions du Partenariat mondial pour l'éducation à titre de subvention, et 55,51 millions des partenaires du Groupe de coordination arabe.

Figurent parmi les principaux projets réalisés le développement de l'Université de Gambie, le développement de l'enseignement supérieur islamique en Indonésie, la prévention et la pré-élimination du paludisme au Sénégal, l'hôpital universitaire spécialisé d'Al-Azhar en Égypte et les interventions sanitaires d'urgence en Jordanie. Ces initiatives ont permis de renforcer les capacités dans l'enseignement supérieur et d'améliorer les services de santé et la prévention des maladies, contribuant ainsi à la résilience socioéconomique à long terme.

Des avancées de taille ont été réalisées dans le domaine de l'éducation avec l'initiative SmartED du Groupe de coordination arabe et du Partenariat mondial pour l'éducation, qui a permis de lever 500 millions de dollars pour la phase 1

(Dubai, 2021) et 350 millions pour la phase 2 (Riyad, 2024). Cette initiative accompagne le développement de l'éducation au Cameroun, au Kirghizistan et en Ouzbékistan, ainsi que des projets futurs au Tchad, en Guinée et au Nigéria, afin de promouvoir un accès équitable à l'apprentissage.

La première opération avec le Partenariat mondial pour l'éducation au Tadjikistan a été réalisée en 2024. Le projet objet d'un financement mixte composé par une subvention de 15 millions de dollars du Partenariat mondial pour l'éducation, 45 millions de la BID et du FSID, et 8 millions de l'OPEP sous forme de prêt, a permis au gouvernement d'introduire un programme d'études axé sur les compétences et d'actualiser son système informatique de gestion de l'éducation. Il a également permis de jeter les bases d'une transformation du système éducatif du pays et de l'amélioration des résultats d'apprentissage.

L'élargissement de l'école primaire de Tarbia Watan en Thaïlande (260 000 dollars) et le projet Leveraging Technology for Enhanced Academics aux États-Unis (252 520 dollars) figurent parmi d'autres contributions à l'éducation. Au Bénin, le projet de cantines scolaires, de nutrition et d'éducation (19,8 millions de dollars) participe de la lutte contre la malnutrition et la déperdition. Le projet de construction d'écoles après le tremblement de terre en Türkiye (165 millions de dollars) permet de garantir des espaces d'apprentissage sûrs dans un contexte post-catastrophe.



ENCADRÉ 6 : TRANSFORMATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN OUBÉKISTAN

Le projet d'appui au développement de l'enseignement supérieur en Ouzbékistan est un exemple de réussite en matière de réforme de l'éducation, car il a permis de réaliser des avancées remarquables dans l'enseignement supérieur du pays. Financé conjointement par la Banque islamique de développement, la Banque mondiale et le Gouvernement de l'Ouzbékistan, il avait pour but de moderniser l'infrastructures universitaire, promouvoir la recherche, et améliorer l'accès à un enseignement de qualité.

Cette initiative a permis d'obtenir des résultats sans précédent. Plus de 256 laboratoires répartis dans 61 universités ont été équipés de matériels de technologie de pointe, ce qui a facilité un changement de paradigme dans les méthodes d'enseignement et de recherche. Ainsi, le nombre d'étudiants inscrits a été multiplié par 5, passant de 274 000 en 2011 à plus de 1,3 million en 2024. Près de la moitié de ces nouveaux étudiants sont des femmes, ce qui témoigne des progrès réalisés en matière d'égalité des sexes.

Holistique dans son approche, le projet prévoyait également une formation intensive du personnel universitaire afin de lui permettre d'exploiter le potentiel offert par les nouvelles installations. Plus de 400 types d'équipements de laboratoire de pointe ont été achetés et déployés, ce qui a rendu l'apprentissage pratique et la recherche efficace dans des domaines essentiels au développement économique et social de l'Ouzbékistan.

Au-delà des infrastructures, le projet a stimulé des réformes de programmes d'études alignés sur les normes internationales, permettant aux institutions de produire des diplômés prêts à intégrer le marché mondial de l'emploi. La capacité de recherche et de développement des universités s'est considérablement accrue, avec des avancées sans précédent dans des domaines tels que l'énergie propre et les soins de santé.

Certes, le projet n'a pas été de tout repos. Les retards dans la mobilisation, la pandémie à coronavirus et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ont mis sa résilience à rude épreuve, mais l'engagement ferme de toutes les parties prenantes a fini par prendre le dessus.

Aujourd'hui, les établissements d'enseignement supérieur de l'Ouzbékistan sont des pôles dynamiques d'innovation et d'opportunités. Cette transformation met en exergue l'importance des investissements stratégiques dans l'éducation, en plaçant le pays en bonne position pour une croissance économique durable et un avenir plus radieux. L'histoire de ce projet n'est pas seulement celle d'une réussite ; c'est l'exemple de ce qui peut être réalisé lorsque la vision rencontre la détermination.



EN 2024, LA BID A MOBILISÉ
45,4 MILLIONS DE DOLLARS
SOUS FORME DE SUBVENTIONS
POUR FINANCER DES PROJETS
DE SANTÉ ET D'ÉDUCATION.

S'agissant des soins de santé, les investissements d'un montant total de 221,2 millions de dollars en financement de la BID couvrent, entre autres, le projet de renforcement du système de santé au Mozambique (20,4 millions) et le projet d'amélioration de la qualité des services d'oncologie au Turkménistan (158,9 millions). Plus de 7 millions de dollars à titre de subventions ont été affectés à des campagnes de traitement de la cataracte à Djibouti, au Burkina-Faso, en Mauritanie et au Togo, ainsi qu'à des programmes de formation à la télémédecine en Afghanistan et de traitement de la fistule obstétricale. Ces initiatives ciblent directement à l'accès aux soins de santé et la santé maternelle, améliorant ainsi la qualité de vie dans les régions insuffisamment servies.

L'approbation de la plateforme d'investissement à impact sur la santé en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et la BID constitue une étape importante. La plateforme vise à mettre en place des systèmes de soins de santé primaires adaptés au climat et aux crises dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Avec une subvention initiale de 50 millions de dollars et un potentiel de mobilisation de 1,5 milliard de dollars, la plateforme permet d'améliorer les infrastructures de santé et l'état de préparation.

En 2024, la BID a mobilisé 45,4 millions de dollars sous forme de subventions pour financer des projets de santé et d'éducation. Elle a également contribué au rapport de la Banque mondiale sur le développement humain dans la région MENA par le biais des Séries BID-Banque mondiale sur les connaissances, renforçant ainsi la politique régionale en matière de développement du capital humain.

La finalisation de la stratégie de nutrition a été une réalisation majeure en 2024 et a affermi le rôle de la BID dans la lutte contre la malnutrition. Font partie des prochaines initiatives la stratégie pour l'industrie pharmaceutique et le mécanisme international de financement pour l'éducation, qui reflètent l'investissement constant de la BID dans les systèmes de santé et d'éducation.

Par ces mesures, la BID reste déterminée à favoriser une croissance inclusive, améliorer l'accès à l'éducation et la prestation des services de soins de santé, ce qui renforce davantage son leadership en matière de développement humain durable dans l'ensemble de ses pays membres.



CETTE INTERVENTION A PERMIS D'AMÉLIORER
L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ POUR
245 616 PERSONNES,
SOIT ENVIRON 47 % DE LA POPULATION
TOTALE DES MALDIVES (516 000 HABITANTS).

ENCADRÉ 7 : RENFORCEMENT DE L'ÉTAT DE PRÉPARATION DU GOUVERNEMENT DES MALDIVES AUX FUTURES PANDÉMIES

De mai 2020 à octobre 2023, la Banque islamique de développement a accordé un financement cumulé de 20,6 millions de dollars au Gouvernement des Maldives dans le cadre du Programme stratégique de préparation et de riposte. Ce financement avait pour but de renforcer la capacité du pays à contenir la pandémie à coronavirus et son état de préparation à de futures épidémies. Le projet a été mis en œuvre en partenariat avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), en tirant parti des procédures de passation de marchés d'urgence pour pouvoir acquérir des produits médicaux essentiels. Cette approche a non seulement facilité la mise en œuvre efficace du projet, mais elle a permis de réaliser des économies substantielles de quelque 5 millions de dollars qui ont été réinvesties dans l'acquisition d'équipements médicaux supplémentaires.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Le projet a plusieurs réalisations majeures à son actif, notamment le renforcement des établissements de santé, la fourniture d'équipements médicaux essentiels, et l'amélioration de l'accès aux soins de santé entre autres.

Cinq centres régionaux essentiels ont été améliorés grâce à l'installation d'équipements de soins intensifs, et deux drones médicaux déployés pour améliorer la surveillance et l'accès

aux zones reculées. Au total, 575 unités d'équipements ont été fournis, dont 42 ventilateurs médicaux, 60 moniteurs cardiaques et 4 appareils de dialyse.

À cela s'ajoute la distribution 1 152 appareils médicaux, 23 articles présélectionnés et 142 516 équipements de laboratoire. Pour la protection des agents de terrain, le projet a fourni 2 189 660 kits de protection individuelle et plus de 4 millions de consommables.

Cette intervention a permis d'améliorer l'accès aux soins de santé pour 245 616 personnes, soit environ 47 % de la population totale des Maldives (516 000 habitants). Le projet a également mis l'accent sur la formation et le renforcement des capacités des professionnels de la santé afin de leur permettre de faire face aux futurs défis sanitaires.

Reconnaissant l'impact du projet, le ministre de la Santé des Maldives a souligné qu'il aurait une influence durable sur le système de santé du pays et affirmé que les investissements étaient essentiels pour la résilience à long terme du pays en matière de santé. Ainsi, la BID se positionne comme un partenaire majeur dans le renforcement des infrastructures de santé des Maldives et l'amélioration de leur résilience aux futures pandémies. La collaboration avec UNOPS et le recours efficace aux procédures d'urgence pour la passation de marchés ont non seulement contribué à contenir la pandémie à coronavirus, mais ont également préparé le pays à faire face à d'éventuelles épidémies.

2.1.2 : AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE

Le Programme Solutions axées sur la connaissance pour l'autonomisation économique de la BID a été créé en novembre 2023 pour lui permettre de jouer un rôle incontournable dans l'amélioration des conditions de vie, la lutte contre la pauvreté, et le renforcement de la résilience dans ses pays membres par le biais du renforcement des capacités.

En 2024, la BID a approuvé plusieurs projets innovants par l'intermédiaire du programme, pour un montant total de plus de 5,26 millions de dollars. Ces initiatives reflètent son engagement à autonomiser les populations marginalisées et à promouvoir une croissance économique durable grâce à des solutions innovantes conformes à la charia. Ci-après, les projets approuvés :

- En Algérie, le projet Herfati d'un coût de 1,10 million de dollars approuvé en septembre 2024 a marqué le retour de la BID dans le pays après de nombreuses années. Prévu pour être mis en œuvre par la banque Al Salam et approuvé par le Gouvernement algérien, il visait à accompagner les petits artisans, les entrepreneurs et les micro et petites entreprises en particulier celles dirigés par des jeunes et des femmes, en s'appuyant sur les services financiers islamiques, le renforcement des capacités et l'accès au marché du commerce électronique. Il a également stimulé le premier cadre de collaboration avec le pays préalablement aux réunions annuelles de 2025.
- Approuvée en décembre 2024 d'un coût de 3,61 millions de dollars, l'initiative Bina Business Incubator au Yémen a pour but de lever les obstacles à l'accès aux services financiers et aux ressources pour les startup et les microentreprises. Cofinancée par plusieurs partenaires, elle se veut un moyen de promouvoir l'entrepreneuriat et l'inclusion économique.
- Un montant total de 295 800 dollars a été approuvé pour des projets régionaux visant à renforcer la capacité des petites et moyennes entreprises (PME) dans sept pays membres grâce à des mécanismes de commerce interentreprises en ligne et au commerce transfrontalier.
- Enfin, les méthodes d'autonomisation économique ont été intégrées au projet HOPE Tunisie axé sur l'autonomisation des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) dans le secteur agroalimentaire qui a été approuvé en décembre 2024.

2.1.3 : FEMMES ET JEUNES

La BID reste déterminée à autonomiser les femmes et les jeunes, en intervenant dans des secteurs clés comme la santé, les ressources hydriques, le transport et le développement des PME. En 2024 elle a financé des initiatives au Kazakhstan, au Mozambique, en Sierra Leone et en Tunisie, en mobilisant des subventions dépassant 1,1 million de dollars. Ces efforts ont permis d'améliorer l'accès à la santé, à l'eau et aux transports tout en favorisant l'autonomisation économique par le biais des PME. Elle a également stimulé la numérisation au service de l'employabilité, de l'inclusion financière et de l'enseignement des science, technologie, ingénierie et mathématiques en collaboration avec le Programme du Golfe arabe pour le développement, le Centre des femmes arabes pour la formation et la recherche et le Programme des Nations Unies pour le développement.

Le portefeuille We-Fi a aussi réalisé des avancées avec un projet sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène et un projet sur la finance islamique au Bangladesh et en Indonésie. Ces initiatives évaluées à plus de 6,5 millions de dollars ont permis d'améliorer l'accès des femmes au financement, au renforcement des capacités et aux ressources essentielles.

INITIATIVES AXÉES SUR LES JEUNES

Pour combler l'écart dans les compétences numériques, la Division d'Autonomisation des Femmes et des Jeunes a lancé, en partenariat avec le PNUD, le Programme de numérisation pour l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes. Approuvé en décembre 2023, le programme accompagne les jeunes entrepreneurs au Bangladesh, en Indonésie, aux Maldives et au Pakistan par le biais de la formation numérique, la mise en correspondance des emplois et le renforcement des capacités. En 2024, la BID a traité un projet au titre du programme en Indonésie qui vise à améliorer l'employabilité des jeunes et l'entrepreneuriat grâce à des compétences numériques ciblées et à l'accès à des plateformes de recherche d'emploi.

FORUM 2024 SUR LA PROMOTION DES JEUNES

La BID a organisé son forum phare sur la promotion des jeunes en 2024 sur le thème Autonomisation et résilience des jeunes à la croisée des chemins : Vers l'avenir que nous voulons. Organisé avec Generation Unlimited et l'OIT, le forum a réuni des jeunes, des décideurs et des experts en développement pour des discussions de haut niveau sur les compétences numériques et écologiques, l'employabilité et la résilience. Des organisations non gouvernementales locales et des établissements d'enseignement y ont présenté leurs contributions, soulignant le rôle des jeunes dans le progrès social, l'innovation et le développement inclusif.





ENCADRÉ 8 : AUTONOMISATION DES RÉFUGIÉES SYRIENNES AVEC JASMINE

Lara SHAHIN, une réfugiée syrienne qui a fui en Jordanie en 2012 a fait face à d'énormes difficultés pour reconstruire sa vie et sa carrière. Décidée à ne pas baisser les bras et désireuse de créer des opportunités pour d'autres femmes dans des situations similaires, elle a créé Jasmine, une entreprise spécialisée dans des produits d'artisanat comme le savon et les produits de soins pour la peau. Grâce au Programme BID-FSID pour l'éducation des réfugiés syriens déployé en Jordanie, au Liban, en Türkiye, en Irak et en Syrie, Lara a transformé sa vision en réalité avec la création d'une entreprise florissante. Aujourd'hui, Jasmine a permis à 30 réfugiées syriennes d'accéder à l'indépendance financière et à la dignité.

OBSTACLES ET OPPORTUNITÉS

En tant que réfugiée syrienne en Jordanie, Lara a fait face à de grandes difficultés, notamment les restrictions à l'emploi pour les non jordaniens. Devant cette réalité, elle était obligée de trouver d'autres moyens de se prendre en charge. Alors qu'elle faisait du bénévolat dans des ONG internationales, Lara découvrit les compétences inexploitées des réfugiées syriennes dans la fabrication de produits d'artisanat et eut l'idée de créer une plateforme où ces talents pouvaient éclore. Toutefois d'autres obstacles ne manquèrent pas de se faire jour, notamment le manque d'espaces de travail adaptés, des stratégies de marketing limitées, et des normes sociétales restreignant la participation des femmes aux activités professionnelles.

UN SOUTIEN DÉTERMINANT

Jasmine arriva à un tournant décisif lorsqu'elle intégra le programme SPARK financé par le Programme BID-FSID pour l'éducation des réfugiés syriens. Ce partenariat apporta à Lara et son équipe les ressources nécessaires pour surmonter ces difficultés. Grâce à la collaboration du programme avec International Group For Training, Jasmine reçut une formation technique pour améliorer la qualité des produits et rationaliser les opérations. La mise au point d'une plateforme de commerce électronique permit à l'entreprise de contourner les barrières traditionnelles du marché, tandis que des solutions innovantes telles que la possibilité pour les femmes de travailler à domicile aidèrent à répondre aux contraintes culturelles. La formation en finance et en développement durable permit à Lara de faire passer Jasmine de 5 à 30 employés.

Cet appui à eu un fort impact. Jasmine a créé des emplois pour 30 réfugiées syriennes en les dotant de compétences durables grâce à des ateliers sur la fabrication de savon, la broderie et la couture. L'entreprise a acquis une reconnaissance mondiale, ses produits étant présentés dans le cadre d'expériences Airbnb, où les touristes participent à des séances de fabrication de savon. Durant la pandémie à coronavirus, la campagne Jasmine Survivors a élargi son champ d'action en offrant une formation et un soutien aux femmes victimes d'abus tout en étendant ses activités à la Syrie avec le lancement de magasins virtuels.

Le parcours réalisé par Lara grâce au Programme BID-FSID pour l'éducation des réfugiés syriens illustre les possibilités de transformation inhérentes à la résilience et la collaboration. Jasmine est plus qu'une entreprise ; c'est un symbole d'espoir et une source de subsistance durable pour les réfugiées syriennes dont les compétences et les parcours inspirent nombre d'autres personnes.



2.1.4 : BOURSES D'ÉTUDES

Créé en 1983, le Programme de bourses d'études de la BID a pour but de renforcer le capital humain dans les pays membres et au sein des communautés musulmanes établies dans des pays non membres. Il joue un rôle capital dans le développement des ressources humaines et la mobilité de la main-d'œuvre, en facilitant le renforcement des capacités et en donnant accès à l'innovation, aux connaissances et à la technologie nécessaires pour être compétitif dans un contexte mondial qui évolue rapidement.

La BID offre quatre programmes de bourses d'études, à savoir (i) le Programme de bourses d'études pour les communautés musulmanes établies dans des pays non membres (SPMC), (ii) le Programme de bourses d'excellence pour la haute technologie (MSP) pour les pays membres, (iii) le Programme de bourses de maîtrise ès sciences (MSc.) pour 20 pays membres les moins avancés (PMMA), et (iv) le programme BID-FSID pour 21 PMMA.

En 2024, la BID a accordé des bourses à 474 étudiants de 57 pays, dont 265 candidats de 22 communautés musulmanes établies dans des pays non membres, 28 candidats de 26 pays membres pour des études de doctorat et de recherche postdoctorale, 106 candidats de 19 PMMA pour la maîtrise ès sciences et 75 candidats de 21 PMMA au titre du Programme BID-FSID. La répartition globale par sexe est de 63 % pour les hommes et de 37 % pour les femmes.

Au cours des quatre dernières décennies, la BID a offert des bourses à 19 491 étudiants et universitaires de 56 pays membres et 66 communautés musulmanes, avec un ratio hommes/femmes de 70 % contre 30 %.

À la date de décembre 2024, 14 044 lauréats auront terminé leurs études et leurs recherches dans des domaines liés au développement et contribueront activement au développement de leur pays grâce à leurs connaissances et leur expertise. Le Programme de bourses d'études continue d'accompagner 1 276 étudiants et universitaires en cours d'études, tandis que 675 étudiants sont sur le point d'être admis à commencer leurs études.

Le Programme de bourses d'études est une initiative phare visant depuis longtemps à doter les professionnels en milieu de carrière de connaissances pointues, de compétences essentielles, d'une exposition internationale et de la confiance nécessaire pour contribuer efficacement au développement de leur pays.

FIG. 2.1 : BOURSES PAR PROGRAMME 1983-2024



**AU COURS DES QUATRE DERNIÈRES DÉCENNIES,
LA BID A OFFERT DES BOURSES À
19 491 ÉTUDIANTS
ET UNIVERSITAIRES DE 56 PAYS MEMBRES ET 66
COMMUNAUTÉS MUSULMANES, AVEC UN RATIO
HOMMES/FEMMES DE 70 % CONTRE 30 %.**



ENCADRÉ 9 : LE PARCOURS DE DR HUSSEIN KISIKI NSAMBA : ENTRE TRANSFORMATION ET IMPACT

Le parcours de Dr Hussein KISIKI NSAMBA, ancien boursier de la BID en Ouganda, illustre l'impact profond de l'éducation sur les individus et les communautés. Son histoire montre comment les programmes de bourses peuvent améliorer les conditions de vie et favoriser une évolution durable grâce aux opportunités, à l'autonomisation et au partage des connaissances.

Après avoir obtenu un double doctorat en génie chimique à l'université de Kuala Lumpur et à l'université de Nottingham, Dr Hussein est retourné en Ouganda, déterminé à faire bouger les choses. Il a fondé Invention Plus Group, une entreprise qui emploie aujourd'hui plus de 100 Ougandais et a créé des débouchés pour plus de 500 personnes. Ses contributions vont au-delà de l'entrepreneuriat pour toucher le monde universitaire. Il est chargé de cours en génie industriel à l'université de Makerere où il forme des étudiants de troisième cycle et évalue la recherche à l'échelle mondiale. Grâce à ces efforts, Dr Hussein est devenu une source d'espoir et d'inspiration, alliant innovation et développement communautaire.

Evoquant son parcours, Dr Hussein déclare : « J'ai toujours pensé que l'éducation était la voie, mais je n'aurais jamais imaginé qu'elle me mènerait aussi loin ». Sa vision de l'entreprise est tout aussi claire : « Je voulais créer un lieu qui permette aux gens de devenir autonomes ». Pour lui, l'aspect le plus gratifiant du travail universitaire est de voir d'autres personnes inspirées à poursuivre leurs propres rêves : « C'est du baume au cœur de voir que mon travail incite d'autres personnes à poursuivre leurs rêves ».

Mon témoignage est que cette bourse est véritablement transformatrice. Sans elle, je ne serais pas ce que je suis devenu aujourd'hui, ni ne serais là où je suis aujourd'hui. Elle m'a donné les outils, la confiance et la plateforme nécessaires pour faire une réelle différence.

Les réalisations de Dr Hussein ont également eu un effet d'entraînement au sein de sa famille. Il raconte avec fierté comment sa réussite a établi un nouvel héritage d'excellence académique : « Ça n'était jamais arrivé auparavant : un membre de notre famille titulaire d'un doctorat. Je suis fier que mon parcours ait amené mes frères et sœurs à aspirer à l'excellence académique ».

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'effet transformateur du Programme de bourses de la BID. Dr Hussein souligne l'importance de ce programme en déclarant : « Mon témoignage est que cette bourse est véritablement transformatrice. Sans elle, je ne serais pas ce que je suis devenu aujourd'hui, ni ne serais là où je suis aujourd'hui. Elle m'a donné les outils, la confiance et la plateforme nécessaires pour faire une réelle différence ». Son histoire nous rappelle avec force que l'éducation peut stimuler la réussite individuelle et la croissance de la communauté et créer un héritage d'autonomisation pour les générations futures.

2.1.5 : ASSISTANCE SPÉCIALE

Créé en 1981, le Programme d'aide aux communautés de la BID a contribué de manière significative au développement des communautés, notamment dans les pays non membres. À ce jour, il a approuvé 1 877 projets pour un montant de 910,27 millions de dollars. Il s'agit de 1 104 projets de développement visant à favoriser une croissance durable et 773 projets d'aide d'urgence. Le programme a mené à bien des projets dans 84 pays et 8 sous-régions, ce qui témoigne de sa portée et de son impact considérable.

En 2024, il a approuvé huit nouveaux projets pour un financement total de 2,270 millions de dollars. Ces projets portent sur des secteurs essentiels tels que l'éducation, la santé, l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) ainsi que le renforcement des capacités et se présentent ainsi qu'il suit :

- Expansion du Yetim Children Care Center, une crèche en Éthiopie : 0,26 million de dollars
- Expansion de Tarbia Watan Primary School en Thaïlande : 0,26 million de dollars
- Amélioration de la qualité de l'enseignement à Pan Asia International School en Thaïlande grâce aux énergies renouvelables : 0,26 million de dollars
- Multispecialty Teaching Hospital d'une capacité de 100 lits à Maharashtra, Inde : 0,50 million de dollars
- Remise à niveau des laboratoires de sciences de Brighter Horizons Academy aux États-Unis : 0,25 million de dollars
- Appui à l'enseignement supérieur à l'université de Stellenbosch en Afrique du Sud : 0,215 million de dollars
- Baraka Vocational Training Center en Éthiopie : 0,26 million de dollars
- Services intégrés de santé mentale pour les personnes déplacées dans leur propre pays/réfugiées au Kenya : 0,265 million de dollars

En ciblant des secteurs essentiels tels que l'éducation et la santé, ces projets entendent améliorer l'accès à des services de qualité, favoriser le développement du capital humain, et renforcer la cohésion sociale au sein de des communautés.

En outre, le programme a entamé en 2024 la mise au point d'un cadre de collaboration avec les communautés musulmanes établies dans des pays non membres. Ledit cadre se veut un canevas ouvert aux différentes parties prenantes dans le but de mieux comprendre les besoins et les priorités particulières des communautés musulmanes pour adapter les programmes à leurs exigences. L'objectif est de définir une approche structurée permettant à la BID de collaborer efficacement avec ces communautés.

La BID continue de lutter contre la fragilité et de renforcer la résilience et la stabilité durable grâce à une approche multidimensionnelle axée sur le renforcement des capacités, les interventions d'urgence, les partenariats stratégiques et des programmes phares ciblés, entre autres.

2.2 : STIMULER UNE CROISSANCE VERTE, DURABLE ET RÉSILIENTE

2.2.1 : FRAGILITÉ ET RÉSILIENCE

La BID fait de grandes avancées dans la lutte contre la fragilité et le renforcement de la résilience à la faveur d'une approche multidimensionnelle axée sur le renforcement des capacités, les interventions d'urgence, les partenariats stratégiques et les programmes phares ciblés. L'accent mis sur l'autonomisation des communautés et l'intégration de solutions innovantes sont au cœur de la mission de la BID qui consiste à promouvoir le développement durable dans des contextes de fragilité.

En 2024, les interventions de la BID dans ce domaine étaient axées sur ce qui suit :

- **Produits de la connaissance et renforcement des capacités** : En collaboration avec le PNUD, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et Qatar Charity, la BID a lancé un rapport biannuel sur la résilience axé sur l'intersection entre les changements climatiques et la fragilité. Elle organise également une formation internationale au renforcement des capacités visant à promouvoir les principes de non-agression et de sensibilité aux conflits dans les contextes de fragilité.

- **Programmes phares**

- **Programme de renforcement des compétences, de formation et d'éducation** : Dans le cadre de ce programme, un montant de 62 millions de dollars a été mobilisé pour le financement d'une douzaine de projets actifs qui touchent directement plus de 5 000 personnes et 600 PME en Jordanie, au Liban, en Türkiye et au Yémen. Dans les futurs plans, il est prévu de toucher 30 000 bénéficiaires supplémentaires.
- **Programme Tadamon** : Cinq ans après son lancement, l'évaluation du Programme Tadamon a démontré son impact positif sur les communautés locales, en mettant en exergue l'importance de l'appropriation des processus de développement par les communautés. Environ 670 000 personnes appartenant à des communautés enclavées dans 34 pays membres ont eu accès à des services médicaux de base et plus de 3 000 ménages défavorisés à des activités génératrices de revenus. Sa deuxième phase, Tadamon 2.0, vise à renforcer les capacités

des populations vulnérables grâce à des solutions technologiques et des initiatives d'inclusion financière.

- **Initiatives d'intervention d'urgence** : Face aux crises qui s'aggravent, la BID a affecté un montant de 4 millions de dollars à l'aide humanitaire à Gaza et aux réfugiés soudanais au Tchad, en Égypte et en Libye. Cette initiative a mobilisé plus de 42 millions de dollars sous forme de subventions additionnelles pour fournir des denrées alimentaires et des produits médicaux essentiels aux personnes dans le besoin.
- **Leadership et partenariats stratégiques** : En tant que président de la Plateforme de coordination des banques multilatérales de développement (BMD) pour 2024, la BID mène des discussions sur l'intégration de la migration dans

les stratégies de développement. Elle a également conclu un accord-cadre opérationnel avec le CICR afin de renforcer les capacités d'intervention d'urgence dans les zones touchées par des conflits.

- **Analyse et évaluation des pays** : La BID procède à des évaluations dans la région du Sahel dans le but de déterminer les facteurs de fragilité et de résilience dans l'optique de ses futurs programmes et collaborations stratégiques.
- **Suivi et communication d'informations** : La BID suit activement la situation en Palestine, au Liban, en Syrie ainsi que dans la région du Sahel, et en rend compte afin d'évaluer l'impact des changements institutionnels et d'adapter ses stratégies en conséquence.



مؤسسة نداء للتنمية والتطوير
NEDA'A FOUNDATION FOR DEVELOPMENT

ENCADRÉ 10 : TRANSFORMATION D'UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE LOCALE AU YÉMEN POUR EN RENFORCER L'IMPACT

En 2023-2024, la Fondation Neda'a for Development, une institution locale au Yémen, a lancé sa transformation pour consolider ses opérations et s'aligner sur les normes internationales. Confrontée à des difficultés structurelles et opérationnelles, elle a entamé une refonte stratégique avec l'actualisation de ses politiques, l'affinement de son organigramme, et le renforcement de la transparence et de l'efficacité pour répondre aux exigences des donateurs.

Un volet essentiel de cette transformation a été l'intérêt particulier accordé au renforcement des capacités institutionnelles. À la faveur de formations ciblées, de consultations et de participations à des forums de développement, la fondation a redéfini ses priorités, optimisé ses performances, et institué une culture d'amélioration constante. Ce basculement lui a permis de répondre aux besoins essentiels du Yémen dans des domaines tels que la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau, l'éducation et l'autonomisation économique, en mettant l'accent sur le développement durable.

En deux ans, la fondation a offert des avantages tangibles aux communautés locales en lançant 28 projets à fort impact dans divers secteurs. Cela a permis d'apporter une assistance immédiate tout en garantissant la viabilité à long terme. En améliorant les conditions de vie, en créant des emplois, et en offrant des services de base, la fondation a démontré son engagement à promouvoir un changement significatif au Yémen.

La capacité de la fondation à nouer et renforcer des partenariats avec des organisations internationales telles que International Islamic Charitable Organization (Koweït),



EN DEUX ANS, LA FONDATION A OFFERT DES AVANTAGES TANGIBLES AUX COMMUNAUTÉS LOCALES EN LANÇANT
28 PROJETS À FORT IMPACT
DANS DIVERS SECTEURS.

la Fondation Al-Khair (Royaume-Uni) et le Croissant-Rouge turc a été déterminante dans cette réussite. Cette collaboration a permis non seulement d'obtenir des financements, mais aussi un soutien technique précieux qui a servi à améliorer la qualité des projets de la fondation. En outre, la fondation a adhéré à sept plateformes mondiales de donateurs, ce qui lui a permis d'obtenir des financements, de participer à des conférences internationales, et d'étoffer son réseau mondial. Cette démarche a considérablement renforcé sa capacité à impulser des changements de taille.

L'expérience de la fondation témoigne de l'importance des partenariats stratégiques et de la capacité d'adaptation du leadership. En mobilisant des ressources et en nouant des partenariats utiles, la fondation s'est positionnée comme un acteur clé dans la promotion du développement durable et la reconstruction du Yémen.

2.2.2 : FINANCEMENT DURABLE

La BID a fait de grands pas en avant dans l'amélioration de son cadre de financement durable qui a été actualisé pour s'aligner sur les dernières normes établies par l'Association internationale des marchés de capitaux. Ce cadre amélioré joue un rôle central puisqu'il permet à la BID d'émettre des soukous verts durables et de mobiliser ainsi des ressources essentielles sur les marchés financiers mondiaux. L'objectif principal de ces soukous est de financer ou refinancer des projets qui sont non seulement respectueux de l'environnement mais aussi socialement responsables, en mettant l'accent sur la durabilité et la résilience.

Jusqu'ici, la BID a réussi à émettre des soukous verts et durables pour plus de 5 milliards de dollars, qui ont été consacrés à des initiatives respectueuses du climat et des projets de développement social dans ses pays membres. Ce chiffre impressionnant souligne l'engagement de la BID à promouvoir le développement durable et à relever les défis des changements climatiques. Elle prévoit d'autres émissions dans un avenir proche conformément à sa ferme volonté de renforcer son impact en matière de financement durable.

JUSQU'ICI, LA BID A RÉUSSI À ÉMETTRE DES SOUKOUS VERTS ET DURABLES POUR PLUS DE 5 MILLIARDS DE DOLLARS QUI ONT ÉTÉ CONSACRÉS À DES INITIATIVES RESPECTUEUSES DU CLIMAT ET DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DANS SES PAYS MEMBRES.

ENCADRÉ 11 : ÉMISSION DE SOUKOUS DURABLES POUR UN DÉVELOPPEMENT À FORT IMPACT

Le guide pour des soukous verts, sociaux et durables (collectivement appelés « soukous durables ») a été lancé lors des réunions annuelles 2024 et de la célébration du cinquantenaire de la BID à Riyadh. Ce guide est le fruit d'une collaboration



entre l'Association internationale des marchés de capitaux, la Banque islamique de développement et London Stock Exchange Group. Il a pour but de donner aux émetteurs et aux acteurs du marché des orientations pratiques sur l'étiquetage des soukous comme étant verts, sociaux ou alignés sur le développement durable, sur la base des principes de l'Association internationale des marchés de capitaux annoncés lors de la COP28 tenue en décembre 2023.

La BID a également publié son rapport 2023 sur l'impact durable des soukous et l'affectation de leurs produits qui présente en détail l'utilisation des rendements de trois émissions de soukous thématiques : soukous verts (novembre 2019), soukous durables face à la pandémie à coronavirus (juin 2020) et deuxième série de soukous durables (mars 2021). Le rapport qui porte sur les activités menées au 31 décembre 2023 met en évidence l'impact tangible de ces projets. Figurent au nombre des réalisations l'installation de 2 742 MW d'énergie renouvelable, une réduction des émissions de CO2 de 410 971 tonnes et un meilleur accès à l'assainissement pour 3 505 628 de ménages. Le rapport fait également état de la construction de 44 440 salles de classe et de 14 761 kilomètres de routes, ainsi que de l'appui à 20 418 PME, autant de contributions significatives aux objectifs de développement durable.

FIGURENT AU NOMBRE DES RÉALISATIONS L'INSTALLATION DE

2 742 MW

D'ÉNERGIE RENOUVELABLE, UNE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO2 DE

410 971 TONNES

ET UN MEILLEUR ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT POUR

3 505 628 DE MÉNAGES.

LE RAPPORT FAIT ÉGALEMENT ÉTAT DE LA CONSTRUCTION DE

44 440 SALLES DE CLASSE,

ET DE

14 761 KILOMÈTRES

DE ROUTES, AINSI QUE DE L'APPUI À

20 418 PME.



ENCADRÉ 12 : GREEN FUND DIGITAL PHILANTHROPY – INDONÉSIE

La plateforme Tadamon, financée par la BID et le FSID et mise en œuvre par le Programme des Nations unies pour le développement, est maintenant dans sa dernière année de fonctionnement. Elle offre un large éventail d'initiatives et de programmes de formation permettant d'autonomiser les organisations de la société civile de la région OCI.

C'est le cas de Tadamon Crowdfunding Academy, un programme phare qui dote les organisations de la société civile des compétences et connaissances nécessaires à la préparation et le lancement de campagnes de financement participatif pour leurs projets. Jusqu'ici, ces campagnes ont mobilisé collectivement 16,79 millions de dollars, ce qui montre l'impact tangible des efforts déployés par l'académie.

Pour célébrer ces réalisations et amplifier la réussite des organisations de la société civile, la série #CrowdfundingChampions a été lancée. L'un de ces champions est Greeneration, une organisation indonésienne qui a créé la plateforme de financement participatif Green Fund Digital Philanthropy, avec le soutien de Tadamon Crowdfunding Academy.

Les paysages verdoyants et les îles tentaculaires de l'Indonésie sont confrontés à un défi environnemental urgent : les villages du bassin du fleuve Citarum sont en proie à de graves problèmes de gestion des déchets, le plastique et les ordures obstruant les rivières et détruisant les écosystèmes. Toutefois, l'innovation aide à relever ces défis. Avec l'encadrement de Tadamon Crowdfunding Academy, Greeneration a mis au point la plateforme Green Fund Digital Philanthropy pour financer des solutions communautaires. Un an après son adhésion à l'académie, Greeneration a levé 224 090 dollars, s'est mis en rapport avec de nouveaux partenaires potentiels, et a lancé avec succès la plateforme d'appui aux initiatives vertes.

Grâce à la plateforme Green Fund Digital Philanthropy, divers projets permettent aux communautés locales de recycler, réduire les déchets, et protéger leur environnement. Ces initiatives montrent que l'action collective peut conduire à des changements importants ouvrant la voie à un avenir plus propre et plus vert pour l'Indonésie.

Ces initiatives montrent que l'action collective peut conduire à des changements importants ouvrant la voie à un avenir plus propre et plus vert pour l'Indonésie.



2.2.3 : FINANCEMENT DE L'ACTION CLIMATIQUE

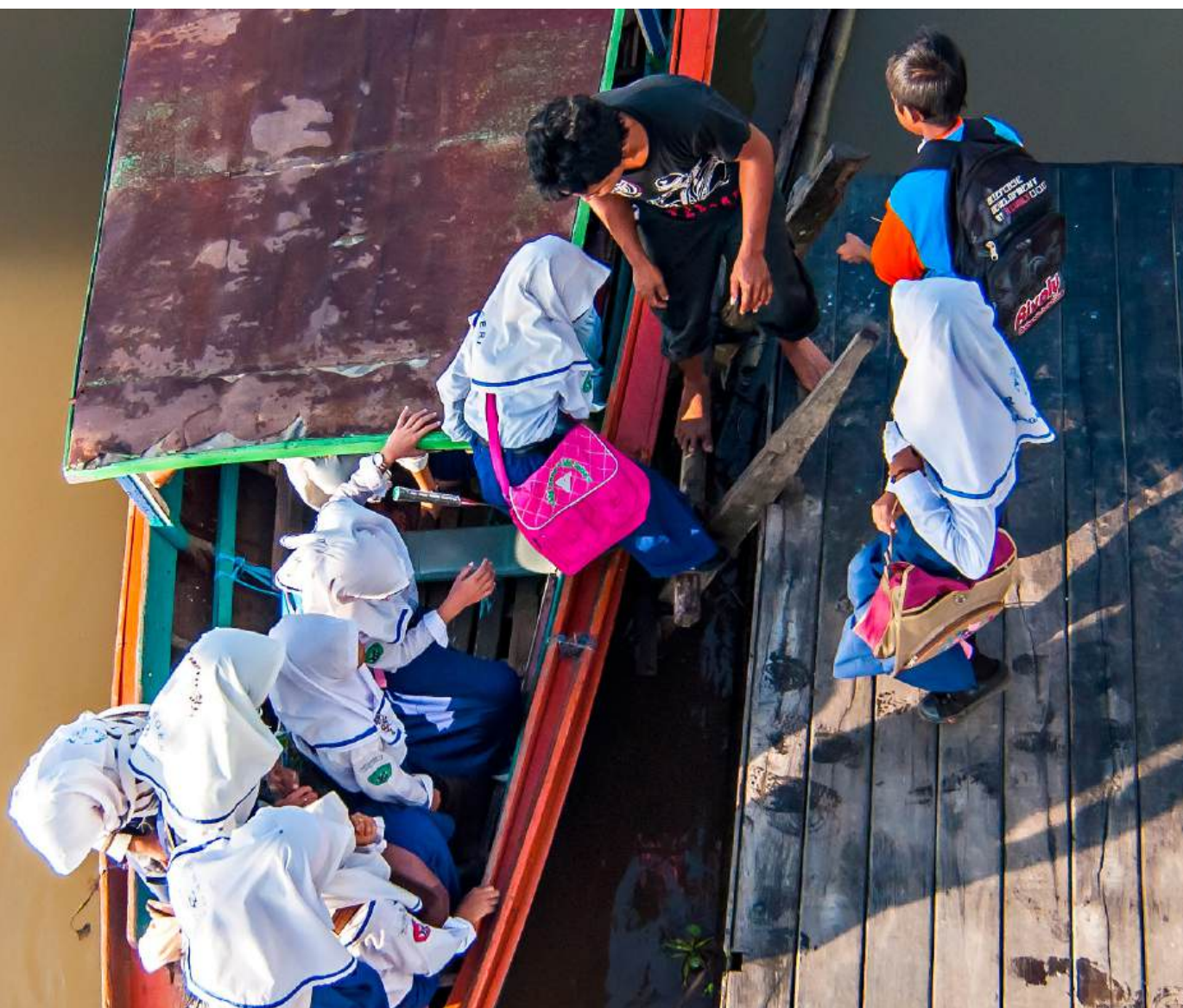
La BID s'est montrée proactive dans la lutte contre les changements climatiques en prenant des engagements financiers importants, en mobilisation des ressources, et en collaborant avec les pays membres et organisations internationales, dans le but ultime de réaliser un développement durable et la résilience face aux effets. Ses initiatives et engagements en faveur de l'action climatique et de la viabilité environnementale en 2024 sont restés en cohérence avec les objectifs de l'Accord de Paris et la nécessité de renforcer la résilience face aux changements climatiques dans l'ensemble des pays membres. Elle a intégré les dimensions des changements climatiques et de croissance verte dans toutes les stratégies de partenariat et les cadres de collaboration lancées en 2024, notamment avec l'Azerbaïdjan, la Côte d'Ivoire, le Suriname, l'Ouganda, la Türkiye, l'Algérie et le Brunei.

ENGAGEMENT POUR LE FINANCEMENT DE L'ACTION CLIMATIQUE

- La BID a dépassé de 35 % son objectif de financement de l'action climatique pour 2025, avec 46 % des engagements financiers globaux pour un montant d'environ 2,397 milliards de dollars.
- Ce financement climatique est réparti entre l'adaptation (51,4 %, soit 1 233 millions de dollars) et l'atténuation (48,6 %, soit 1 164 millions de dollars).

MOBILISATION DE RESSOURCES

- La BID a levé 2,3 millions de dollars auprès du Fonds vert pour le climat en faveur des Maldives afin d'améliorer l'accès au financement de l'action climatique.
- La BID a obtenu l'accréditation au Fonds vert pour le climat et mobilisé 6,3 millions de dollars pour permettre à l'Ouganda d'améliorer son réseau d'observation météorologique.
- La BID a fourni au Pakistan 1,1 million de dollars provenant du Partenariat NDC pour la mise en place de systèmes résilients aux changements climatiques.



CONFÉRENCES ET INITIATIVES

- La BID a participé à de nombreuses conférences dont la COP29 et la COP16 où elle a pris des engagements importants. À la COP29, une déclaration commune avec les BMD prévoyait un financement annuel pour le climat de 120 milliards de dollars en faveur des pays à revenu faible et intermédiaire et de 50 milliards de dollars pour les pays à revenu élevé d'ici 2030. À la COP16, elle s'est engagée à verser 1 milliard de dollars pour le Partenariat mondial de Riyadh pour la résilience à la sécheresse et à participer conjointement avec le Groupe de coordination arabe à un financement de 10 milliards pour la lutte contre la dégradation des sols.

PRODUITS DE LA CONNAISSANCE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- La BID a mis au point divers produits de la connaissance, notamment des mécanismes de comptabilisation des gaz à effet de serre et de gestion des risques climatiques.
- De nombreuses séances de formation et ateliers ont été organisés pour permettre au personnel et aux parties prenantes de mieux comprendre le financement de l'action climatique et les sauvegardes environnementales.

SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALE

- La mise en œuvre de la politique des sauvegardes environnementales et sociales est lancée, avec une sensibilisation du personnel opérationnel et des fonctionnaires publics.
- Un plan de renforcement des capacités de sauvegarde pour 2025-2029 a été préparé pour promouvoir le développement durable dans les pays membres.
- La BID a arrêté un montant de 400 000 dollars pour le financement de la préparation des projets de sauvegardes environnementales et sociales, y compris la supervision de la mise en œuvre des projets en cours.

2.2.4 : DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

La BID est déterminée à renforcer la croissance socioéconomique et le développement durable dans ses pays membres par le biais d'investissements importants dans l'agriculture, l'énergie, le transport et les infrastructures hydrauliques, en mettant l'accent sur la durabilité, l'inclusivité et la résilience au climat.

AGRICULTURE

La BID considère le secteur de l'agriculture et du développement rural comme un moteur de l'économie de nombre de ses pays membres. C'est pourquoi elle continue d'aider ces pays à réaliser une croissance agricole durable et à renforcer la sécurité alimentaire. En 2024, elle a approuvé 12 projets de développement agricole et rural pour un montant total de 745 millions de dollars. Font partie des principaux projets financés, le projet de sécurité alimentaire d'urgence (phase 2) en Jordanie (200 millions de dollars), le projet de réduction de la pauvreté au Pakistan (118,40 millions de dollars), et le projet de transformation agricole dans le nord du Sénégal (65,1 millions de dollars).

La BID travaille activement sur des programmes régionaux visant à aider les pays membres à faire face à des défis de développement communs. Les programmes régionaux en cours de préparation sont (i) le programme de résilience de l'élevage en Afrique et (ii) l'initiative régionale pour le commerce et la transformation du mil, du sorgho et du blé.

La BID continue d'évaluer l'efficacité de ses opérations et la santé générale de son portefeuille dans ce secteur. En 2024, il a été procédé à une revue du portefeuille sectoriel de l'agriculture, des ressources hydriques et du développement rural en Guinée pour (i) effectuer une analyse des projets dans le domaine de l'agriculture, des ressources hydriques et du développement rural ; (ii) déterminer les limites du portefeuille ; (iii) établir les nouvelles tendances et les enseignements tirés afin d'améliorer la conception et la mise en œuvre.

ÉNERGIE

Le développement des infrastructures énergétiques des pays membres a toujours été une priorité majeure pour la BID. Elle poursuit la mise en œuvre de sa politique en matière d'énergie, qui repose sur quatre piliers majeurs, à savoir (i) le relèvement du taux d'accès à l'énergie dans les pays membres ; (ii) la promotion des énergies renouvelables ; et (iii) l'amélioration de l'efficacité énergétique pour mieux gérer la consommation. Le partage des connaissances en matière d'énergie entre les pays membres demeure également important.

Plusieurs programmes et initiatives phares ont été mis au point, notamment le programme de coopération en matière d'énergies renouvelables pour alimenter l'Afrique, l'électrification des services de santé ruraux à l'aide d'énergies renouvelables et de waqf, en partenariat avec le PNUD, la collaboration active avec Sustainable Energy for All in Africa, et la plateforme de financement de l'accélérateur de transition énergétique de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables.

En 2024, la BID a approuvé neuf projets énergétiques pour un coût de 923,90 millions de dollars, dont 472,92 millions

pour le projet de centrale hydroélectrique à accumulation par pompage à El Menzel, au Maroc, 47,68 millions pour le réseau de transmission et de distribution d'électricité au Suriname, 80 millions pour la construction d'une centrale thermique de 40 MW à Kankan, en Guinée, et 32 millions d'euros pour le financement d'un projet d'électrification rurale au Bénin.

Auparavant, la majeure partie des financements de la BID dans le secteur ciblaient la production d'électricité conventionnelle. Aujourd'hui, une plus grande attention est accordée aux projets d'interconnexion électrique régionale afin d'accroître l'efficacité du secteur dans les pays membres et de promouvoir les projets d'énergie renouvelable.

L'énergie restera l'un des secteurs clés du programme de développement de la BID qui continuera d'y orienter ses investissements pour promouvoir la croissance économique et l'amélioration de la qualité de vie dans les pays membres. Cela passera par le recours à son mécanisme de financement conventionnel, la mise au point de nouveaux mécanismes innovants et l'appui des partenariats.

TRANSPORT

En 2024, la BID a donné la priorité au transport durable pour l'inclusion et la prospérité, en mettant l'accent sur l'amélioration de la connectivité comme levier de la croissance économique et de l'intégration régionale. Elle a approuvé 12 projets dans le secteur pour un montant total de 2,71 milliards de dollars dont un financement propre de 1,50 milliard (55,2 %) et un cofinancement de 1,21 milliard (44,8 %). Les approbations sont ainsi réparties : 1,22 milliard de dollars pour des routes et autoroutes (10 projets), 15 millions pour un port et 261,18 millions pour un chemin de fer. Ces initiatives visent à améliorer l'accès, l'efficacité et la résilience tout en réduisant le temps et les coûts de transport, en favorisant les échanges, et en optimisant les moyens de subsistance dans les pays membres.

Les projets contribuent à la connectivité régionale et sous-régionale, l'augmentation du volume du transit du commerce, l'épanouissement du tourisme, et la création d'emplois, tout en répondant aux futures exigences en matière de transport. Ils sont en cohérence avec les objectifs de développement durable, notamment l'ODD 1 (Pas de pauvreté), l'ODD 8 (Travail décent), l'ODD 9 (Infrastructure) et l'ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques).



LES PROJETS CONTRIBUENT À LA CONNECTIVITÉ RÉGIONALE ET SOUS-RÉGIONALE, L'AUGMENTATION DU VOLUME DU TRANSIT DU COMMERCE, L'ÉPANOUISSEMENT DU TOURISME, ET LA CRÉATION D'EMPLOIS, TOUT EN RÉPONDANT AUX FUTURES EXIGENCES EN MATIÈRE DE TRANSPORT. ILS SONT EN COHÉRENCE AVEC LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, NOTAMMENT L'ODD 1 (PAS DE PAUVRETÉ), L'ODD 8 (TRAVAIL DÉCENT), L'ODD 9 (INFRASTRUCTURE) ET L'ODD 13 (MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES).



ENCADRÉ 13 : DE LA VISION À LA RÉALITÉ : COMMENT LE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ A-T-IL PERMIS DE TRANSFORMER LE TRANSPORT AÉRIEN

L'agrandissement de l'aéroport international Queen Alia à Amman, en Jordanie, est un excellent exemple du potentiel de transformation des partenariats public-privé. Avec un financement de 125 millions de dollars de la BID, le projet a permis de faire passer la capacité de l'aéroport de 3,5 à 9 millions de passagers par an, avec une conception évolutive visant 12 millions d'ici 2025 et 16 millions à l'horizon 2032. Le succès du projet tient à des partenariats stratégiques, une conception innovante, et des technologies de pointe qui ont permis d'améliorer l'efficacité opérationnelle et la durabilité. Le projet a généré plus de 1,82 milliard de dollars en droits de concession pour le Gouvernement jordanien et 2,2 milliards en termes d'activité économique

annuelle et créé 40 000 emplois dans tous les secteurs. Avec une desserte améliorée de plus de 100 destinations, l'aéroport est devenu un hub régional stimulant le tourisme, le commerce et la croissance économique. Sa réussite montre comment le partenariat public-privé peut favoriser des solutions durables en matière d'infrastructures de transport, la connectivité régionale et la prospérité à long terme.

AVEC UN FINANCEMENT DE
125 MILLIONS DE DOLLARS
DE LA BID, LE PROJET A PERMIS DE FAIRE PASSER
LA CAPACITÉ DE L'AÉROPORT DE 3,5 À 9 MILLIONS
DE PASSAGERS PAR AN, AVEC UNE CONCEPTION
ÉVOLUTIVE VISANT 12 MILLIONS D'ICI 2025 ET
16 MILLIONS À L'HORIZON 2032.

La célébration du cinquantenaire de la BID a été une excellente occasion d'évaluer le potentiel des solutions de mobilité électronique durable dans les pays membres pour atteindre les objectifs en matière d'action climatique et de développement durable.

Le secteur des transports figure également en bonne place dans des documents stratégiques clés et analyses comme les stratégies de partenariat avec l'Ouzbékistan et le Maroc et les cadres de collaboration avec la Türkiye et d'autres pays. Des rapports d'achèvement ont été finalisés pour des projets en Türkiye, au Kirghizistan, au Nigéria et en Ouganda, avec des analyses de bonne qualité.

En collaboration avec des partenaires internationaux, la BID a organisé des événements tels que le webinaire sur le thème Accélérer la transition vers une mobilité électronique durable, une table ronde sur le financement de la sécurité routière dans la région arabe, et des ateliers sur le financement de l'action climatique et la connectivité transfrontalière. Le fait que le secteur ait privilégié les solutions durables a favorisé l'innovation, l'inclusion et la prospérité des populations vulnérables.

Ces réalisations témoignent de l'engagement de la BID à offrir des solutions de transport inclusives, résilientes et efficaces qui stimulent la croissance socioéconomique, l'intégration régionale et la réduction de la pauvreté dans les pays membres. La célébration du cinquantenaire de la BID a été une excellente occasion d'évaluer le potentiel des solutions de mobilité électronique durable dans les pays membres pour atteindre les objectifs en matière d'action climatique et de développement durable. La table ronde a permis de se pencher sur les meilleures pratiques de financement de la sécurité routière aux niveaux régional et mondial et les moyens de libérer les opportunités nationales pour le financement durable des politiques et mesures y relatives.

EAU, DÉVELOPPEMENT URBAIN ET ASSAINISSEMENT

En 2024, la BID a renouvelé son engagement à accorder la priorité aux infrastructures hydrauliques résilientes au climat et aux pratiques d'utilisation efficace de l'eau, un levier du développement dans ses pays membres. En application de ses politique et stratégie en matière d'eau, la BID a travaillé avec les pays membres sur des programmes d'investissement transformateurs, des projets, des partenariats stratégiques et des initiatives de renforcement des capacités. C'est ainsi que EFTP a été intégré dans les travaux de développement du secteur de l'eau menés dans les pays membres. La BID s'est également évertuée à garantir un accès équitable à l'eau et à l'assainissement et à consolider le rôle de la gestion de l'eau dans la productivité agricole, en renforçant la résilience face aux changements climatiques.

Elle a approuvé un financement de 2,1 milliards de dollars dans le secteur de l'eau, démontrant ainsi son leadership lorsqu'il s'agit de faire face à la difficile problématique de la gestion de l'eau dans ses pays membres.

FIGURE PARMI LES PRINCIPALES OPÉRATIONS LES PROJETS CI-APRÈS :

- Développement de ressources hydriques résilientes au climat du Kazakhstan, d'un coût de 1,15 milliard de dollars. Il est prévu au titre du projet de construire et réhabiliter 11 réservoirs de stockage d'eau saisonnières et de moderniser 3 400 km de réseaux d'irrigation couvrant 350 000 hectares de terres cultivées. Le projet a également mis en place un programme d'enseignement et de formation techniques et professionnels pour préparer plus de 1 000 opérateurs à une meilleure gestion des systèmes de contrôle et d'acquisition de données en temps réel des canaux.
- Gestion des ressources en eau résilientes au climat de Maiden Tower en Azerbaïdjan, d'un coût de 96,5 millions de dollars. Avec un système d'irrigation couvrant 8 400 hectares, le projet contribue directement à l'amélioration des conditions de vie de 1,6 million de personnes.

La BID a également continué de financer l'accès équitable aux services urbains tout en mettant l'accent sur l'édification d'infrastructures résistantes au climat. Elle est déterminée à promouvoir des villes où il fait bon à vivre en encourageant une croissance urbaine inclusive et durable et en créant des voies et moyens pour un développement économique et social à long terme.

À titre d'exemple, la BID a approuvé un montant de 37,10 millions de dollars pour la phase 2 du projet de développement des zones périurbaines de Ouagadougou au Burkina-Faso. Cette initiative vise à améliorer durablement les conditions de vie de plus de 4,7 millions de résidents du Grand Ouagadougou (capitale et banlieues), y compris les personnes déplacées à l'intérieur du pays. Le projet est centré sur le renforcement des moyens de protection contre les inondations urbaines grâce à des systèmes de collecte et de drainage des eaux de pluie adaptés au climat, l'amélioration de la gestion des déchets solides, et le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des services municipaux en matière d'assainissement et de planification urbaine.

En collaboration avec Global Water and Sanitation Center de l'Institut asiatique de technologie, la BID a également organisé un programme pratique de renforcement des capacités sur l'assainissement inclusif à l'échelle des villes et la gestion des boues fécales, qui a réuni 20 participants des agences nationales d'exécution de l'assainissement et le personnel opérationnel de la BID en poste dans 10 pays membres de la région Asie.

Enfin, en marge du 12e Forum urbain mondial, tenu du 4 au 8 novembre au Caire, en Égypte, la BID a organisé une rencontre sur la réhabilitation des logements dans les établissements urbains historiques de la région arabe.

ENCADRÉ 14 : FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE LA BID DANS LE SECTEUR DE L'EAU

One Water Summit, tenu à Riyadh, Arabie saoudite, en marge de la COP16. La BID a joué un rôle innovant dans la promotion de la sécurité mondiale de l'eau en faisant une déclaration commune au nom de neuf banques multilatérales de développement lors du sommet. Dans cette déclaration, le président de la BID a réaffirmé l'engagement collectif des banques multilatérales de développement à relever les défis mondiaux liés à l'eau et souligné que l'eau est une priorité incontournable pour le développement durable.

Au cours des cinq dernières années, les banques multilatérales de développement ont collectivement injecté 50 milliards de dollars dans le secteur de l'eau au profit de plus de 400 millions de personnes par le biais de financements et de l'assistance technique. À la faveur de cette initiative, elles se sont engagées à renforcer leur appui aux investissements dans le secteur entre 2025 et 2030 en se focalisant sur l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement, l'intensification de l'irrigation pour améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, l'amélioration de la gestion des inondations et la promotion de la gestion durable des ressources hydriques.

Le sommet a servi de plateforme essentielle de renforcement de la collaboration entre les banques multilatérales de développement, d'amélioration des possibilités de cofinancement, et de rationalisation des processus de mise en œuvre des projets. Cet événement marquant a mis en évidence le leadership de la BID dans la jonction des efforts

des banques multilatérales de développement pour relever les défis mondiaux liés à l'eau. En se faisant le porte-voix de la communauté du développement au-devant de la scène, la BID continue de défendre des solutions innovantes, inclusives et durables pour assurer à ses pays membres et aux autres pays un avenir résilient dans le domaine de l'eau.

En outre, les contributions de la BID au 10e Forum mondial de l'eau, tenu à Bali, en Indonésie, ont davantage mis en exergue son rôle de chef de file face aux défis de l'eau dans le monde. Sa délégation a participé activement à plus de 30 sessions en prononçant des discours et en prenant part à des tables rondes. Sur le plan stratégique, la BID a profité de cette occasion pour renforcer ses partenariats avec la Banque asiatique de développement, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, l'OCDE, etc. et discuter des mécanismes de collaboration, notamment le financement de l'action climatique, pour aider les régions touchées par le stress hydrique.

AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, LES BANQUES MULTILATÉRALES DE DÉVELOPPEMENT ONT COLLECTIVEMENT INJECTÉ
50 MILLIARDS DE DOLLARS
DANS LE SECTEUR DE L'EAU AU PROFIT DE PLUS DE
400 MILLIONS
DE PERSONNES PAR LE BIAIS DE FINANCEMENTS ET DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE.



2.2.5 : SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

Initiative visant à promouvoir la collaboration et le partage des connaissances scientifiques entre les pays membres, le Programme science, technologie et innovation (STI) joue un rôle majeur depuis sa création. Il a 112 opérations de subventions approuvées à son actif, soit un montant total de 15,52 millions de dollars. Ces subventions ont été déterminantes en termes de renforcement des capacités scientifiques et technologiques des différents pays en permettant de mettre à disposition des équipements essentiels et d'offrir des formations ainsi que des possibilités d'échange de connaissances.

En 2024, le programme a continué d'évoluer avec l'approbation de huit nouveaux projets intégrant des volets STI pour résoudre des problèmes sectoriels déterminés. Ces projets portent sur le déploiement de technologies numériques dans divers secteurs, notamment l'agriculture, la santé, l'éducation et les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), avec un financement total de 1,85 million de dollars. Ces technologies devraient permettre d'améliorer considérablement la qualité des services et les processus de suivi et en fin de compte aboutir à de meilleurs résultats dans les interventions.

Le projet d'élargissement des services de télésanté en Afghanistan, en collaboration avec le Fonds d'affection spéciale humanitaire pour l'Afghanistan, figure en bonne place dans le Programme STI. Cette initiative financée à hauteur de 300 000 dollars par KSRelief et de 50 000 dollars par le partenaire technique Educast a pour but d'améliorer l'accès à des soins de santé de qualité dans 20 provinces. Elle est axée sur la formation de quelque 3 500 prestataires de soins de santé à la technologie de la télésanté, en vue d'améliorer la culture numérique des médecins afghans et leur permettre de fournir des services cliniques par le biais de la téléconsultation.

Par ailleurs, le Programme STI a publié en 2024 un rapport exhaustif sur les technologies agricoles, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Fonds international de développement agricole. Ledit rapport met en évidence 120 technologies de sécurité alimentaire viables et climato-intelligentes dans 10 pays dont le Bangladesh, le Brésil et le Nigéria, et présente des solutions innovantes à la fois abordables et transférables.

Le Programme STI a également mis au point divers produits de connaissance et de sensibilisation tels que le mécanisme d'évaluation des technologies vertes et intelligentes pour le climat, les initiatives d'apprentissage mixte dans la région du CAREC et les études de cas présentées au forum STI de l'ONU. Ces ressources visent à promouvoir la compréhension et l'application de la science et de la technologie face aux enjeux mondiaux.



ENCADRÉ 15 : LANCEMENT DU PROGRAMME DE COOPÉRATION POUR LE DÉPLOIEMENT DE TECHNOLOGIES

Le Programme de coopération pour le déploiement de technologies a été lancé pour faciliter le transfert et le déploiement de technologies rentables répondant aux défis du développement dans les pays membres. Depuis son approbation en août 2023, la BID a obtenu 120 millions de dollars de promesses de subventions à ajouter à ses propres ressources, en ciblant trois domaines clés, à savoir (i) les technologies innovantes de stabilisation des sols pour la construction de voiries rurales, (ii) le développement de l'industrie de l'aquaculture, et (iii) les technologies agricoles numériques.

En 2024, le programme a pris des mesures importantes en vue de la mise en œuvre avec deux évaluations technologiques. La première, élaborée en collaboration avec le ministère marocain de l'Équipement et de l'Eau, est axée sur les technologies innovantes de stabilisation des sols pour la construction de routes, tandis que la seconde, préparée en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, se penche sur les technologies de pointe du secteur de l'aquaculture.

L'approbation du projet de reconstruction de la route Kambia – Tomparie – Kamawkie en Sierra Leone est une



étape importante dans le cadre du programme. Ce projet a permis de concrétiser une subvention de 8,10 millions d'euros, accordée par Probase, partenaire technologique du programme, pour le déploiement de sa technologie innovante de stabilisation des sols. Ajouté au financement de la BID, ce don a permis de débloquer 62 millions d'euros supplémentaires sous forme de financement assorti de conditions avantageuses pour la construction de 105 km de voiries rurales. Le recours à la technologie Probase devrait permettre de réduire les coûts de construction d'environ 35 %, avec une garantie d'entretien des routes sur 10 ans.

En 2024, la BID a également reçu de Doktor Technologies un engagement de 35 millions de dollars pour le déploiement de ses solutions numériques de gestion agricole conçues pour les petits exploitants. Pour promouvoir cette initiative, une visite de familiarisation technologique réunissant des experts de haut niveau de la Sierra Leone, du Togo et de l'Ouganda a été organisée en Türkiye. Elle a suscité un vif intérêt et des discussions sur la manière dont ces technologies agricoles numériques pourraient améliorer la productivité et la compétitivité de l'agriculture dans leurs pays respectifs.

Par le biais du Programme de coopération pour le déploiement de technologies la BID continuera de faciliter le déploiement de technologies adaptées aux besoins et pouvant permettre de relever les défis du développement et renforcer la croissance économique.



Photo : Atelier de démonstration technologique avec Doktor Technologies en Türkiye, en présence des représentants du Togo, de la Sierra Leone et de l'Ouganda.

EN 2024, LA BID A ÉGALEMENT REÇU DE
DOKTOR TECHNOLOGIES UN ENGAGEMENT DE
35 MILLIONS DE DOLLARS
POUR LE DÉPLOIEMENT DE SES SOLUTIONS
NUMÉRIQUES DE GESTION AGRICOLE CONÇUES
POUR LES PETITS EXPLOITANTS.

3



CHAPITRE 3

RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ INSTITUTIONNELLE

La capacité de la Banque islamique de développement à produire un impact et à fonctionner efficacement est sous-tendue par des structures et processus internes solides, notamment en matière de gouvernance, de gestion des risques, d'audit, de conformité et d'informatique. En 2024, la BID a veillé à la préservation de l'intégrité et de l'efficacité de ses systèmes afin qu'ils continuent à appuyer sa mission et son excellence opérationnelle.

3.1 : CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le Conseil des Gouverneurs de la Banque islamique de développement (BID) est composé de représentants de haut niveau des 57 pays membres. Cet organe directeur se réunit chaque année dans un pays membre, avec une réunion tous les trois ans au siège de la BID. Chaque pays membre est représenté par un gouverneur qui détient 500 voix de base, ainsi que des voix supplémentaires en fonction des parts qu'il a souscrites. Les décisions sont prises à la majorité des voix, ce qui permet au Conseil des Gouverneurs d'évaluer les résultats et de définir les futures stratégies.

REUNIONS ANNUELLES 2024 DU GROUPE DE LA BID

Sous le patronage royal du Serviteur des deux saintes mosquées, le roi Salman BIN ABDULAZIZ AL SAUD, le Groupe de la BID a tenu ses réunions annuelles du 27 au 30 avril 2024 à Riyadh, en Arabie saoudite, sur le thème « Célébrer le Passé, Préparer l'Avenir : Originalité – Solidarité – Prospérité ». Quelque 49 activités se sont déroulées au cours de cet événement, notamment des réunions statutaires et des sessions de partage de connaissances, avec des services d'interprétation dans plusieurs langues pour faciliter la participation.

La 49^e réunion annuelle du Conseil des Gouverneurs s'est tenue le 29 avril, avec à l'ordre du jour l'examen du rapport annuel de la BID, l'approbation des états financiers et l'élection des président et vice-présidents pour 2025. Au cours des réunions, les gouverneurs ont discuté d'importantes propositions dont la création d'un guichet de financement assorti de conditions avantageuses pour les pays membres les moins avancés de la BID afin de renforcer l'appui financier en leur faveur.

Le Conseil des Gouverneurs a également nommé le commissaire aux comptes pour la BID, le Fonds waqf, le Fonds d'investissement des biens awqaf, la Fondation mondiale du waqf, le Fonds d'autonomisation économique du peuple palestinien et l'Institut de la BID pour l'exercice financier 2025.



CINQUANTAIRE DE LA BID

Les réunions annuelles 2024 ont revêtu un cachet particulier puisque marquant le 50^e anniversaire de la création de la BID. Une cérémonie a été organisée pour commémorer ce tournant, réfléchir sur l'héritage durable ainsi que le parcours remarquable de la BID, et définir une vision exaltante pour l'avenir.

La cérémonie a eu lieu le 28 avril 2024 à l'hôtel Four Seasons à Riyadh, en présence de l'invité d'honneur, S.A.R. le prince Faisal BIN BANDAR AL SAUD, gouverneur de la province de Riyadh, représentant le Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le roi Salman BIN ABDULAZIZ AL SAUD. Y ont également assisté des invités de marque, des gouverneurs et des chefs de délégation ainsi que des hauts fonctionnaires du pays hôte, des organisations régionales et internationales et divers autres partenaires.

Les gouverneurs de la BID ont publié la Déclaration du Cinquanaire à Riyadh lors de l'événement, afin de mettre en évidence les leviers de l'état de préparation institutionnelle, de la mobilisation de ressources adéquates et du positionnement stratégique de la BID, mais aussi de définir ses priorités.

LES MEMBRES DU CONSEIL DES DIRECTEURS EXÉCUTIFS SIÈGENT DANS CINQ COMITÉS :



3.2 : CONSEIL DES DIRECTEURS EXÉCUTIFS

Le Conseil des Directeurs exécutifs est composé de 19 membres, dix membres nommés représentant chacun des dix principaux actionnaires, et neuf autres élus représentant chacun un groupe de quatre à sept pays. Le Conseil des Directeurs exécutifs, qui en est à sa 16^e session, se réunit généralement cinq fois par an.

Il est responsable de la direction générale des opérations de la BID et exerce tous les pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil des Gouverneurs, notamment la préparation des travaux du Conseil des Gouverneurs, la prise des décisions concernant les activités et les opérations de la BID, l'approbation du budget, et la soumission des comptes à l'approbation du Conseil des Gouverneurs lors de sa réunion annuelle.

Les membres du Conseil des Directeurs exécutifs siègent dans cinq comités, à savoir le Comité d'Audit, le Comité d'Éthique, le Comité financier et de Gestion des Risques, le Comité administratif et de Gouvernance et le Comité des Opérations et de l'Efficacité du Développement. En 2024, le Conseil des Directeurs exécutifs a tenu cinq réunions, deux virtuelles, une en marge de la réunion annuelle du Conseil des Gouverneurs, et deux en présentiel.

Il est responsable de la direction générale des opérations de la BID et exerce tous les pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil des Gouverneurs.

3.3 : GOUVERNANCE CONFORME À LA CHARIA

La BID tient à la gouvernance conforme à la charia dans le secteur des services financiers islamiques. Elle s'engage à respecter les principes de la charia et à en assurer la conformité dans toutes ses opérations. En 2024, le Conseil de Charia du Groupe de la BID et son sous-comité se sont activement engagés dans des discussions pour fournir des solutions pratiques et conformes à la charia garantissant une gouvernance stricte dans l'ensemble de l'organisation. L'engagement de la BID en faveur de la gouvernance conforme à la charia reflète sa promesse envers les parties prenantes et les communautés, en vue d'un avenir plus équitable.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2024



Application d'audit de charia : La BID a mis au point une application personnalisée d'audit de charia qui améliore les processus d'audit grâce à des fonctionnalités évoluées telles que la visualisation des données, le suivi des plans d'action de gestion et la conformité automatisée, établissant ainsi une nouvelle norme pour la gouvernance conforme à la charia.



Restructuration du prêt immobilier du personnel : Le prêt a été restructuré et mis en cohérence avec les principes de la charia, ce qui a permis de réduire de 50 % les coûts administratifs et de doper le moral du personnel tout en renforçant la crédibilité de l'organisation.



Collaboration avec l'Agence internationale de notation islamique : La BID s'est rapprochée de l'Agence internationale de notation islamique pour améliorer la gouvernance conforme à la charia, fournir des notations financières, et établir des notes de crédit conformes à la charia pour les institutions financières islamiques dans le monde entier.



Ateliers de renforcement des capacités : Une série d'ateliers a été organisée à l'intention des pays membres, des partenaires au développement et du personnel des centres régionaux afin de promouvoir le respect de la charia et de doter les parties prenantes des connaissances nécessaires.

3.4 : GESTION DES RISQUES

Dans l'accomplissement de sa mission de développement et à l'instar des autres institutions de financement du développement, la BID s'expose à divers risques financiers et non financiers. Pour atténuer ces risques, la BID utilise diverses approches et retient une architecture de gestion solide par le biais de divers cadres de gestion des risques et d'un processus de crédit de bout en bout dans ses opérations. Le contrôle des risques est assuré par le Conseil des Directeurs exécutifs et son Comité financier et de la Gestion des Risques, qui approuvent les stratégies, politiques et cadres de gestion. Avec l'appui du Comité de gestion des risques et du Comité de Gestion de l'Actif et du Passif, la Direction de la BID veille au respect des cadres de gouvernance des risques.

La fonction de gestion des risques de la BID évolue avec le temps en adoptant une approche globale de la gestion de divers risques financiers et non financiers, notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité et les risques opérationnels. Dans ce contexte, la mise en œuvre d'un projet de gestion des risques d'entreprise à l'échelle de la BID, avec des analyses pointues des risques et des finances, y compris un DataMart intégré, n'était pas loin de sa phase d'achèvement. L'ensemble des mesures et des tolérances en matière de risque prévues par le cadre d'appétence au risque pour définir la capacité et la volonté de l'institution à supporter des engagements font l'objet d'un rapport trimestriel. Cela garantit la viabilité à long terme de la BID face à des enjeux en constante évolution.

La BID a lancé avec succès le système de gestion des risques opérationnels, avec une évaluation, un suivi et une gestion automatisés, ainsi que le contrôle du risque et l'auto-évaluation, les données sur les pertes et les indicateurs de risque. Parmi les autres initiatives prudentielles, le projet de transition du LIBOR a été mené à bien et le cadre de gestion des actifs et des passifs est sur le point d'être achevé. La revue et le calibrage des modèles de notation interne pour le financement souverain, d'institutions financières, des projets, etc. ont été achevés et sont en cours d'intégration dans le système informatique. En outre, le projet de révision et d'actualisation du cadre de gestion des exposition a été lancé afin d'améliorer la gouvernance et l'infrastructure de gestion des risques. Il est à un stade avancé.

3.5 : ACTIVITÉS D'AUDIT

Au plan fonctionnel, le Département d'Audit interne rend compte au Conseil des Directeurs exécutifs par l'intermédiaire du Comité d'Audit. Il joue un rôle important au sein du cadre de gestion des risques de la BID en fournissant au Conseil des Directeurs exécutifs et à la Direction une assurance objective et indépendante, ainsi que des conseils sur l'efficacité et l'efficience de la gouvernance d'entreprise, de la gestion des risques et des processus et systèmes de contrôle interne. En 2024, le département a effectué des missions d'audit et d'autres missions ponctuelles dans les domaines opérationnel, institutionnel et informatique. Ces domaines d'audit ont été classés par ordre de priorité sur la base de l'évaluation des risques effectuée par le département et du plan d'audit annuel approuvé.

Le département a donné la priorité au perfectionnement professionnel avec le personnel participant activement à des cours de formation et des conférences, y compris des mises à jour sur les normes mondiales d'audit interne de l'Institut international des auditeurs internes. Il a également mis à niveau son logiciel d'audit interne afin de tirer parti des outils et technologies d'audit les plus récents. Le nouveau logiciel a permis d'améliorer les filtres grâce à des rapports détaillés et de meilleurs tableaux de bord. Le département continue d'utiliser efficacement les mécanismes d'exploration des processus et d'améliorer ses compétences en matière d'exploration des données pour améliorer ses activités d'audit.

Le département a assuré un suivi rigoureux de la mise en œuvre des plans d'action de la Direction recommandés par les rapports d'audit, en veillant à ce que les mesures correctives soient mises en œuvre efficacement et en temps voulu.

Afin de favoriser la collaboration internationale et le partage des meilleures pratiques, le département a participé à la réunion annuelle du Groupe des responsables de l'audit des institutions financières multilatérales et des représentants des services d'audit interne des organisations des Nations Unies et des institutions financières multilatérales. Ces plateformes ont offert de précieuses opportunités d'échange d'expériences et de bonnes pratiques au sein de la communauté internationale de l'audit interne.

Le département a également mis à niveau son logiciel d'audit interne afin de tirer parti des outils et technologies d'audit les plus récents. Le nouveau logiciel a permis d'améliorer les filtres grâce à des rapports détaillés et de meilleurs tableaux de bord.

3.6 : CONFORMITÉ

Tout au long de l'année 2024, la Division de la Conformité de la BID a continué de veiller activement à ce que les opérations, investissements et activités soient conformes aux règles en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et de connaissance du client.

PRINCIPALES ACTIVITÉS



Formation et sensibilisation : La division a élargi ses programmes de formation, touchant plus de 192 stagiaires à différents niveaux, afin d'asseoir une culture de la conformité au sein de l'organisation. Des activités de sensibilisation ont également été menées pour aider les unités opérationnelles à gérer les sanctions et les risques réglementaires.



Demandes de conformité : En 2024, la division a traité 1 543 demandes de conformité, notamment 1 348 demandes d'intégration liées à la connaissance du client et de 195 avis consultatifs émanant de 27 départements.



Applications de gestion des relations : La division a géré avec succès 48 applications de gestion des relations et maintenu un dossier parfait sans aucune infraction significative aux réglementations de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme.

COLLABORATION EXTÉRIEURE

La division a participé activement à diverses réunions régionales et internationales en rapport avec la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme, à savoir celles des :

- Groupe Asie-Pacifique sur la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme
- Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique centrale
- Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest
- Comité des experts de MONEYVAL

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

La division a investi dans la numérisation de ses activités et collaboré avec des prestataires de services externes pour l'aider dans sa transformation numérique vers la mise en œuvre d'un programme de conformité efficace.

La division a investi dans la numérisation de ses activités et collaboré avec des prestataires de services externes pour l'aider dans sa transformation numérique vers la mise en œuvre d'un programme de conformité efficace.

3.7 : GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La gouvernance d'entreprise est essentielle au bon fonctionnement de la BID, car elle contribue à l'efficacité et la croissance tout en permettant de gagner la confiance des parties prenantes. La BID y tient en tant que base du développement durable, avec des principes intégrés dans ses valeurs fondamentales. La Division de la Gouvernance d'Entreprise est chargée d'établir et de pérenniser le cadre de gouvernance.

PRINCIPALES ACTIVITÉS



Examen des instruments de gouvernance : Il s'est agi notamment de la publication du premier rapport du programme d'examen des instruments de gouvernance de la BID, du recensement de 75 instruments de gouvernance du Conseil des Directeurs exécutifs et de 132 instruments de gouvernance de la Direction, ainsi que l'adoption d'un plan de travail stratégique visant à examiner et à actualiser les instruments de politique entre 2025 et 2028.

ENCADRÉ 16 : MÉDIATEUR ENCOURAGEANT L'HARMONIE ET LE RESPECT SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Le médiateur du Groupe de la BID joue un rôle essentiel dans l'instauration d'un environnement de travail constructif en apportant une assistance impartiale aux membres du personnel. En 2024, il a traité 77 cas dont dix seulement l'ont été officiellement en vertu des règles du mécanisme de règlement des griefs. Une bonne partie de ces cas (47 %) portait sur l'avancement et le perfectionnement professionnel, d'où l'importance de répondre aux préoccupations du personnel dans ce domaine.

Pour sensibiliser les employés et renforcer leurs compétences en matière de résolution des conflits, le médiateur a organisé quatre ateliers axés sur la résolution des conflits et la création partagée d'un environnement professionnel où règne le respect. Ces rencontres ont réuni 85 membres du personnel du siège et des centres régionaux pour leur donner un aperçu utile des techniques de résolution des conflits et de l'importance du maintien d'une culture de respect en milieu professionnel.

Outre les initiatives internes, le médiateur a présidé le Réseau des ombudsmans et médiateurs et médiatrices des Nations Unies. Ce rôle a permis de faciliter la collaboration extérieure avec le partage des meilleures pratiques et des ressources entre les ombudsmans et les médiateurs des organisations multilatérales intergouvernementales.

Le bureau du médiateur a également organisé à l'intention des directeurs et chefs de division des sessions de « dialogue avec le médiateur » qui ont permis d'améliorer considérablement leur perception des services du médiateur et des mécanismes de règlement des conflits disponibles. De plus, la troisième édition de la Journée des médiateurs 2024 a été célébrée en octobre sur le thème



Révision de règlement intérieur : Le Conseil des Directeurs exécutifs a approuvé le 16 mars 2024 les règlements intérieurs révisés de ses cinq comités, à savoir le Comité d'Éthique, le Comité administratif et de Gouvernance, le Comité d'Audit, le Comité financier et de Gestion des Risques, et le Comité des Opérations et de l'Efficacité du Développement.



Examens périodiques : La division a procédé à l'examen des principaux documents de gouvernance qui a conduit à l'approbation et la publication de la matrice révisée de délégation des pouvoirs de la BID, du manuel d'entreprise et des règlements de sept comités de Direction en mars 2024.



Liste des signataires autorisés : Le président de la BID a approuvé la version 2024 de la liste des signataires autorisés pour diverses opérations en juillet et novembre 2024.



Accès aux documents de gouvernance : Tous les documents de gouvernance et les politiques approuvées sont accessibles aux employés via le portail sur la gouvernance et les politiques de la BID.



Organigramme : L'organigramme actuel de la BID a pris effet le 1^{er} août 2024, à la suite de la création de la Section d'Amélioration du Fonctionnement au sein du Département de la Stratégie, du Budget et de la Performance institutionnelle.

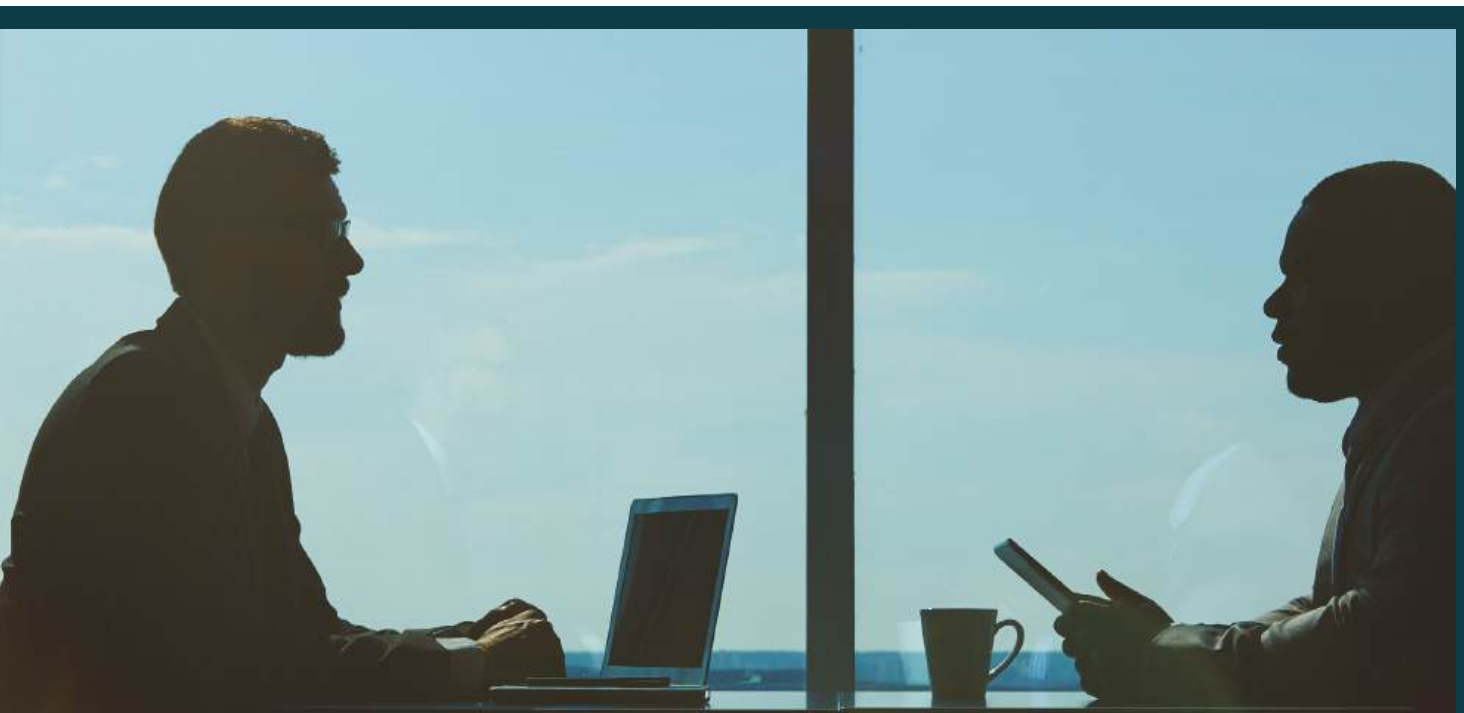


Tribunal administratif : Le Tribunal administratif du Groupe de la BID est devenu pleinement opérationnel et a tenu trois audiences en 2024.



Comité d'appel du personnel : Le Comité d'appel du personnel du Groupe de la BID a été reconstitué et a poursuivi ses activités normales.

Les réalisations enregistrées en 2024 en matière de gouvernance d'entreprise reflètent un engagement à maintenir des normes élevées de gouvernance, en veillant à la redevabilité, la transparence et la réactivité de BID aux besoins de ses parties prenantes.



« Ombuds : Here to Hear You » pour mettre l'accent sur l'importance de la communication ouverte et du règlement des conflits au sein de l'organisation.

Dans l'ensemble, les activités du bureau du médiateur en 2024 ont été alignées sur ses thèmes stratégiques pour 2023-2025, notamment la prévention des griefs, la facilitation du dialogue, la sensibilisation, le renforcement des partenariats et des capacités. Cette approche proactive a permis non seulement de traiter les conflits avant qu'ils ne s'aggravent, mais aussi de contribuer à l'harmonie en milieu professionnel grâce au suivi des tendances et au retour d'information à la haute Direction.

Cette approche proactive a permis non seulement de traiter les conflits avant qu'ils ne s'aggravent, mais aussi de contribuer à l'harmonie en milieu professionnel grâce au suivi des tendances et au retour d'information à la haute Direction.

3.8 : NOTE DE CRÉDIT

La notation « AAA » de la BID avec des perspectives stables pour 2024 a été reconduite par les trois principales agences de notation que sont Standard & Poor's Global, Moody's Investors' Service et Fitch Ratings. Cette note exceptionnelle traduit une très bonne santé financière illustrée par un bon niveau de capitalisation, un faible niveau d'endettement et un bon niveau de liquidité et de financement.

En outre, la BID jouit d'un statut de créancier privilégié, ce qui renforce sa fiabilité et sa crédibilité dans le secteur financier. Ses résultats impressionnants, fruit de l'appui de ses actionnaires et de l'exécution efficace de sa mission de développement dans les pays membres, confortent davantage sa position.

Elle est considérée comme une banque multilatérale de développement à pondération de risque zéro par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et la Commission européenne, ce qui témoigne de son excellent profil commercial et financier et renforce son rôle d'acteur clé dans le financement du développement international. Dans l'ensemble, les notes de la BID reflètent son engagement à promouvoir la croissance économique et le développement de ses pays membres tout en maintenant une base financière solide.

Dans l'ensemble, les notes de la BID reflètent son engagement à promouvoir la croissance économique et le développement de ses pays membres tout en maintenant une base financière solide.

EN 2024, LA BID A REÇU ENVIRON

**634 MILLIONS DE DINARS ISLAMIQUES
(824 MILLIONS DE DOLLARS)**

AU TITRE DU CAPITAL LIBÉRÉ PAR TOUS LES PAYS MEMBRES, CE QUI CONSTITUE L'UN DES APPORTS LES PLUS IMPORTANTS ENREGISTRÉS DEPUIS SA CRÉATION.

3.9 : APPUI DES ACTIONNAIRES

Depuis la création de la BID, ses pays membres lui prêtent constamment leur appui en tant qu'actionnaires par des apports de fonds sous forme de participation à des augmentations générales ou spéciales de capital. Ce soutien témoigne de l'esprit de solidarité et de coopération nécessaire pour promouvoir le développement dans le monde musulman et devrait se poursuivre dans les années à venir pour lui permettre de remplir sa mission de développement durable.

L'augmentation spéciale de capitale la plus récente a été approuvée lors de la réunion annuelle de 2023 pour l'Indonésie. Elle a pris effet au cours du premier trimestre de 2024. Par la suite, tous les pays membres ont été invités à accroître leur participation pour atteindre les niveaux antérieurs à cette augmentation, ce qui devrait se traduire par d'importantes entrées de fonds supplémentaires pour la BID. Cet afflux de capitaux est essentiel car il permettra à la BID de renforcer ses initiatives en matière de développement durable, notamment les actions visant à réduire la pauvreté, lutter contre les changements climatiques, et promouvoir la sécurité alimentaire et la croissance économique verte.

En 2024, la BID a reçu environ 634 millions de dinars islamiques (824 millions de dollars) au titre du capital libéré par tous les pays membres, ce qui constitue l'un des apports les plus importants enregistrés depuis sa création. Les hauts niveaux de capitalisation atteints grâce aux augmentations générales et spéciales et ultérieures renforcent non seulement la viabilité financière de la BID, mais aussi sa capacité à résister aux crises financières. L'appui sans réserve des actionnaires a été reconnu positivement par les agences de notation internationales qui l'ont constamment cité comme un facteur clé à l'origine de la note « AAA » de premier plan de la BID, qui est reconduite depuis plus de deux décennies.

En outre, cette notation place la BID en bonne posture pour continuer à mobiliser des ressources sur le marché financier mondial, principalement par le biais d'émissions de soukous à des coûts optimaux pour ses pays membres, augmentant ainsi sa capacité opérationnelle à répondre à leurs besoins de financement qui évoluent sans cesse.



ENCADRÉ 17 : RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2024

Les résultats financiers de la BID au titre de l'exercice 2024 témoignent d'une bonne trajectoire de croissance avec un revenu net de 388 millions de dinars islamiques, en hausse de 22,5 % par rapport à l'exercice précédent. Cette excellente performance peut être attribuée aux bons résultats engrangés dans des domaines essentiels tels que la trésorerie, les actifs des projets et les investissements qui ont collectivement enregistré un taux de croissance de 22 %.

Des conditions de marché favorables, notamment dans l'environnement des taux de référence, ont joué un rôle crucial dans cet accomplissement. La BID a stratégiquement tiré parti de la hausse des taux, ce qui a renforcé davantage ses résultats financiers. Ses capitaux propres ont continué d'afficher une dynamique positive, augmentant de 1,1 milliard de dinars islamiques, soit 10,5 %, par rapport à la clôture de l'exercice 2023. Cette croissance a été favorisée par l'appui fort des pays membres et les excellents résultats globaux.

La solidité du bilan, la diversification des sources de revenus et l'accent mis sur la gestion des risques placent la BID dans une position favorable à une croissance durable en 2025.

Dans le même temps, l'augmentation des provisions pour dépréciation du fait des engagements vis-à-vis des pays membres fragiles et touchés par des conflits reste une préoccupation et met en lumière les difficultés à trouver un juste équilibre entre la croissance et les risques inhérents à l'appui aux régions vulnérables.

Face à l'avenir, la BID reste optimiste quant à sa capacité à relever les défis potentiels, notamment les baisses de taux d'intérêt prévues par la Réserve fédérale en 2025. La solidité du bilan, la diversification des sources de revenus et l'accent mis sur la gestion des risques placent la BID dans une position favorable à une croissance durable en 2025.

3.10 : STRATÉGIE ET COLLABORATION AVEC LES PAYS MEMBRES

En 2024, le Groupe de la BID a réalisé des avancées considérables dans la mise en œuvre des stratégies de partenariat et cadres de collaboration avec les pays membres. Il s'agissait de passer de la formulation stratégique à la mise en œuvre active et au suivi, en renforçant l'alignement entre les cadres stratégiques et les priorités dans la mise en œuvre.

PRINCIPALES INITIATIVES



Priorité à la mise en œuvre : L'année a été marquée par l'intégration des examens à mi-parcours et à l'achèvement dans le programme de travail de la stratégie de base, ce qui a permis d'améliorer le suivi et la réactivité face à l'évolution des priorités des pays membres.



Coordination renforcée : La constitution des groupes de travail dédiés à la mise en œuvre a permis d'améliorer la coordination entre la BID et les pays membres, renforçant ainsi le processus de suivi.



Collaboration stratégique : La collaboration constante avec divers pays membres, notamment des pays non emprunteurs comme l'Algérie, Brunei et la Malaisie a permis d'entretenir les efforts de diversification économique.

RÉALISATIONS

- Mise en œuvre réussie de trois stratégies de partenariat avec la Guinée, le Maroc et la Côte d'Ivoire ; quatre cadres de collaboration avec le Suriname, la Türkiye, la Mauritanie et l'Ouganda ; et quatre examens à mi-parcours pour les Maldives, l'Ouzbékistan, l'Indonésie et le Sénégal.
- Cadres de collaboration avec la Malaisie, le Brunei et l'Algérie à un stade de préparation avancé.
- Mise au point d'un tableau de bord en temps réel pour les stratégies de partenariat et les cadres de collaboration avec les pays membres pour le suivi des évolutions et des données.

PROCHAINES INITIATIVES

- Pour 2025, la BID entend cibler huit stratégies de partenariat, cadres de collaboration, examens à mi-parcours et examens à l'achèvement supplémentaires en accordant la priorité à la rationalisation des processus afin d'améliorer les cadres d'action pour des résultats de développement à fort impact.
- Le Groupe de la BID reste déterminé à faire évoluer ses instruments phares, en veillant à ce que les stratégies de partenariat et les cadres de collaboration continuent à servir de mécanismes efficaces de promotion des partenariats au développement et de levier pour la réalisation de résultats dans les pays membres.

3.11 : ÉVALUATION

Le Département d'Évaluation évalue l'impact des interventions de la BID sur les résultats de développement. En 2024, il a mené :

- 11 évaluations de projets dans 11 pays membres
- 1 évaluation d'un groupe d'opérations d'assistance spéciale en Éthiopie
- 1 évaluation à mi-parcours d'un programme d'unités médicales itinérantes dans quatre pays membres

PRINCIPALES CONCLUSIONS

- La réussite des projets passe par une appropriation sans réserve de la part des gouvernements et une coordination efficace des parties prenantes.
- Les projets doivent être conçus selon une approche axée sur les bénéficiaires, en répondant aux besoins locaux et en impliquant les communautés.
- Dans l'agriculture, la viabilité est consolidée par des institutions communautaires solides et des efforts ciblés de renforcement des capacités.

ÉVALUATIONS INTERNES

Outre les évaluations de projets, le département a effectué huit évaluations internes et en a lancé cinq nouvelles. Ci-après les évaluations effectuées :

- Passation de marchés de services de conseil
- Efficacité opérationnelle à l'entrée
- Fonds d'investissement des biens awqaf
- Fonds de solidarité islamique pour le développement
- Forum Thiqah
- Politique et stratégie de coopération et d'intégration régionales
- Collaboration avec l'Égypte
- Secteur de l'agriculture et du développement rural

Les évaluations nouvellement lancées portent sur :

- Expérience du Groupe de la BID en matière de décentralisation
- Efficacité opérationnelle pendant la mise en œuvre et à la sortie
- Collaboration avec le Nigéria
- Autonomisation des femmes et promotion des jeunes
- Impact des restructurations organisationnelles sur la stabilité du fonctionnement

Ces évaluations sont en droite ligne des priorités de la déclaration de Riyadh en mettant l'accent sur la gouvernance, la viabilité financière et l'intégration régionale.

DIFFUSION DES CONNAISSANCES ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

En 2024, le département a donné la priorité à la diffusion des connaissances et au renforcement des capacités en produisant :

- 52 produits de la connaissance dont 10 rapports d'évaluation, 20 recueils de connaissances et 11 articles d'évaluation
- 4 ateliers de renforcement des capacités d'évaluation pour le personnel et les institutions de pays membres
- 4 webinaires pour améliorer le partage des connaissances
- Le sixième symposium du Groupe de la BID sur l'évaluation au cours duquel 32 experts et plus de 400 participants ont discuté de la manière dont les connaissances en matière d'évaluation peuvent orienter les politiques et les stratégies d'adaptation aux nouveaux défis.

3.12 : PASSATION DE MARCHÉS

La BID a fait d'énormes progrès dans l'amélioration de ses processus de passation de marchés en 2024 en se focalisant sur l'efficacité, l'efficacité et la transparence dans les projets qu'elle finance. De manière générale, il s'agit essentiellement de veiller à ce que les pratiques de passation de marchés soient équitables et concurrentielles afin d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix pour les bénéficiaires, tout en favorisant le développement de marchés nationaux et régionaux pour les entrepreneurs, les fournisseurs et les consultants des pays membres.

PRINCIPALES RÉALISATIONS



Portefeuille actif de passation de marchés : À la clôture de l'exercice 2024, le portefeuille actif de projets de la BID avait dépassé 24,5 milliards de dollars, avec 9,5 milliards pour les contrats actifs, 7,2 milliards pour les marchés en cours, 4,7 milliards pour les montants non engagés, tandis qu'un montant de 1,9 milliard devait être décaissé suivant les modalités des comptes spéciaux, y compris pour les dépenses non-contractuelles.



Nouveaux contrats : En 2024, la BID a signé de nouveaux contrats pour un montant total de 1,43 milliard de dollars au profit d'entreprises de 36 pays membres et 10 pays non membres.

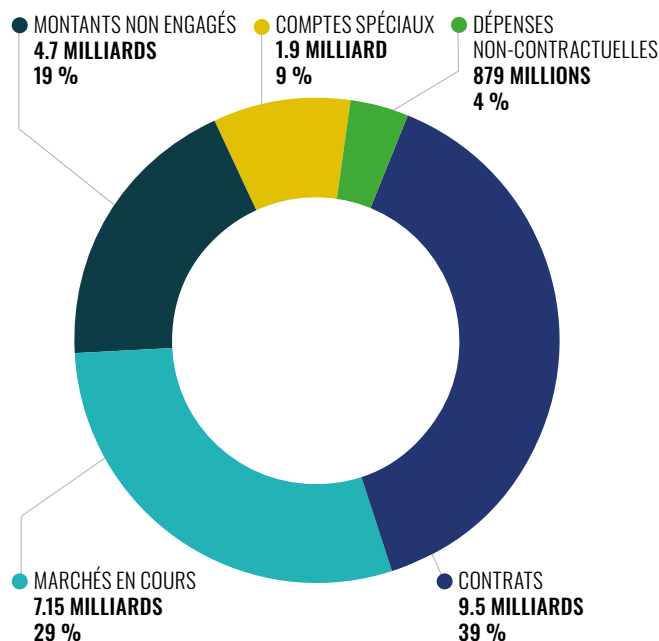
Les principaux pays bénéficiaires sont :

- Indonésie : 231,3 millions de dollars
- Guyana : 160,1 millions de dollars
- Côte-d'Ivoire : 135,9 millions de dollars
- Émirats arabes unis : 133,9 millions de dollars
- Nigéria : 80,5 millions de dollars



Préférence nationale : Pour soutenir les entrepreneurs et les consultants locaux, la BID applique une marge préférentielle pouvant aller jusqu'à 10 % aux entreprises nationales dans le cadre des appels d'offres internationaux. Cette initiative vise à renforcer la communauté des entreprises nationales et stimuler les économies locales.

FIG. 3.1: PORTEFEUILLE ACTIF (24,5 MILLIARDS DE DOLLARS)



- Renforcement des capacités :** La BID s'est engagée à renforcer les capacités institutionnelles et promouvoir l'utilisation des systèmes de passation des marchés des pays. En 2024, elle a organisé des ateliers sur la passation des marchés dans six pays africains (Burkina-Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Ouganda et Tchad) et trois pays asiatiques (Indonésie, Kirghizistan et Pakistan), à l'intention de quelque 800 professionnels. Un atelier virtuel de gestion pointue des contrats a également été organisé pour quatre pays africains.
- Marchés durables :** La BID a introduit des critères de responsabilité environnementale et sociale dans ses documents types de passation de marchés, alignant ainsi ses pratiques sur les normes mondiales en matière de développement durable. Un atelier régional sur les marchés durables a été organisé au Koweït en collaboration avec la Banque mondiale.
- Accompagnement des réseaux de passation des marchés :** La BID apporte un soutien technique et financier aux réseaux des cellules de passation des marchés en Afrique et en Asie pour promouvoir la professionnalisation de cette fonction. Elle accompagne aussi les fédérations d'entrepreneurs et de consultants des pays islamiques en abritant leurs assemblées générales annuelles et en leur proposant des activités de renforcement des capacités.
- Recours à la technologie :** La BID améliore ses séries d'apprentissage en ligne sur la passation des marchés pour les projets, en lançant des modules sur la gestion pointue des contrats et les mécanismes de traitement des plaintes. Elle encourage également l'utilisation de systèmes électroniques de passation des marchés dans des pays comme le Bangladesh et l'Indonésie. La BID a procédé à un examen du système électronique de passation des marchés du Maroc et entamé des discussions sur son application potentielle pour la passation de marchés à bas seuil.

3.13 : EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT

La BID a fait un grand bond en avant dans l'amélioration de l'efficacité du développement grâce à la mise en place d'un cadre de gestion axé sur les résultats. Ledit cadre a pour but d'appuyer la stratégie revue 2023-2025 de la BID et s'articule autour de quatre axes, à savoir (i) les objectifs, (ii) les indicateurs de résultats consolidés, (iii) l'efficacité opérationnelle, et (iv) l'efficacité organisationnelle. Cette approche holistique reflète sa volonté d'optimiser l'impact de ses initiatives de financement du développement.

Depuis 2017, la BID publie le rapport annuel sur l'efficacité du développement, alignant ses pratiques sur celles des autres banques multilatérales de développement. Ce rapport permet de rapprocher les montants des financements et les résultats opérationnels avec les objectifs de développement durable (ODD) pour articuler clairement les contributions de la BID au développement mondial.

En plus du rapport annuel sur l'efficacité du développement, la BID a beaucoup investi dans la mise au point de tableaux de bord en ligne visant à améliorer l'efficacité du suivi et des rapports sur ses projets. De tels mécanismes jouent un rôle central dans l'amélioration proactive de l'efficacité des interventions, grâce à un suivi et une gestion en temps réel des initiatives de développement. L'approche intégrée

en matière de suivi et de communication d'informations traduit la volonté d'obtenir des résultats de développement probants et de garantir la redevabilité dans les opérations.

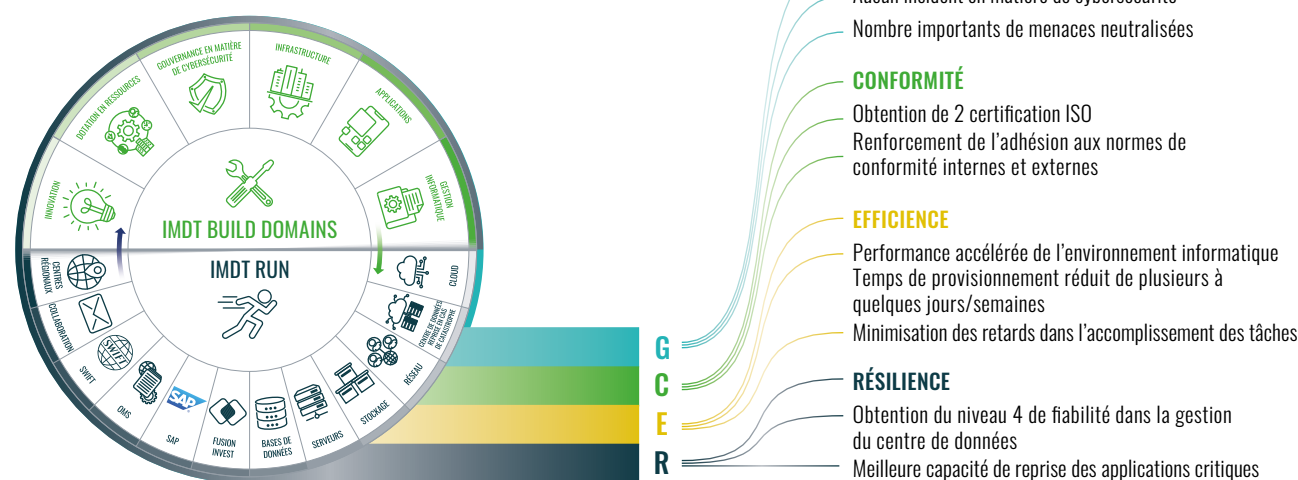
3.14 : LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE L'ENTREPRISE

Le Département informatique de la BID illustre l'importance de la gestion stratégique des technologies pour atteindre les objectifs de l'entreprise et s'adapter aux enjeux mondiaux. Levier stratégique de la transformation organisationnelle, le département met l'accent sur l'intégration des personnes, des processus, de la technologie et des données afin de renforcer la résilience dans un environnement mondial en évolution rapide.

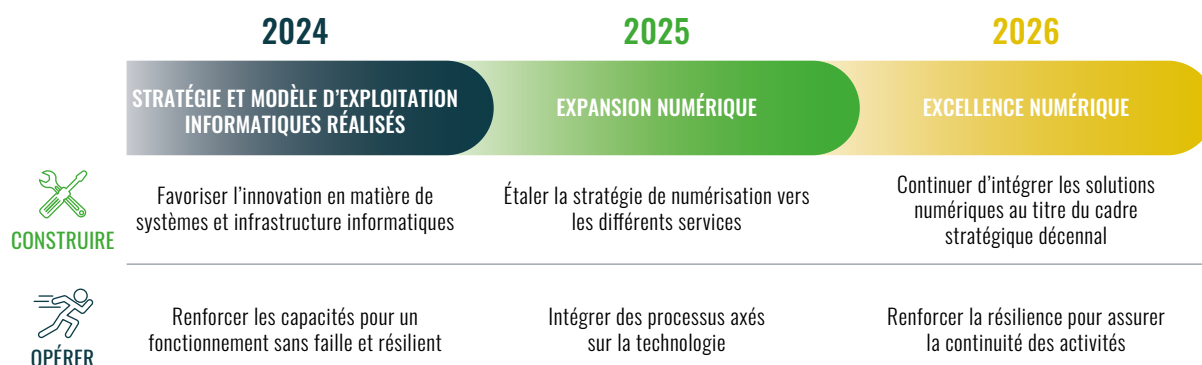
SAP ANALYTICS CLOUD ET INFORMATION STEWARD

En 2024, la BID a remplacé son système de budgétisation par SAP Analytics Cloud, apportant ainsi des améliorations considérables à ses processus financiers. Cette transition a permis de simplifier les opérations, d'accélérer les approbations budgétaires, et de clarifier les versions du budget. Le coût d'acquisition de la licence du nouveau système est de 215 000 dollars étalés sur trois ans et une formation complète a été dispensée aux utilisateurs pendant la période de transition.

FIG. 3.2 : RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT INFORMATIQUE EN 2024 – RENFORCER LA RÉSILIENCE, L'AGILITÉ ET LA CONFORMITÉ



CONSTRUIRE POUR UNE CROISSANCE PLUS FORTE, OPÉRER POUR UNE RÉSILIENCE PLUS RENFORCÉE – FACILITER L'EXPÉRIENCE NUMÉRIQUE



En outre, le département a mis au point SAP Information Steward pour créer un glossaire d'entreprise, ce qui a donné des résultats remarquables. Cela a permis de faire passer les coûts du projet de quelque 200 000 dollars à seulement 16 500 dollars, et d'élargir le champ d'application qui est passé de 50 termes à un nombre impressionnant de 1 961 termes. Cette initiative a également permis d'améliorer la gestion de la qualité des données ainsi que leur cohérence et leur gouvernance au sein de l'organisation dans son ensemble.

3.15 : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

En 2014, la BID a pris plusieurs d'initiatives en matière de gestion des ressources humaines afin de renforcer les capacités de leadership, la culture d'entreprise, l'engagement du personnel et l'excellence opérationnelle.

PRINCIPALES RÉALISATIONS



Satisfaction des employés : Obtention d'une note de satisfaction globale de 75 % dans l'enquête Best Places to Work qui souligne les points forts en matière de travail d'équipe, de souplesse des conditions de travail, et d'avantages sociaux compétitifs.



Culture d'entreprise : Lancement de l'initiative Cultural Refresh pour redéfinir la culture d'entreprise et célébration de l'inclusion par le biais des cérémonies d'adieux aux retraités.



Actualisation des politiques : Actualisation des principales politiques de ressources humaines en matière d'assiduité, d'absence, de déplacement en mission, de congé et d'emploi de parents proches afin de les aligner sur les meilleures pratiques.



Transformation numérique : Automatisation de processus tels que la délivrance de certificats de service et mise à niveau du portail MyHR pour améliorer l'accessibilité et rationaliser les flux de travail.

GESTION DES TALENTS

- **Recrutements** : L'équipe chargée de la sélection et du recrutement a publié 180 offres d'emploi, participé à des salons de l'emploi, et introduit de nouvelles directives en matière d'attraction des talents et de travail à distance.
- **Processus de redynamisation du leadership** : Il s'est agi de renforcer les capacités de leadership grâce à une stratégie fondée sur les approches ci-après.
 - **Renouvellement** : Prorogation des contrats de membres du personnel de direction et reconnaissance des dirigeants exceptionnels.
 - **Redynamisation** : Rotation du personnel de direction pour l'acquisition de compétences diverses.
 - **Renforcement** : Possibilités pour les dirigeants de lutter contre l'épuisement professionnel.

ENGAGEMENT DU PERSONNEL

- **Gestion de performance** : Mise en place de comités d'étalonnage des performances et de réussite des personnels afin d'améliorer la transparence.

- **Initiatives pour l'engagement** : Lancement du programme Voice of Employee et d'un bulletin d'information sur les ressources humaines afin de renforcer les liens avec le personnel.

3.16 : AUTRES ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

SERVICES DE SANTÉ DU PERSONNEL

En 2024, le Centre de services de santé du personnel de la BID a continué de fournir des services de santé complets pour améliorer le bien-être du personnel. Il dispose d'une clinique interne avec des capacités de soins et d'intervention d'urgence, de diagnostics de laboratoire améliorés et d'une pharmacie standardisée. Des cliniques spécialisées telles que celles pour diabétiques et personnes en déplacement répondent à des besoins spécifiques. Des partenariats avec des prestataires de soins de santé de premier plan permettent d'offrir des services de haut niveau aux membres du personnel et leurs familles, tandis que des programmes de formation sur la réanimation cardio-pulmonaire et les premiers secours ainsi que des initiatives de sensibilisation à la santé, entre autres, aident à promouvoir le bien-être de manière proactive.

SÛRETÉ ET SÉCURITÉ

En 2024, des étapes importantes ont été franchies en matière de sûreté et de sécurité, notamment :

- La collaboration avec International SOS sur la fourniture de services d'urgence complets pour les déplacements en missions officielles
- La collaboration avec Kenyon International Emergency Services pour améliorer la reprise post-catastrophe et la communication de crise
- Les dispositifs de communication par satellite dans les centres régionaux pour améliorer la connectivité et l'efficacité opérationnelle
- La modernisation du système de télévision en circuit fermé, avec des caméras de dernière génération et une surveillance en temps réel pour renforcer les mesures de sécurité
- Le système numérique d'enregistrement des entrées et des sorties pour rationaliser la gestion des accès et améliorer l'efficacité.

GESTION DES INSTALLATIONS

L'équipe chargée de la gestion des installations a modernisé le campus de la BID et favorisé le développement durable grâce à un contrat de gestion totale des installations, la rénovation des bureaux, et le développement des centres régionaux. Les émissions de carbone ont été réduites grâce à des mesures d'économie d'énergie et 40 % du parc automobile a été converti en modèles hybrides ou électriques. L'équipe a obtenu la certification LEED pour réduire la consommation d'énergie, mis en place des installations économes en eau et le recyclage des eaux grises, et réduit de 30 % la consommation de papier grâce à la centralisation de l'impression.

ANNEXES

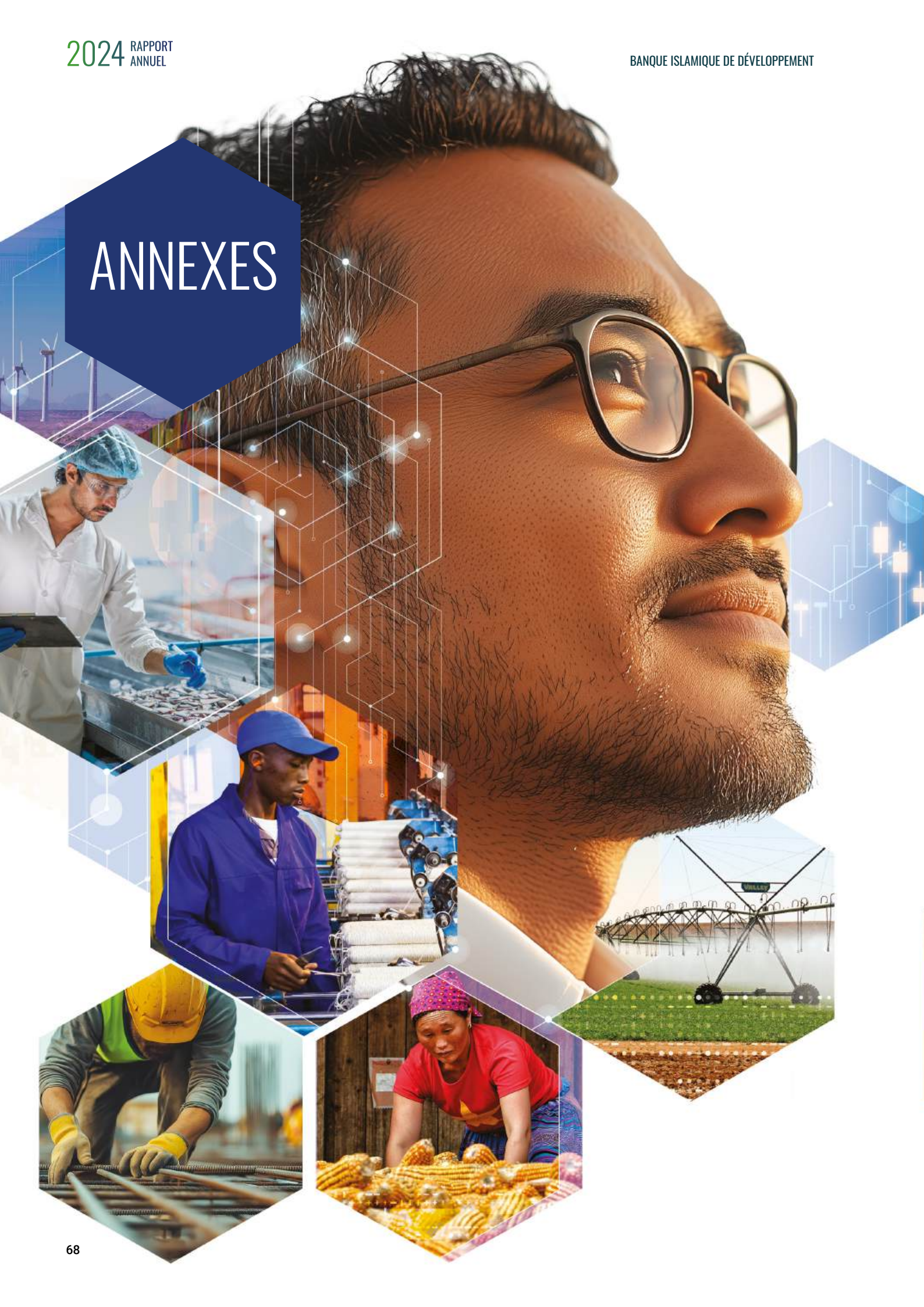


TABLE DES MATIÈRES

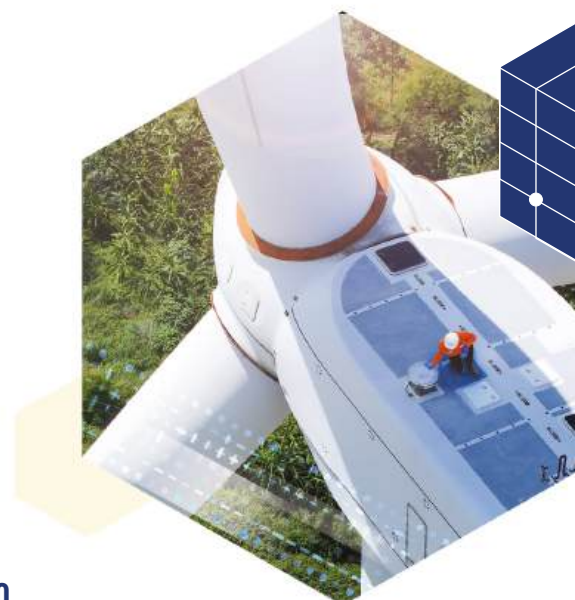
ANNEXES 1-6 DONNÉES FINANCIÈRES

ANNEXE 1 :	Rapport d'audit de charia	70
ANNEXE 2A :	Rapport de la Direction portant efficacité des contrôles internes	72
ANNEXE 2B :	Rapport du commissaire aux comptes sur le rapport de la Direction portant efficacité des contrôles internes	75
ANNEXE 3 :	Banque islamique de développement - Ressources ordinaires en capital	78
ANNEXE 4 :	Banque islamique de développement - Fonds waqf	90
ANNEXE 5 :	Conseil des Directeurs exécutifs et pays représentés	97
ANNEXE 6A :	État des souscriptions au capital-actions de la BID	98
ANNEXE 6B :	État des droits de vote	99

ANNEXES 7-10 FINANCEMENT

ANNEXE 7A :	Répartition par secteur et pays des approbations nettes à partir des ressources ordinaires en capital en 2024 (millions de dollars)	100
ANNEXE 7B :	Répartition par secteur et pays des approbations nettes à partir des ressources ordinaires en capital : 1975-2024 (millions de dollars)	101
ANNEXE 8A :	Approbations nettes du Groupe de la BID par pays et entité (millions de dinars islamiques)	102
ANNEXE 8B :	Approbations nettes du Groupe de la BID par pays et entité (millions de dollars)	103
ANNEXE 9 :	Opérations cumulées du Groupe de la BID selon le mode de financement le plus utilisé (1975-2024)	104
ANNEXE 10A :	Approbations par entité et mode de financement 1975-2024 (millions de dinars islamiques)	105
ANNEXE 10B :	Approbations par entité et mode de financement 1975-2024 (millions de dollars)	106

ANNEXE 11 :	MARCHÉS ATTRIBUÉS EN 2024	107
ANNEXE 12 :	ORGANIGRAMME DE LA BID	108
ANNEXE 13 :	COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE	109



ANNEXE 1 : RAPPORT D'AUDIT DE CHARIA

Au nom d'Allah, Le Clément, Le Miséricordieux

RAPPORT ANNUEL 1445-1446 CONSEIL DE CHARIA DU GROUPE DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Louanges à Allah

Prière et paix sur le Prophète, sa famille et ses compagnons

Excellence Monsieur le Président du Conseil des Gouverneurs,
Excellences les membres du Conseil des Gouverneurs,

Assalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh

Conformément à son règlement, le Conseil de Charia du Groupe de la Banque islamique de développement (Groupe) soumet au Conseil des Gouverneurs un rapport annuel de charia sur le degré de conformité des transactions et activités du Groupe à la charia, ce à la lumière des fatwas et résolutions rendues par le Conseil et son Sous-comité. Nous avons fait passer en revue par le Sous-comité les activités du Groupe au titre de l'exercice 1445-1446, conformément à la pratique arrêtée au sein du Conseil. La revue a consisté en un audit général des principes appliqués et contrats utilisés au titre des transactions et applications qui nous ont été présentés. Plus précisément, la revue a porté sur :

- Ressources ordinaires en capital de la Banque islamique de développement
- Fonds waqf
- Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation
- Société islamique pour le développement du secteur privé
- Société internationale islamique de financement du commerce
- Fonds de solidarité islamique pour le développement
- Fonds d'investissement des biens awqaf
- Fondation mondiale du waqf
- Fonds gérés par la Banque islamique de développement au titre de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 (30 djoumada I 1446)

Nous avons effectué la revue demandée avec l'assistance de la Division des Affaires de Charia. Notre objectif est d'exprimer une opinion indépendante quant au degré de conformité du Groupe aux règles et principes de charia, fatwas, résolution, arrêts et directives émis.

Il convient de souligner que la responsabilité d'assurer la conformité du Groupe aux règles et principes de charia incombe à la Direction du Groupe. Notre responsabilité se limite à exprimer une opinion de charia indépendante, fondée sur notre revue de charia des opérations du Groupe.

Nous avons accompli notre revue en examinant et vérifiant les procédures suivies par le Groupe de la BID. À cet égard, nous avons inspecté chaque type d'opérations. Notre revue de charia a été planifiée et menée dans le but d'obtenir tous les éléments factuels et justifications jugés nécessaires pour établir la preuve adéquate devant étayer la confirmation raisonnable que le Groupe n'a pas enfreint les règles et principes de charia.

**PAR CONSÉQUENT, NOUS ESTIMONS QUE :**

1. le Groupe a observé les procédures nécessaires pour se conformer aux contrats que nous avons préparés et vérifiés ;
2. les dividendes payés et les pertes subies au titre des comptes d'investissement répondent au principe adopté par le conseil, conformément aux règles et principes de charia ;
3. tous les gains tirés de transactions et méthodes interdites par la charia ont été écartés conformément aux résolutions du Conseil, et ce dans l'attente de les dépenser, avec notre aval, sur des œuvres de bienfaisance ; et
4. le Groupe n'est pas tenu d'acquitter zakat vu que les sources de ses actifs sont soit des fonds publics ou des fonds waqf. Dans le cas des fonds des autres institutions, le Groupe n'acquitte pas zakat au nom de leurs propriétaires sans qu'il ne soit autorisé par eux. Par conséquent, le paiement de zakat due au titre desdits fonds est de la seule responsabilité des propriétaires de ces institutions.

Nous prions Allah – Le Tout-Puissant – de guider le Groupe sur le droit chemin, au service de l'oumma.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh

S.E. Dr Mohamed ALI ELGARI
Président du Conseil de Charia

S.E. Dr Nizam YAQOOBI
Vice-président du Conseil de Charia

S.E. Dr Aznan HASAN
Membre du Conseil des Charia

S.E. Dr Sa'id ADEKUNLE MIKAIL
Membre du Conseil de Charia

S.E. Mufti Muhammad HASSAAN KALEEM
Membre du Conseil de Charia

Dr Abdallahi MOHAMED
Chef de la Division des Affaires de Charia

Djeddah, 10 février 2025 (11 chaäbane 1446)

ANNEXE 2A : RAPPORT DE LA DIRECTION PORTANT EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Direction de la Banque islamique de développement (ressources ordinaires en capital) est responsable de la mise au point et du maintien de contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière. Les contrôles internes de la Banque à l'égard de l'information financière constituent un processus conçu pour parvenir à une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers de la Banque aux fins de leur communication, conformément au cadre d'information financière. Les contrôles internes à l'égard de l'information financière comprennent également les contrôles et procédures de communication conçus pour prévenir des inexactitudes.

L'organe chargé de la gouvernance, en l'occurrence le Conseil des Gouverneurs, est responsable de la supervision du processus d'exécution et de maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière.

- La Banque a évalué la conception, l'exécution et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financières jusqu'au 31 décembre 2024. Elle s'est fondée sur les critères énoncés dans le Cadre de contrôle intégré (2013) publié par le Comité des organisations de tutelle de la Commission Treadway (« COSO »).

Le commissaire aux comptes de la Banque, Deloitte and Touche & Co. - Chartered Accountants, cabinet de comptabilité indépendant, émet un rapport d'assurance raisonnable sur notre évaluation des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

RISQUES LIÉS À L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les principaux risques liés à l'information financière sont la préparation d'états financiers qui ne reflètent pas fidèlement la situation financière, en raison d'erreurs involontaires ou intentionnelles, ou la publication en retard des états financiers. Les états financiers ne reflètent pas fidèlement la situation financière lorsqu'un ou plusieurs comptes ou l'information fournie dans ces états financiers contient des anomalies ou des omissions importantes. Les anomalies sont considérées importantes si elles peuvent, individuellement ou collectivement, influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent sur la base des états financiers.

Pour pallier les risques liés à l'information financières, la Banque a mis au point des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui permettent de donner une assurance raisonnable mais non-absolue quant à la non-existence d'anomalies importantes. La Banque a également évalué la conception, l'exécution et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière sur la base des critères énoncés dans le Cadre de contrôle intégré (2013). Le cadre recommande la définition d'objectifs spécifiques pour faciliter la conception et l'évaluation de l'adéquation d'un système de contrôle interne. Par conséquent, la Direction a répondu au moment de la mise au point des contrôles internes à l'égard de l'information financière aux assertions ci-après :

- Existence/survenue : les actifs et les passifs existent et les transactions ont eu lieu.
- Intégralité : toutes les transactions sont enregistrées et les soldes des comptes inclus dans les états financiers.
- Évaluation : les actifs, les passifs et les transactions sont enregistrés dans les états financiers aux montants appropriés.
- Droits et obligations, et propriété : les droits et obligations sont correctement enregistrés au titre des actifs et des passifs.
- Présentation et communication : le classement, la communication et la présentation de l'information financière sont appropriés.

Cependant, tous les systèmes de contrôle interne, y compris les contrôles internes à l'égard de l'information financière, aussi bien conçu et exécuté soient-ils, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, mais non-absolue, que les objectifs sont atteints. En tant que tels, les contrôles et procédures ou systèmes de communication au titre des contrôles internes de l'information financière peuvent ne pas empêcher tous les actes de fraude et toutes les erreurs. De plus, la conception d'un système de contrôle doit procéder de ressources raisonnables, et les avantages des contrôles doivent être pondérés par rapport aux coûts.



ORGANISATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE DE LA BANQUE

Fonctions intervenant dans le système de contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le Conseil des Directeurs exécutifs a créé le Comité d'Audit pour l'assister dans son rôle de supervision de la solidité des politiques et pratiques comptables et de l'efficacité des contrôles internes. Composé de membres sélectionnés du Conseil des Directeurs exécutifs, le Comité d'Audit aide également le Conseil des Directeurs exécutifs à s'acquitter de ses responsabilités de supervision de la préparation des états financiers et de l'information financière sur les ressources ordinaires en capital, des procédures d'audit internes et externes, et des principales conclusions. Le Comité d'Audit tient des réunions périodiques avec la Direction pour examiner et assurer le suivi des questions qui revêtent une importance des points de vue financier, comptable et d'audit. Le commissaire aux comptes et les auditeurs internes tiennent des réunions régulières avec le Comité d'Audit pour statuer sur l'adéquation des contrôles internes à l'égard de l'information financière et de toute autre question sur laquelle ledit comité devrait se pencher.

Les contrôles au sein du système de contrôle interne à l'égard de l'information financière sont effectués par tous les services qui interviennent dans l'examen de la fiabilité des livres et registres sur la base desquels les états financiers sont préparés. Par conséquent, le fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière implique des employés de diverses fonctions au sein de toute l'institution.

Contrôles destinés à minimiser les risques d'anomalie dans la préparation de l'information financière

Le système des contrôles internes à l'égard de l'information financière consiste en un grand nombre de contrôles et procédures internes visant à minimiser le risque d'anomalie dans les états financiers. Ces contrôles sont intégrés au processus d'exploitation et comprennent ceux qui :

- sont de nature continue ou permanente, comme la supervision au titre des politiques et procédures écrites ou la séparation des tâches ;
- sont périodique tels que ceux effectués dans le cadre du processus de préparation des états financiers annuels ;
- sont de nature préventive ou détective ;
- ont une incidence directe ou indirecte sur les états financiers ; étant entendu que les contrôles qui ont une incidence indirecte sur les états financiers comprennent les contrôles au niveau de l'entité et les contrôles généraux des technologies de l'information tels que les contrôles d'accès aux systèmes et de déploiement des systèmes, tandis qu'un contrôle ayant une incidence directe pourrait être, par exemple, un rapprochement qui appuie directement un poste au bilan ; et
- comportent des composants automatisés et/ou manuels, étant entendu que les contrôles automatisés sont des fonctions de contrôle intégrées aux processus du système, telles que les contrôles de séparation des tâches forcés par les applications et les contrôles d'interface sur l'exhaustivité et l'exactitude des entrées, et les contrôles internes manuels sont ceux opérés par un individu ou un groupe d'individus, tels que l'autorisation des transactions.

ANNEXE 2A : RAPPORT DE LA DIRECTION PORTANT EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES

(SUITE)

ÉVALUATION DE LA CONCEPTION, EXÉCUTION ET EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES

Pour l'exercice 2024, la Banque a entrepris une évaluation formelle de l'adéquation de la conception, exécution et efficacité du système des contrôles internes à l'égard de l'information financière en tenant compte des éléments ci-après :

- le risque d'inexactitude des postes dans les états financiers, compte tenu de facteurs tels que l'importance et la sensibilité d'un poste quelconque dans les états financiers aux inexactitudes et
- la susceptibilité des contrôles identifiés à l'échec, compte tenu de facteurs tels que le degré d'automatisation, la complexité et le risque de dépassement par la Direction, la compétence du personnel et le niveau d'appréciation requis.

Pris ensemble, ces facteurs déterminent la nature, le moment et l'étendue des preuves dont la Direction a besoin pour évaluer si la conception, l'exécution et l'efficacité du système de contrôle interne à l'égard de l'information financière sont efficaces. La preuve elle-même est générée à partir de procédures intégrées dans les responsabilités quotidiennes du personnel ou à partir de procédures mises en œuvre spécifiquement aux fins de l'évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Des informations provenant d'autres sources constituent également un élément important dans l'évaluation car ces preuves peuvent attirer l'attention de la Direction sur des problèmes de contrôle supplémentaires ou étayer les conclusions.

CONCLUSION

L'évaluation a inclus la revue de la conception, exécution et efficacité des contrôles au sein de divers processus, notamment les actifs de trésorerie, les actifs des projets, les investissements et les revenus y liés, les passifs, y compris les passifs de trésorerie et les coûts de financement y afférents, les charges d'exploitation, les salaires et les prestations du personnel. L'évaluation a également inclus la revue de la conception, exécution et efficacité des contrôles au niveau de l'entité, des contrôles généraux des technologies de l'information et des applications, et des contrôles à l'égard de la communication de l'information financière. À la suite de l'évaluation de la conception, exécution et efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, la Direction n'a identifié aucune faiblesse importante et a conclu que les contrôles internes à l'égard de l'information financière ont été conçus, exécutés et opérés efficacement jusqu'au 31 décembre 2024.



Dr Muhammad AL JASSER

Président du Groupe de la Banque islamique de développement



Dr Zamir IQBAL

Vice-Président et Chargé en Chef des Finances

ANNEXE 2B : RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DE LA DIRECTION PORTANT EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES

RAPPORT D'ASSURANCE RAISONNABLE INDÉPENDANT SUR LE RAPPORT DE LA DIRECTION RELATIF À LA CONCEPTION, L'EXÉCUTION ET L'EFFICACITÉ DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE AU SUJET DES RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Excellences le Président et les membres du Conseil des Gouverneurs,
Banque islamique de développement – Ressources ordinaires en capital
Djeddah
Royaume d'Arabie saoudite

ÉTENDUE

La Banque islamique de développement – Ressources ordinaires en capital (« la Banque » ou « la BID ») s'est adjointe nos services pour mener une mission d'assurance raisonnable sur le Rapport de la Direction relatif à l'évaluation de la conception, l'exécution et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « Rapport de contrôle interne de la Direction à l'égard de l'information financière » ou le « rapport ») jusqu'au 31 décembre 2024.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ET DE L'ORGANE CHARGÉ DE LA GOUVERNANCE

La Direction est responsable de l'exécution et du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Cette responsabilité comprend la conception, l'exécution et le maintien de contrôles internes pertinents à la préparation et la présentation sincère d'états financiers exempts d'inexactitudes significatives, que celles-ci soient le résultat d'un acte de fraude ou d'une erreur ; l'adoption et l'application de conventions comptables adéquates ; et les estimations et jugements comptables raisonnables face aux circonstances.

L'organe chargé de la gouvernance, à savoir le Conseil des Directeurs exécutifs, est responsable de la supervision du processus d'exécution et de maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière.

La BID a évalué la conception, l'exécution et l'efficacité de son système de contrôle interne jusqu'au 31 décembre 2024. Elle s'est fondée sur les critères énoncés dans le Cadre de contrôle intégré (2013) publié par le Comité des organisations de tutelle de la Commission Treadway (le « Cadre COSO »).

L'évaluation par la BID de son système de contrôle interne présentée par la Direction au Conseil des Directeurs exécutifs et au Conseil des Gouverneurs dans le Rapport de la Direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, a porté sur :

- la description des contrôles mis au point au titre du Contrôle interne tels que définis dans le Cadre COSO ;
- la description de l'étendue des principaux processus de travail objet de l'évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière ;
- la description des objectifs du contrôle interne ;
- l'identification des risques susceptibles de compromettre la réalisation des objectifs de contrôle ;
- l'évaluation de la conception, l'exécution et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière ; et
- l'évaluation de la gravité des lacunes de conception, d'exécution et d'efficacité du contrôle interne, si constatées et non comblées jusqu'au 31 décembre 2024.

ANNEXE 2B : RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DE LA DIRECTION PORTANT EFFICACITÉ DES CONTRÔLES INTERNES

(SUITE)

NOTRE RESPONSABILITÉ

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion d'assurance raisonnable sur la sincérité de la présentation du « Rapport de la Direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière » joint à l'**Annexe 2a** du rapport annuel, à la lumière des critères énoncés dans le Cadre COSO. Notre opinion porte notamment sur la conclusion de la Direction quant à l'efficacité de la conception, l'exécution et l'exploitation du contrôle interne à l'égard de l'information financière jusqu'au 31 décembre 2024.

Nous avons mené notre mission conformément à la Norme internationale révisée sur les missions d'assurance 3000 (« Missions d'assurance autres que les audits et les revues de l'information financière historique »), émise par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance. Cette norme exige la planification et l'exécution de procédures pour afin de parvenir à une assurance raisonnable quant à l'évaluation faite par la Direction de la conception, exécution et efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière jusqu'au 31 décembre 2024, telle qu'indiquée dans le Rapport de la Direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Une mission d'assurance raisonnable implique de comprendre le contrôle interne à l'égard de l'information financière, d'identifier et d'évaluer le risque qu'une faiblesse matérielle existe, et de tester et d'évaluer la conception et l'efficacité du contrôle interne, sur la base du risque évalué, et d'exécuter toute autre procédure jugée nécessaire dans les circonstances.

Nos procédures appliquées au Rapport de la Direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière ont consisté à :

- comprendre les composants du contrôle interne de la BID à la lumière des définitions énoncées dans le Cadre COSO, et les comparer au Rapport ;
- comprendre la définition de la BID de l'étendue des principaux processus, et la comparer au Rapport ;
- évaluer les risques importants liés aux comptes, classes de transactions et informations communiquées au sein de la BID quant aux principaux processus et entités, et les comparer au Rapport ;
- obtenir les tests effectués par la Direction sur la conception, l'exécution et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, et évaluer l'adéquation des procédures de test effectuées par la Direction et l'exactitude des conclusions de la Direction pour chaque contrôle interne testé ;
- tester de manière indépendante la conception, l'exécution et l'efficacité des contrôles internes qui traitent des risques importants d'inexactitudes significatives, et soumettre derechef au test une partie des tests effectués par la Direction sur les risques normaux d'inexactitudes significatives ; et
- évaluer la gravité des lacunes du contrôle interne qui n'ont pas été comblées jusqu'au 31 décembre 2024, et comparer ces lacunes, dans la mesure du possible, à l'évaluation comprise dans le Rapport.

Un processus est considéré comme important si une anomalie résultant d'un acte de fraude ou d'une erreur dans les transactions ou les états financiers pourrait raisonnablement affecter les décisions des utilisateurs des états financiers. Aux fins de notre mission, les processus jugés importants sont les contrôles au niveau des entités, des actifs de trésorerie, des actifs des projets, des investissements et des revenus y liés, des passifs y compris les sources de financement externes, des coûts de financement y liés, des pertes de valeur et de crédit, des dépenses d'exploitation, des salaires, des prestations payées au personnel, de l'information financière et de sa communication, et des contrôles généraux et d'application liés aux technologies de l'information.

Les procédures établies pour tester la conception, l'exécution et l'efficacité du contrôle interne dépendent de notre jugement, y compris l'évaluation des risques d'inexactitudes significatives identifiés, et impliquent une combinaison d'enquêtes, d'observations, de répétitions et d'examen des preuves.

Nous avons obtenu suffisamment de preuves adéquates pour étayer notre conclusion sur l'évaluation faite par la Direction de la conception, exécution et efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la BID jusqu'au 31 décembre 2024.

NOTRE INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Nous nous sommes conformés à l'indépendance et aux autres exigences déontologiques du Code de déontologie des professionnels comptables publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, qui repose sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence raisonnable, de confidentialité et de comportement professionnel.

Notre cabinet applique la Norme internationale sur la gestion de la qualité 1 et, par conséquent, maintient un système complet de contrôle qualité comprenant des politiques et des procédures documentées concernant le respect des exigences déontologiques, des normes professionnelles et des exigences légales et réglementaires applicables.

DÉFINITION ET LIMITES DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne d'une entité à l'égard de l'information financière est un processus conçu ou dont la préparation a été supervisée par les principaux dirigeants et responsables financiers de la société ou les personnes exerçant des fonctions similaires. Le processus est exécuté par le conseil d'administration de la société, la Direction et d'autres personnels afin de dégager l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et la préparation d'états financiers à des fins externes conformément au cadre d'information financière pertinent.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité comprend les politiques et procédures qui (1) concernent la tenue de registres reflétant de manière raisonnablement détaillée et de manière précise et fidèle les transactions et les cessions d'actifs de l'entité; (2) fournissent l'assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers conformément au cadre d'information financière pertinent, et que les recettes et les dépenses de l'entité sont effectuées uniquement conformément aux autorisations de la Direction et des administrateurs de l'entité; et (3) fournissent l'assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de l'acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de l'entité qui pourraient avoir un effet important sur les états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, y compris la possibilité de collusion ou de contournement inapproprié des contrôles, des inexactitudes significatives dues à des erreurs ou à un acte de fraude pourraient se produire et ne pas être prévenues ou détectées à temps. Par ailleurs, les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière au titre de périodes futures sont exposées au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison d'un changement de circonstances ou de la détérioration possible du degré de conformité aux politiques ou aux procédures.

UTILISATION DE NOTRE RAPPORT D'ASSURANCE

Notre rapport est destiné exclusivement à la Direction de la BID et au Conseil des Gouverneurs. Il n'est pas destiné à un tiers et nous déclinons toute responsabilité à l'égard de toute partie autre que la Direction de la BID et le Conseil des Gouverneurs au sujet du rapport. Si un tiers prend des décisions sur la base du contenu du rapport, la responsabilité de ces décisions incombe à ce tiers.

OPINION

À notre avis, le Rapport de la Direction sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière joint à l'Annexe 2a du rapport annuel est fidèlement présenté, à tous égards importants, sur la base des critères énoncés dans le Cadre COSO, y compris la conclusion de la Direction sur la conception, l'exécution et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière jusqu'au 31 décembre 2024.

Deloitte.

Deloitte and Touche & Co.

Certified Public Accountants



Waleed Bin Moha'd. Sobahi

Expert-comptable agréé

Agrément n° 378

18 ramadan 1446

18 mars 2025



ANNEXE 3 : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Excellences, le président et les membres du Conseil des Gouverneurs,
Banque islamique de développement - Ressources ordinaires en capital
Djeddah
Royaume d'Arabie saoudite

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

OPINION

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints des ressources ordinaires en capital de la Banque islamique de développement (BID), lesquels états financiers comprennent le Bilan arrêté au 31 décembre 2024, le Compte de résultat, l'État des autres éléments du résultat global, l'État des variations des fonds propres, l'État des flux de trésorerie et l'État des variations des actifs hors bilan sous gestion au titre de l'exercice clos à la date indiquée, ainsi que les Notes liées aux états financiers, y compris un résumé des principales politiques comptables.

À notre avis, les états financiers susmentionnés donnent, à tous égards, une image fidèle de la situation financière de la BID au titre de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, des résultats de ses opérations, des variations des fonds propres, des flux de trésorerie et des variations des actifs hors bilan sous gestion au titre de l'exercice arrêté à la date indiquée, conformément aux normes comptables de l'Organisation de Comptabilité et d'Audit pour les Institutions Financières Islamiques (OCAIFI).

À notre opinion, la BID s'est également conformée au titre de la période sous revue aux principes et règles de charia énoncées par le Conseil de Charia du Groupe de la BID.

FONDEMENT DE L'OPINION

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes comptables applicables aux institutions financières islamiques de l'OCAIFI et aux normes internationales d'audit. Notre responsabilité au titre des normes susvisées sont décrites en détail sous le titre « Responsabilité du commissaire aux comptes à l'égard de l'audit des états financiers ». Nous sommes indépendants de la BID, conformément au Code de déontologie des comptables et auditeurs professionnels de l'OCAIFI (Code de l'OCAIFI), au Code du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (Code du CNIDC), et aux exigences déontologiques pertinentes à l'audit des états financiers en vigueur localement (Arabie saoudite). Nous avons rempli notre mission dans le respect de ces exigences et des codes de l'OCAIFI et du CNIDC. Nous estimons que les preuves obtenues à la suite de l'audit sont suffisantes et appropriées pour étayer notre opinion.

QUESTIONS CLÉS LIÉES À L'AUDIT

Ces questions sont, de notre jugement professionnel, des questions qui ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2024. Elles ont été abordées dans le cadre de notre audit des états financiers dans leur ensemble et dans l'expression de notre opinion à ce sujet. Nous n'exprimons pas une opinion séparée sur ces questions.



QUESTIONS CLÉS LIÉES À L'AUDIT	TRAITEMENT
PROVISION POUR PERTE DE CRÉDIT ATTENDUE AU TITRE DES ACTIFS DES PROJETS Au 31 décembre 2024, la valeur des actifs des projets de la BID s'élevaient à 17,39 milliards de dinars islamiques (DI) (2023 : 17.34 milliards DI), soit 58 % (2023 : 59%) du total des actifs. La provision pour perte de crédit attendue à la date indiquée était à 729 millions DI (2023 : 553 millions DI). L'audit des provisions pour perte de valeur attendue des actifs des projets est un domaine d'intérêt clé en raison de sa taille et de l'importance des estimations et jugements utilisés pour classer les actifs des projets à différents stades et déterminer les exigences en provision et la complexité des jugements, hypothèses et estimations utilisées dans les modèles de perte de crédit attendue. La BID comptabilise les provisions pour perte de crédit attendue à un montant égal à 12 mois de perte de crédit attendue (stade 1) ou à une perte de crédit attendue sur toute la durée de vie (stade 2). Une provision pour perte de crédit attendue sur toute la durée de vie est requise pour un instrument financier si le risque de crédit au titre de celui-ci a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale. Les pertes de crédit attendues sont une estimation pondérée de la valeur actualisée des pertes de crédit. Celles-ci sont évaluées comme la valeur actualisée de la différence entre les flux de trésorerie dus à la BID au titre du contrat et les flux de trésorerie attendus par la BID au titre de la pondération de plusieurs scénarii économiques futurs, actualisés au taux de profit effectif de l'actif. La BID utilise des modèles statistiques pour les calculs de la perte de crédit attendue. Les variables clés utilisées dans ces calculs sont la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut, et le risque en cas de défaut, lesquels sont définis dans la Note 3 aux états financiers. La partie significative des actifs des projets est évaluée individuellement pour l'augmentation significative du risque de crédit et la mesure de la perte de crédit attendue. Cela requiert de la Direction de saisir toutes les informations prospectives qualitatives et quantitatives raisonnables et justifiables lors de l'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit ou de l'évaluation des critères de crédit ayant perdu de sa valeur au titre du risque. Le jugement de la Direction peut également être impliqué dans la dérogation au classement en stades manuel, conformément aux politiques de la BID, le cas échéant.	1. Nous avons obtenu une compréhension du processus des actifs des projets, du processus de gestion du risque de crédit, de la politique de perte de valeur et de perte de crédit et du processus d'estimation pour la détermination des provisions pour perte de valeur au titre des actifs des projets aux contreparties et de la méthode de la perte de crédit attendue. 2. Nous avons évalué les contrôles dans les domaines ci-après pour déterminer s'ils ont été conçus et exécutés : ● l'approbation, l'exactitude et l'exhaustivité des provisions pour perte de valeur attendue et les contrôles en matière de gouvernance relatifs au suivi du modèle et aux ajustements post-modèle, et ce par des réunions de Direction et de comité, lesquelles réunions font partie du processus d'approbation des provisions pour perte de valeur des actifs des projets ; ● les sorties des modèles ; et ● la comptabilisation et l'évaluation des provisions pour perte de valeur attendue. 3. Sur la base d'un échantillon, nous avons sélectionné des actifs de projets et évalué : ● l'identification faite par la BID de l'augmentation significative du risque de crédit (stade 2), l'évaluation de la classification de la perte de crédit (stade 3), et si les événements de perte de valeur pertinents ont été identifiés en temps opportun, ainsi que la classification des actifs des projets à différents stades et la détermination des cas de défauts/engagements ayant perdu de leur valeur individuellement ; ● les informations prospectives intégrées dans les calculs de la perte de valeur en impliquant nos spécialistes pour tester les multiples scénarii économiques retenus et les pondérations y afférentes appliquées ; ● La méthode de calcul et sa conformité aux exigences de la norme FAS 30 ; et ● les ajustements post-modèle et les superpositions de la Direction, le cas échéant, et les facteurs qualitatifs qui ont été examinés par la BID afin de comptabiliser tout ajustement post-modèle, en cas de limitations des données ou du modèle.

ANNEXE 3 : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024 (SUITE)

QUESTIONS CLÉS LIÉES À L'AUDIT	TRAITEMENT
La mesure des montants de la perte de crédit attendue au titre des actifs des projets classés aux stades 1 et 2 est effectuée par les modèles de perte de crédit attendue, avec une intervention manuelle limitée. Cependant, il est important que les modèles (probabilité de défaut, perte en cas de défaut et risque en cas de défaut) et les ajustements macroéconomiques soient valides tout au long de la période sous revue et soumis à un processus d'examen par un expert tiers indépendant. S'agissant des actifs de projets ayant perdu de leur valeur, la BID estime la perte de crédit attendue comme le produit de la perte en cas de défaut et du risque en cas de défaut de chaque instrument. Cette question a été considérée comme une question clé liée à l'audit. L'audit s'est concentré sur cette question en raison de l'importance des actifs des projets et de la complexité des jugements, hypothèses et estimations utilisés dans les modèles de perte de crédit attendue. La Note 3 des présents états financiers donne d'amples détails sur la politique comptable en matière de perte de valeur des actifs financiers, la Note 15 sur la communication de la perte de valeur, et la Note 30 sur la communication du risque de crédit et les principales hypothèses et facteurs pris en compte dans la détermination de la perte de crédit attendue.	4. Nous avons testé les modèles et les applications informatiques utilisées dans le processus de perte de crédit et vérifié l'intégrité des données utilisées comme intrants dans les modèles de perte de valeur. 5. La BID a effectué une validation externe des modèles de perte de crédit attendue et des modèles de perte en cas de défaut, notamment le modèle macroéconomique au cours de la période précédente. Nous avons examiné le processus d'une telle validation externe des modèles et son incidence sur les résultats de l'estimation de perte de valeur. Nous avons évalué la méthode et le cadre conçus et exécutés par la BID pour déterminer si les résultats des modèles de perte de valeur et la classification en stades étaient raisonnables et reflétaient les prévisions utilisées par la BID pour déterminer les conditions économiques futures à la date de clôture. 6. À chaque fois qu'il était nécessaire, nous avons fait appel à nos spécialistes pour nous aider à examiner les calculs du modèle, évaluer les intrants y liés et le caractère raisonnable des hypothèses utilisées dans le modèle de perte de valeur attendue, notamment en ce qui concerne les variables macroéconomiques, les scénarii macroéconomiques prévus et les pondérations de probabilité, et des hypothèses utilisées dans les ajustements post-modèle, le cas échéant. 7. Nous avons évalué les informations communiquées dans les états financiers par rapport aux exigences des normes comptables émises par l'OCAIFI.



AUTRES INFORMATIONS

La Direction est responsables des « Autres informations » contenues dans le rapport annuel. Les autres informations comprennent le rapport annuel mais excluent les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes. Il est prévu que le rapport annuel 2024 de la BID soit mis à notre disposition après la date du présent rapport du commissaire aux comptes.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les « Autres informations » et nous n'exprimons aucune assurance quant à elles.

S'agissant de notre audit des états financiers, notre responsabilité est de lire les « Autres informations » visées ci-dessus si disponibles, et chemin faisant, examiner si elles sont incohérentes à un large degré avec les états financiers ou les informations que nous avons obtenues au moyen de l'audit, ou constituent une fausses déclaration importante.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La Direction est responsable de l'engagement de la BID à mener ses opérations conformément aux principes et règles de charia mis en place par le Conseil de charia du Groupe de la BID.

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables. Aussi est-elle responsable des contrôles internes selon qu'elle le juge nécessaire aux fins de préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes résultant d'actes de fraude ou d'erreurs.

Dans la préparation des états financiers, la Direction est responsable de l'évaluation de la capacité de la BID à poursuivre son exploitation, de la communication, selon le cas, des questions liées à son exploitation et de l'utilisation de la base de continuité d'exploitation en comptabilité, sauf si la Direction a l'intention de liquider la BID, de cesser ses opérations, ou n'a pas d'autre solution réaliste que de le faire.

Les responsables de la gouvernance sont chargés de la supervision du processus de communication de l'information financière de la BID.

ANNEXE 3 : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024 (SUITE)

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE LA VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS

Notre objectif consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont dans leur ensemble exempts d'inexactitudes importantes résultant de fraude ou d'erreur et à émettre un rapport d'audit qui comprend notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau élevé d'assurance, mais elle ne garantit pas que l'audit effectué conformément aux normes de l'OCAIFI saura toujours détecter une inexactitude significative lorsque celle-ci existe. Des anomalies peuvent résulter de fraude ou d'erreur et sont considérées comme significatives si, individuellement ou dans leur ensemble, elles peuvent raisonnablement avoir une incidence sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base des états financiers.

Dans le cadre d'un audit conformément aux normes de l'OCAIFI et aux normes d'audit internationales, nous exerçons notre jugement professionnel et maintenons une attitude professionnelle le long de l'audit. Également, nous :

- identifions et évaluons les risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci soient le résultat d'un acte de fraude ou d'erreur, concevons et effectuons des procédures d'audit sensibles à de tels risques, et nous obtenons des éléments probants suffisants et adéquats pour étayer notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'un acte de fraude est plus élevé que celui d'une anomalie due à une erreur, car la fraude peut impliquer un acte de connivence, de falsification, des omissions délibérées, de fausses déclarations, et le non-respect du contrôle interne ;
- obtenons une compréhension du contrôle interne relatif à l'audit pour mettre en place des procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la BID ;
- évaluons la pertinence des politiques comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables, ainsi que les informations y afférentes présentées par la Direction ;
- décidons de la pertinence de l'utilisation faite par la Direction de la base de continuité d'exploitation en comptabilité, à la lumière des éléments probants obtenus, de l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la BID à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion de l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus, dans notre rapport, d'attirer l'attention sur les informations présentées à cet égard dans les états financiers ou, si de telles informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions se fondent sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Néanmoins, des événements ou des conditions ultérieures peuvent induire la cessation d'exploitation de la BID ;
- évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris l'information présentées, et si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents de la manière qui permet une présentation fidèle ; et
- planifions et effectuons l'audit de la BID afin d'obtenir des éléments d'audit suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des services de la BID pour pouvoir exprimer une opinion sur les états financiers de la BID. Nous sommes responsables de diriger, superviser et passer en revue l'audit effectué aux fins de l'audit de la BID. Nous demeurons seuls responsables de notre opinion d'audit.

Nous communiquons avec les responsables chargés de la gouvernance concernant, entre autres, l'étendue prévue et le calendrier de l'audit, et les résultats importants d'audit, y compris des lacunes importantes dans le système de contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables chargés de la gouvernance une déclaration que nous avons respecté les exigences déontologiques en ce qui concerne l'indépendance, et nous communiquons avec eux sur toutes les relations et autres questions qui peuvent raisonnablement être considérées comme susceptibles de compromettre notre indépendance, et le cas échéant, sur les garanties pertinentes.

À la lumière des questions communiquées par les responsables chargés de la gouvernance, nous décidons de celles ayant eu la plus haute importance dans l'audit des états financiers au titre de l'exercice sous revue et qui constituent donc des questions clés liées à l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si la loi ou le règlement prévient leur publication ou, dans de très rares circonstances, nous estimons qu'une question quelconque ne devrait pas être présentée dans notre rapport car le contraire entraînerait des conséquences néfastes susceptibles de supplanter l'intérêt d'une telle publication.

Deloitte.

Deloitte and Touche & Co.

Certified Public Accountants

**Waleed Bin Moha'd. Sobahi**

Expert-comptable agréé

Agrément n° 378

18 ramadan 1446

18 mars 2025



ANNEXE 3 : RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

	NOTES	31 DÉCEMBRE 2024	31 DÉCEMBRE 2023
Espèces et quasi-espèces	4	927,002	1,159,129
Placements mourabaha de marchandises	5	4,260,426	5,476,570
Placements wakala	6	702,325	-
Placements soukook	7	4,302,550	3,316,708
Effets à recevoir mourabaha	8	385,412	361,091
Actifs de trésorerie		10,577,715	10,313,498
Moudaraba restreinte	10	391,328	477,037
Actifs istisna	11	8,247,718	8,613,135
Vente à tempérament	12	4,435,079	3,785,564
Actifs idjara	13	2,685,476	2,755,290
Prêts (qards)	14	1,625,603	1,713,051
Actifs des projets		17,385,204	17,344,077
Placements en actions	16	624,562	566,945
Investissements dans des entités associées	17	910,961	834,366
Autres investissements		89,848	92,963
Actifs d'investissement		1,625,371	1,494,274
Biens, équipements et immobilisations incorpo-relles		61,351	63,401
Autres actifs	18	71,410	56,864
Actif, total		29,721,051	29,272,114
Passif			
Passifs mourabaha de marchandises	19	872,018	1,054,753
Soukook émis	20	16,618,865	17,119,289
Autres passifs	21	240,795	251,241
Passif, total		17,731,678	18,425,283
Fonds propres			
Capital libéré	23	7,464,654	6,800,473
Réserves	24	4,136,592	3,729,625
Résultat de l'exercice, net		388,127	316,733
Fonds propres, total		11,989,373	10,846,831
Passifs et fonds propres, total		29,721,051	29,272,114
Actifs hors bilan sous gestion		83,557	83,153
Engagements	26		

Les Notes de 1 à 32 font partie intégrante des états financiers.

ANNEXE 3 : RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

COMPTE DE RÉSULTAT

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

	NOTES	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2024	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2023
Revenus :			
Placements mourabaha de marchandises		263,711	258,422
Placements wakala		31,292	-
Placements soukouk	7	147,664	91,907
Mourabaha		21,443	22,085
Actifs de trésorerie		464,110	372,414
Moudaraba restreinte		23,014	27,287
Actifs istisna		334,110	287,155
Vente à tempérament		169,603	121,819
Actifs idjara, moins perte de valeur des actifs idjara	13.1	145,516	122,609
Prêts (qards)		10,513	8,834
Actifs des projets		682,756	567,704
Placements en actions		55,391	32,656
Part de revenu des investissements dans des entités associées		30,570	35,796
Autres investissements		2,347	3,607
Actifs d'investissement		88,308	72,059
Gains/(pertes) de change		7,269	(7,431)
Pertes de couverture swap	18(a)	(633)	(538)
Autres		6,177	3,300
Autres revenus/(pertes)		12,813	(4,669)
Revenu, total		1,247,987	1,007,508
Coûts de financement	19 & 20	(503,110)	(398,865)
Pertes de crédit attendues et charge pour perte de valeur	15	(170,056)	(114,623)
Revenu avant déduction des charges d'exploitation, net		574,821	494,020
Dépenses administratives	25	(179,082)	(172,317)
Dépréciation et amortissement		(7,612)	(4,970)
Charges d'exploitation, total		(186,694)	(177,287)
Résultat de l'exercice, net		388,127	316,733

Les Notes de 1 à 32 font partie intégrante des états financiers.

ANNEXE 3 : RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

	NOTES	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2024	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2023
Résultat de l'exercice, net		388,127	316,733
Autres éléments du résultat global:			
Les éléments qui ne seront pas reclassés dans le Compte de résultat :			
Gains (pertes) actuariel(le)s lié(e)s aux régimes de retraite et d'assurance médicale	22	53,333	(471)
		53,333	(471)
Les éléments susceptibles d'être reclassés dans le Compte de résultat :		910,961	834,366
Variations de juste valeur des fonds propres et autres investis-sements		67,690	95,877
Variations de juste valeur de couverture	18	(5,197)	(11,202)
Part de réserve au titre de l'investissement auprès d'entités associées	17	32,825	5,705
		95,318	90,380
Autres éléments du résultat global au titre de l'exercice, total		148,651	89,909
Résultat global au titre de l'exercice, total		536,778	406,642

Les Notes de 1 à 32 font partie intégrante des états financiers.

ANNEXE 3 : RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT DES VARIATIONS DES FONDS PROPRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

	NOTES	CAPITAL- ACTIONS LIBÉRÉ	RÉSERVES				RÉSERVES, TOTAL	RÉSULTAT, NET	FONDS PROPRES, TOTAL
			RÉSERVE GÉNÉRALE	RÉSERVE DE JUSTE VALEUR	PENSION DE RETRAITE ET ASSURANCE MÉDICALE	AUTRES RÉSERVES			
Solde au 1^{er} janvier 2023		6,411,996	3,167,960	328,480	(16,611)	7,597	3,487,426	173,108	10,072,530
Résultat de l'exercice, net		-	-	-	-	-	-	316,733	316,733
Autres éléments du résultat global		-	-	95,877	(471)	(5,497)	89,909	-	89,909
Résultat global, total		-	-	95,877	(471)	(5,497)	89,909	316,733	406,642
Augmentation du capital libéré	23	388,477	-	-	-	-	-	-	388,477
Transfert à la réserve générale	24	-	173,108	-	-	-	173,108	(173,108)	-
Allocation pour les subventions	24	-	(20,818)	-	-	-	(20,818)	-	(20,818)
Solde au 31 décembre 2023		6,800,473	3,320,250	424,357	(17,082)	2,100	3,729,625	316,733	10,846,831
Résultat de l'exercice, net		-	-	-	-	-	-	388,127	388,127
Autres éléments du résultat global		-	-	67,690	53,333	27,628	148,651	-	148,651
Résultat global, total		-	-	67,690	53,333	27,628	148,651	388,127	536,778
Augmentation du capital libéré	23	664,181	-	-	-	-	-	-	664,181
Règlement de la part de souscription au capital-actions de la SID au nom des pays membres		-	(838)	-	-	-	(838)	-	(838)
Transfert des autres réserves à la réserve de juste valeur		-	(60,607)	28,245	-	32,362	-	-	-
Transfert à la réserve générale	24	-	316,733	-	-	-	316,733	(316,733)	-
Allocation pour les subventions	24	-	(57,579)	-	-	-	(57,579)	-	(57,579)
Solde au 31 décembre 2024		7,464,654	3,517,959	520,292	36,251	62,090	4,136,592	388,127	11,989,373

Les Notes de 1 à 32 font partie intégrante des états financiers.

ANNEXE 3 : RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

	NOTES	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2024	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2023
Flux de trésorerie des opérations			
Résultat de l'exercice, net		388,127	316,733
Ajustement des éléments hors trésorerie :			
Dépréciation/amortissement		7,612	4,970
Dépréciation des actifs idjara	13.1	255,580	241,867
Part de revenu des investissements auprès d'entités associées, net		(30,526)	(35,796)
Perte de crédit attendue et charge pour perte de valeur	15	170,056	114,623
Produit à recevoir - Placements soukook		(11,910)	(3,983)
Pertes à la juste valeur latentes sur soukook	7	739	729
Gains sur sorties de placements soukook	7	-	(1,739)
Amortissement d'autres revenus		(567)	(566)
Coût de financement à payer - Soukook émis	20	6,947	30,187
Amortissement des coûts de l'émission de soukook/escompte	20	5,750	2,820
Gains/(pertes) de change		(7,269)	7,431
Gain sur la cession d'investissements auprès d'entités associées	17	(44)	-
Gains sur cession de prises de participation	16	(17,350)	(4,766)
Revenu d'exploitation avant variations des actifs et passifs d'exploitation		639,503	444,664
Variations des actifs et passifs opérationnels:			
Moudaraba restreinte		96,887	100,403
Actifs istisna		336,300	117,989
Vente à tempérament		(624,832)	(714,188)
Actifs idjara		(178,686)	(131,887)
Prêts (qards)		44,857	6,121
Autres actifs		(17,454)	21,863
Autres passifs		40,087	25,955
Placements mourabaha de marchandises		1,276,822	(1,569,332)
Placements wakala		(702,835)	-
Effets à recevoir mourabaha		(21,220)	(41,290)
Liquidités nettes générées par/(utilisées pour) les activités d'exploitation		1,017,071	(1,511,856)
Flux de trésorerie des activités de placements			
Acquisition de placements soukook	7	(1,583,603)	(930,866)
Produits de rachat de placements soukook	7	719,393	234,661
Produit de cession de prises de participation	16	20,043	7,749
Acquisition d'autres placements		6,733	(11,565)
Acquisition/augmentation de la part dans les entités associées	17	(15,722)	(1,721)
Dividendes d'entités associées	17	2,394	3,957
Produits de remboursement en capital/cession d'investissement dans des entités associées	17	128	221
Entrées au titre des immobilisations, équipements et immobilisations incorporelles		(5,562)	(7,955)
Liquidités nettes utilisées pour les activités de placement		(856,196)	(705,519)
Flux de trésorerie des activités de financement			
Augmentation du capital libéré		664,181	388,477
Règlement part de souscri. au capital-actions SID (pays membres)		(838)	-
Allocation pour les subventions	24	(57,579)	(20,818)
Produit de l'émission de soukook	20	3,388,093	3,788,831
Rachat de soukook	20	(4,216,179)	(3,026,185)
Passifs mourabaha de marchandises		(163,372)	641,336
Liquidités nettes (utilisées dans)/provenant des activités d'Financement		(385,694)	1,771,641
Variation nette des espèces et quasi-espèces		(224,819)	(445,734)
Changement net des espèces et quasi-espèces		(7,308)	1,046
Espèces et quasi-espèces en début d'exercice		1,159,129	1,603,817
Espèces et quasi-espèces en fin d'exercice	4	927,002	1,159,129

Les Notes de 1 à 32 font partie intégrante des états financiers.

ANNEXE 3 : RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT DES VARIATIONS DES ACTIFS HORS BILAN SOUS GESTION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DINARS ISLAMIQUES)

	SOLDE D'OUVERTURE	ENTRÉES	SUPPRESSION	RÉSULTAT, NET	FRAIS DU MOUDARIB	GAIN/(PERTE) DE CHANGE	VIREMENTS	SOLDE DE CLÔTURE
2024								
Placements mourabaha de marchandises	64,070	2,646	(8,314)	3,402	(145)	1,843	2,339	65,841
Placements soukook	19,083	-	-	469	(14)	517	(2,339)	17,716
	83,153	2,646	(8,314)	3,871	(159)	2,360	-	83,557
2023								
Placements mourabaha de marchandises	63,337	-	(1,184)	2,339	(209)	(518)	305	64,070
Placements soukook	19,239	-	-	343	(37)	(157)	(305)	19,083
	82,576	-	(1,184)	2,682	(246)	(675)	-	83,153

Les Notes de 1 à 32 font partie intégrante des états financiers.



ANNEXE 4 : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT - FONDS WAQF ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Excellences, le président et les membres du Conseil des Gouverneurs,
Fonds waqf de la Banque islamique de développement
Djeddah (Royaume d'Arabie saoudite)

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

OPINION

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints du Fonds waqf (Fonds) de la Banque islamique de développement (BID), lesquels états financiers comprennent le Bilan arrêté au 31 décembre 2024, l'État des activités, l'État des variations des fonds propres waqf, l'État des flux de trésorerie et l'État de ghallah au titre de l'exercice clos à la date indiquée, ainsi que les Notes liées aux états financiers, y compris un résumé des principales politiques comptables.

À notre opinion, les états financiers donnent, à tous égards, une image fidèle de la situation financière du Fonds au titre de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, des résultats de ses activités, et de ses flux de trésorerie au titre de l'exercice terminé à la même date, conformément aux normes comptables de l'Organisation de Comptabilité et d'Audit pour les Institutions Financières Islamiques (OCAIFI).

À notre opinion, le Fonds s'est également conformé au titre de l'exercice sous revue aux règles et principes de charia énoncées par le Conseil de Charia du Groupe de la BID.

FONDEMENT DE L'OPINION

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes comptables de l'OCAIFI, applicables aux institutions financières islamiques. Notre responsabilité au titre des normes susvisées sont décrites en détail sous le titre « Responsabilité du commissaire aux comptes à l'égard de l'audit des états financiers ». Nous sommes indépendants du Fonds, conformément aux Code de déontologie des comptables et auditeurs de l'OCAIFI (Code) et nous avons rempli nos autres missions dans le respect du même Code. Nous estimons que les preuves obtenues à la suite de l'audit sont suffisantes et appropriées pour étayer notre opinion.

AUTRES INFORMATIONS INCLUSES DANS LES ÉTATS FINANCIERS 2024 DU FONDS

Les Autres informations consistent en la déclaration de performance de service jointe aux états financiers du Fonds au titre de l'exercice terminé le 31 décembre 2024. Elles sont des informations autres que les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes. La Direction est responsables des Autres informations contenues dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les Autres informations et nous n'exprimons aucune assurance quant à elles.

S'agissant de notre audit des états financiers, notre responsabilité est de lire les Autres informations susmentionnées et, chemin faisant, d'examiner si elles sont incohérentes à un large degré avec les états financiers ou des informations que nous avons obtenues au titre de notre audit, ou constituent une fausse déclaration importante. Si, à la lumière de notre mission, nous estimons qu'il y a une fausse déclaration importante dans ces informations, nous serons tenus de la signaler. À cet égard, nous n'avons rien à signaler.



RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les présents états financiers et l'engagement du Fonds à mener ses activités conformément aux règles et principes de charia relèvent de la responsabilité de la Direction du Fonds et des responsables chargés de la gouvernance.

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes de l'OCAIFI. Aussi est-elle responsable des contrôles internes selon qu'elle juge nécessaire aux fins de la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes résultant d'actes de fraude ou d'erreurs.

Dans la préparation des états financiers, la Direction est responsable de l'évaluation de la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation et de la communication, selon le cas, des questions liées à son exploitation et de l'utilisation de la base de continuité d'exploitation en comptabilité, sauf si la Direction a l'intention de liquider le Fonds, de cesser ses opérations, ou n'a pas d'autre solution réaliste que de le faire.

Les responsables chargés de la gouvernance sont responsables de superviser le processus de communication de l'information financière concernant le Fonds.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE LA VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS

Notre objectif consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont dans leur ensemble exempts d'inexactitudes importantes résultant de fraude ou d'erreur et à émettre un rapport d'audit qui comprend notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau élevé d'assurance, mais elle ne garantit pas que l'audit effectué conformément aux normes de l'OCAIFI saura toujours détecter une inexactitude significative lorsque celle-ci existe. Des anomalies peuvent résulter de fraude ou d'erreur et sont considérées comme significatives si, individuellement ou dans leur ensemble, elles peuvent raisonnablement avoir une incidence sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base des états financiers.

Dans le cadre d'un audit conformément aux normes de l'OCAIFI, nous exerçons notre jugement professionnel et maintenons une attitude professionnelle le long de l'audit. Également, nous :

- identifions et évaluons les risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci soient le résultat d'un acte de fraude ou d'erreur, concevons et effectuons des procédures d'audit sensibles à de tels risques, et nous obtenons des éléments probants suffisants et adéquats pour étayer notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'un acte de fraude est plus élevé que celui d'une anomalie due à une erreur, car la fraude peut impliquer un acte de connivence, de falsification, des omissions délibérées, de fausses déclarations, et le non-respect du contrôle interne ;
- obtenons une compréhension du contrôle interne relatif à l'audit pour mettre en place des procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;
- évaluons la pertinence des politiques comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables, ainsi que les informations y afférentes présentées par la Direction ;

ANNEXE 4 : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT - FONDS WAQF ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

(SUITE)

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS - SUITE

- décidons de la pertinence de l'utilisation faite par la Direction de la base de continuité d'exploitation en comptabilité, à la lumière des éléments d'audit probants obtenus, de l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion de l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus, dans notre rapport, d'attirer l'attention sur les informations présentées à cet égard dans les états financiers ou, si de telles informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions se fondent sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Néanmoins, des événements ou des conditions ultérieures peuvent induire la cessation d'exploitation du Fonds ; et
- évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris l'information présentées, et si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents de la manière qui permet une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance concernant, entre autres, l'étendue prévue et le calendrier de l'audit et les résultats importants d'audit, y compris des lacunes importantes dans le système de contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit.

RAPPORT SUR LES AUTRES EXIGENCES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

L'article 4 du règlement du Fonds waqf dispose que le montant principal, c'est-à-dire le montant institué waqf, doit être maintenu en perpétuité. Au 31 décembre 2024, et à la même date de l'exercice 2023, le Fonds a accumulé un déficit pour lequel les mesures requises sont prises, comme indiqué à la Note 32 des états financiers.

Deloitte.

Deloitte and Touche & Co.

Certified Public Accountants



Waleed Bin Moha'd. Sobahi
Certified Public Accountant
Expert-comptable agréé
Agrément n° 378
17 ramadan 1446
17 mars 2025



ANNEXE 4 : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT - FONDS WAQF

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2024

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS)

	NOTES	2024	2023
ACTIF			
Espèces et quasi-espèces	5	15,020	93,600
Placements mourabaha de marchandises	6	201,152	169,124
Placements wakala	7	28,414	-
Placements soukoul	8	125,580	59,591
Actifs de trésorerie		370,166	322,315
Vente à tempérament	9	-	3,430
Istisna	10	5,231	4,930
Placements en actions	11	27,612	9,365
Investissements dans des fonds	12	36,482	50,476
Participations dans des entités associées	13	201,452	189,631
Placements wakala	14	235,125	207,518
Actifs d'investissement		505,902	465,350
Prêts (qards)	15	112,449	136,091
Autres actifs	16	4,471	9,136
Actifs fixes		18,434	19,767
ACTIF, TOTAL		1,011,422	952,659
PASSIF			
Produits à recevoir et autres éléments du passif	17	6,891	25,173
Fonds restreints	18	22,438	23,553
PASSIF, TOTAL		29,329	48,726
FONDS PROPRES WAQF			
Capital waqf		1,069,852	1,069,852
Déficit cumulé		(91,799)	(153,867)
Réserves		4,040	(12,052)
FONDS PROPRES, TOTAL		982,093	903,933
PASSIF ET FONDS PROPRES, TOTAL		1,011,422	952,659

Les Notes de 1 à 33 font partie intégrante des états financiers.

Cf. États financiers 2024 (publiés séparément) pour les Notes détaillées.

ANNEXE 4 : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT - FONDS WAQF ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS)

	NOTES	2024	2023
Revenus :			
Actifs de trésorerie			
Placements mourabaha de marchandises		12,960	8,458
Placements wakala		1,008	-
Placements soukook	8	3,622	2,679
Actifs d'investissement			
Istisna	10	304	1,201
Placements en actions		-	1
Investissements dans des fonds		662	1,698
Placement auprès d'entités associées, net	13	15,769	14,274
Placements wakala		27,481	25,169
Autres		2,384	2,152
Revenu, total		64,190	55,632
Gains de change		4,745	357
Revenu avant déduction des dépenses liées aux programmes, total		68,935	55,989
Charges des programmes	23b	(19,810)	(20,066)
Revenu avant déduction des charges liées à la perte de valeur		49,125	35,923
Perte de crédit attendue et charge pour perte de valeur	20	(14,164)	(20,920)
Revenu imputable, net		34,961	15,003
Contributions des ressources ordinaires en capital de la BID aux subventions d'assistance technique et au programme de bourses d'études	21	38,173	28,000
Revenu non-conforme à la charia transféré des ressources ordinaires en capital de la BID et d'autres fonds		1,502	207
Excédent de l'exercice, net		74,636	43,210

Les Notes de 1 à 33 font partie intégrante des états financiers.

Cf. États financiers 2024 (publiés séparément) pour les Notes détaillées.



ANNEXE 4 : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT - FONDS WAQF

ÉTAT DES VARIATIONS DES FONDS PROPRES WAQF

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS)

	NOTES	MONTANT INSTITUÉ WAQF	RÉSERVES				RÉSERVES, TOTAL	TOTAL
			DÉFICIT CUMULÉ	RÉSERVE DE JUSTE VALEUR	RÉSERVES DE FONDS DE PENSION	AUTRES RÉSERVES		
Solde au 1^{er} janvier 2023		1,069,852	(282,289)	(9,574)	(1,113)	(11,241)	(21,928)	765,635
Excédent de l'exercice, net		-	43,210	-	-	-	-	43,210
Variation dans la réserve de juste va-leur, net	12.2	-	-	7,946	-	-	7,946	7,946
Passif au titre du régime des prestations définies	19	-	-	-	(938)	-	(938)	(938)
Produit du Fonds-STI		-	105,925	-	-	-	-	105,925
Part de la variation de la réserve dans des entités associées		-	-	-	-	1,637	1,637	1,637
Variation dans d'autres réserves		-	-	-	-	1,231	1,231	1,231
Distribution de ghallah	22	-	(20,713)	-	-	-	-	(20,713)
Solde au 31 décembre 2023		1,069,852	(153,867)	(1,628)	(2,051)	(8,373)	(12,052)	903,933
Excédent de l'exercice, net		-	74,636	-	-	-	-	74,636
Variation dans la réserve de juste va-leur, net	12.2	-	-	6,407	-	-	6,407	6,407
Passif au titre du régime des prestations définies	19	-	-	-	14,758	-	14,758	14,758
Part de la variation de la réserve dans des entités associées	13	-	-	-	-	(1,141)	(1,141)	(1,141)
Variation dans d'autres réserves		-	-	-	-	(3,932)	(3,932)	(3,932)
Distribution de la ghallah	22	-	(12,568)	-	-	-	-	(12,568)
Solde au 31 décembre 2024		1,069,852	(91,799)	4,779	12,707	(13,446)	4,040	982,093

Les Notes de 1 à 33 font partie intégrante des états financiers.

Cf. États financiers 2024 (publiés séparément) pour les Notes détaillées.

ANNEXE 4 : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT - FONDS WAQF

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS)

	NOTES	2024	2023
Flux de trésorerie des opérations			
Excédent de l'exercice, net		74,636	43,210
Ajustement des éléments hors trésorerie :			
Dépréciation		1,383	1,507
Perte de crédit attendue et charge pour perte de valeur		14,164	20,920
Gains à la juste valeur réalisés/latents des placements soukook	8	-	(5)
Produit à recevoir au titre des placements soukook	8	(678)	168
Amortissement des soukook à (l'escompte)/prime, net	8	(17)	39
Produit à recevoir istisna	10	(304)	(1,201)
Part du bénéfice des investissements auprès d'entités associées, net	13	(15,789)	(13,823)
Perte/(gain) sur cession de placements auprès d'entités associées	13	20	(451)
Part de bénéfice des placements wakala	14	(27,607)	(25,331)
Perte de cession de placements wakala	14	-	18
Coûts de service au titre des prestations de retraite et des prestations médicales	19	2,756	2,631
(Gain)/perte de change		(9,369)	1,231
Variations des actifs et passifs opérationnels			
Fonds restreints		(1,115)	(785)
Prêts (qards)		18,462	4,674
Autres actifs		4,665	486
Produits à recevoir et autres éléments du passif		(4,343)	701
Espèces générées par les opérations		56,864	33,989
Prestations de retraite et médicales payées	19	(1,932)	(1,791)
Distribution de ghallah	22	(20,713)	(16,009)
Liquidités générées par les opérations, net		42,364	11,485
Flux de trésorerie des activités de placements			
Variations des placements mourabaha de marchandises, net	6	(32,029)	(139,940)
Variation des placements wakala, net	7	(28,414)	-
Rachat de placements soukook	8	27,300	22,500
Entrées aux placements soukook	8	(92,552)	-
Entrées istisna	10	-	(788)
Investissements soukook additionnels	12	(423)	(384)
Sortie d'investissements dans des fonds	12	2,417	1,562
Entrées entité associée	13	-	(5)
Sortie d'investissements dans des entités	13	459	543
Dividendes entités associées	13	2,348	1,444
Sorties des placements wakala	14	-	590
Entrées au titre des immobilisations corporelles		(50)	(8)
Liquidités utilisées pour les activités de placement, net		(120,944)	(114,486)
Flux de trésorerie des activités de financement			
Produit du Fonds-STI		-	105,838
Liquidités générées par les activités de financement, net		-	105,838
Variation des espèces et quasi-espèces, net		(78,580)	2,837
Espèces et quasi-espèces au 1er janvier		93,600	90,763
Espèces et quasi-espèces au 31 décembre	5	15,020	93,600
Transactions sans effet sur la trésorerie			
Placements wakala transférés		-	608
Engagements subventions transférés		-	(521)

Les Notes de 1 à 33 font partie intégrante des états financiers.

Cf. États financiers 2024 (publiés séparément) pour les Notes détaillées.

ANNEXE 4 : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT - FONDS WAQF DÉCLARATION DE GHALLAH EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

(SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIERS DE DOLLARS)

	NOTES	2024	2023
Solde d'ouverture sur la période de ghallah affectée		(168,413)	(284,000)
Ghallah de l'exercice			
Excédent de l'exercice		74,636	43,210
Gains à la juste valeur réalisée au titre des placements soukhouk		-	(5)
Produit de la dissolution du Fonds-STI		-	105,925
Part du bénéfice au titre des investissements dans des entités as-sociées	13	(15,769)	(14,274)
Dividendes entités associées	13	2,348	1,444
Ghallah de l'exercice, total		61,215	136,300
Ghallah disponible pour distribution		(107,198)	(147,700)
Distribution de ghallah aux bénéficiaires	22	(12,568)	(20,713)
Solde de clôture sur la période de ghallah affectée		(119,766)	(168,413)

Les Notes de 1 à 33 font partie intégrante des états financiers.
Cf. États financiers 2024 (publiés séparément) pour les Notes détaillées.

ANNEXE 5: CONSEIL DES DIRECTEURS EXÉCUTIFS ET PAYS REPRÉSENTÉS

NOM	NATIONALITÉ	PAYS REPRÉSENTÉ(S)
M. Bashir Ali KHALLAT	Libye	Libye
M. Osman ÇELİK	Türkiye	Türkiye
Dr Abbas MORADPOUR	Iran	Iran
M. Saad O. S. ALALATI	Koweït	Koweït
Dr Hamad Sulaiman A. ALBAZAI	Arabie saoudite	Arabie saoudite
Dr Ghadeer NAGI HAMED HEGAZI	Égypte	Égypte
M. Ali Abdullah Abdulrahman Abdullah SHARAFI	Émirats arabes unis	Émirats arabes unis
M. Hamad Madi AL-HAJRI	Qatar	Qatar
Dr Mahmoud ISA-DUTSE	Nigéria	Nigéria
Dr Parjiono Cipto WIDARTO	Indonésie	Indonésie
M. Linis Francis LENDJOUNGOU	Gabon	Tchad, Comores, Djibouti, Gabon, Mozambique, Somalie, Ouganda
M. Diakaridia DEMBELE	Mali	Burkina-Faso, Gambie, Mali, Niger, Sénégal, Togo
Dr Alhassan Allie MANSARAY	Sierra Leone	Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Sierra Leone
M. Mohamed Sidya Mohamed Khaled CHEIKH MOHAMED SIDINA	Mauritanie	Algérie, Mauritanie, Maroc, Tunisie
Dr Mahmoud F. A. ABUALRUB	Palestine	Irak, Jordanie, Liban, Palestine, Syrie
M. Zahir Marhoun Mohammed AL-ABRI	Oman	Bahreïn, Oman, Soudan, Yémen
M. Md Shahriar Kader SIDDIKY	Bangladesh	Afghanistan, Bangladesh, Maldives, Pakistan
M. Johan Mahmood MERICAN	Malaisie	Brunei Darussalam, Guyana, Indonésie, Malaisie, Suriname
M. Endrit LAMI	Albanie	Albanie, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Turkménistan, Tadjikistan, Ouzbékistan

ANNEXE 6A : ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL-ACTIONS DE LA BID AU 31 DÉCEMBRE 2024

PAYS	NOMBRE D' ACTIONS	CAPITAL SOUSCRIT (EN MILLIONS DI)				VENTILATION DU CAPITAL EXIGÉ (EN MILLIONS DI)		
		MONTANT EN MILLIONS DI			% DU TOTAL			
		EXIGÉ	EXIGIBLE	TOTAL		LIBÉRÉ	ARRIÉRÉS/INSUFFISANTS	NON ENCORE ÉCHU
Arabie saoudite	1,319,868	3,437.73	9,760.95	13,198.68	22.50%	1,825.63	0.00	1,612.10
Libye	529,382	1,378.82	3,915.00	5,293.82	9.03%	462.58	269.66	646.58
Indonésie	465,814	1,210.34	3,447.80	4,658.14	7.94%	241.21	0.00	969.13
Iran	463,146	1,206.31	3,425.15	4,631.46	7.90%	616.05	24.57	565.69
Nigéria	429,851	1,119.58	3,178.93	4,298.51	7.33%	478.64	42.27	598.67
Qatar	402,985	1,050.53	2,979.32	4,029.85	6.87%	545.68	0.01	504.84
Égypte	397,137	1,033.63	2,937.74	3,971.37	6.77%	535.12	0.00	498.51
Koweït	388,300	1,263.90	2,619.10	3,883.00	6.62%	739.95	0.00	523.95
Émirats arabes unis	379,949	682.12	3,117.38	3,799.49	6.48%	530.85	0.00	151.26
Türkiye	362,100	942.44	2,678.56	3,621.00	6.17%	487.91	0.00	454.53
Algérie	142,627	371.21	1,055.06	1,426.27	2.43%	199.85	0.00	171.36
Pakistan	142,627	371.22	1,055.05	1,426.27	2.43%	192.35	0.00	178.87
Malaisie	86,818	192.70	675.48	868.18	1.48%	116.62	0.00	76.08
Bangladesh	56,576	147.24	418.52	565.76	0.96%	76.18	0.05	71.01
Maroc	28,478	74.12	210.66	284.78	0.49%	38.38	0.00	35.74
Yémen	25,862	46.19	212.43	258.62	0.44%	24.76	9.67	11.76
Soudan	25,844	67.31	191.13	258.44	0.44%	16.00	19.75	31.56
Jordanie	24,381	63.50	180.31	243.81	0.42%	33.72	0.00	29.78
Sénégal	16,398	42.71	121.27	163.98	0.28%	19.22	3.46	20.03
Oman	15,815	41.16	116.99	158.15	0.27%	21.31	0.00	19.85
Irak	14,983	38.99	110.84	149.83	0.26%	20.18	0.00	18.81
Cameroun	14,241	37.07	105.34	142.41	0.24%	12.03	7.16	17.88
Brunei	12,836	23.02	105.34	128.36	0.22%	17.45	0.00	5.57
Burkina-Faso	10,004	32.89	67.15	100.04	0.17%	18.37	0.22	14.30
Niger	10,004	32.89	67.15	100.04	0.17%	7.27	11.32	14.30
Ouganda	9,772	30.57	67.15	97.72	0.17%	13.60	2.17	14.81
Bahrein	8,038	20.92	59.46	80.38	0.14%	10.83	0.00	10.09
Tunisie	7,941	26.10	53.31	79.41	0.14%	14.76	0.00	11.34
Bénin	6,460	16.82	47.78	64.60	0.11%	9.28	0.00	7.54
Kazakhstan	5,991	15.67	44.24	59.91	0.10%	7.30	0.84	7.52
Azerbaïdjan	5,649	14.70	41.79	56.49	0.10%	7.91	0.00	6.79
Mali	5,649	14.70	41.79	56.49	0.10%	7.32	0.29	7.09
Gabon	5,458	27.40	27.18	54.58	0.09%	19.85	0.61	6.95
Guinée	5,087	28.04	22.83	50.87	0.09%	13.22	4.68	10.14
Mauritanie	3,577	9.13	26.64	35.77	0.06%	6.29	0.53	2.32
Liban	3,577	9.13	26.64	35.77	0.06%	6.18	0.63	2.32
Maldives	2,867	7.46	21.21	28.67	0.05%	3.86	0.00	3.60
Kirghizistan	2,867	7.46	21.21	28.67	0.05%	3.83	0.04	3.60
Gambie	2,867	7.46	21.21	28.67	0.05%	3.14	0.73	3.60
Mozambique	2,867	7.46	21.21	28.67	0.05%	3.01	0.86	3.60
Tadjikistan	2,015	6.62	13.53	20.15	0.03%	3.74	0.00	2.88
Togo	2,015	6.62	13.53	20.15	0.03%	3.18	0.57	2.88
Palestine	1,955	9.85	9.70	19.55	0.03%	5.72	4.13	0.00
Syrie	1,849	9.28	9.21	18.49	0.03%	5.00	1.92	2.35
Sierra Leone	1,816	4.64	13.52	18.16	0.03%	2.56	0.90	1.18
Ouzbékistan	1,491	5.20	9.71	14.91	0.03%	3.35	0.00	1.85
Côte-d'Ivoire	1,444	4.99	9.45	14.44	0.02%	4.06	0.00	0.93
Comores	1,444	4.99	9.45	14.44	0.02%	2.19	1.00	1.81
Afghanistan	1,102	6.09	4.93	11.02	0.02%	5.00	0.16	0.93
Tchad	1,084	5.99	4.85	10.84	0.02%	5.07	0.00	0.92
Albanie	923	4.63	4.60	9.23	0.02%	3.46	0.00	1.17
Suriname	923	4.63	4.60	9.23	0.02%	2.98	0.48	1.17
Turkménistan	550	3.04	2.46	5.50	0.01%	2.56	0.02	0.46
Somalie	550	3.04	2.46	5.50	0.01%	2.50	0.08	0.46
Guinée-Bissau	550	3.04	2.46	5.50	0.01%	2.21	0.36	0.46
Djibouti	550	3.04	2.46	5.50	0.01%	2.07	0.50	0.46
Guyana	277	2.77	0.00	2.77	0.005%	1.32	0.00	1.45
Déficit, net	*	*	*	*	*	(0.01)	0.00	0.01
Total partiel	5,865,231	15,239.10	43,413.22	58,652.31	100%	7,464.65	409.63	7,364.81
Non-souscrites	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	5,865,231	15,239.10	43,413.22	58,652.31	100%	7,464.65	409.63	7,364.81

ANNEXE 6B : ÉTAT DES DROITS DE VOTE

PAYS	DROITS DE VOTE	
	NOMBRE DE VOTES	% DES DROITS DE VOTE
Arabie saoudite	1,159,158	22.66%
Libye	438,258	8.57%
Iran	404,620	7.91%
Indonésie	369,401	7.22%
Nigéria	366,257	7.16%
Émirats arabes unis	365,323	7.14%
Qatar	353,000	6.90%
Égypte	347,786	6.80%
Koweït	336,405	6.58%
Türkiye	317,147	6.20%
Algérie	125,991	2.46%
Pakistan	125,240	2.45%
Malaisie	79,710	1.56%
Bangladesh	49,970	0.98%
Maroc	25,404	0.50%
Yémen	24,219	0.47%
Jordanie	21,903	0.43%
Soudan	21,213	0.41%
Sénégal	14,549	0.28%
Oman	14,330	0.28%
Irak	13,602	0.27%
Brunei	12,779	0.25%
Cameroun	12,237	0.24%
Burkina-Faso	9,052	0.18%
Ouganda	8,575	0.17%
Niger	7,942	0.16%
Bahreïn	7,529	0.15%
Tunisie	7,307	0.14%
Bénin	6,206	0.12%
Kazakhstan	5,654	0.11%
Azerbaïdjan	5,470	0.11%
Mali	5,411	0.11%
Gabon	5,203	0.10%
Guinée	4,105	0.08%
Mauritanie	3,793	0.07%
Liban	3,782	0.07%
Maldives	3,007	0.06%
Kirghizistan	3,004	0.06%
Gambie	2,935	0.06%
Mozambique	2,922	0.06%
Tadjikistan	2,227	0.04%
Togo	2,171	0.04%
Sierra Leone	2,108	0.04%
Palestine	2,042	0.04%
Syrie	1,921	0.04%
Côte-d'Ivoire	1,851	0.04%
Ouzbékistan	1,806	0.04%
Comores	1,664	0.03%
Afghanistan	1,493	0.03%
Tchad	1,492	0.03%
Albanie	1,306	0.03%
Suriname	1,258	0.02%
Turkménistan	1,002	0.02%
Somalie	996	0.02%
Guinée-Bissau	967	0.02%
Djibouti	953	0.02%
Guyana	632	0.01%
Déficit, net	*	*
Total partiel	5,116,288	100%
Non-souscrites	*	*
Total général	5,116,288	100%



ANNEXE 7A : RÉPARTITION PAR SECTEUR ET PAYS DES APPROBATIONS NETTES À PARTIR DES RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL EN 2024¹ (MILLIONS DE DOLLARS)

PAYS	AGRICULTURE	ÉDUCATION	ÉNERGIE	SANTÉ	INDUSTRIE & MINES	TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	TRANSPORT	EAU, ASSAINISSEMENT ET SERVICES URBAINS	AUTRES ²	TOTAL
Afghanistan	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Albanie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Algérie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Azerbaïdjan	96.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	96.5
Bahreïn	0.0	0.0	50.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	50.0
Bangladesh	0.0	0.0	0.0	22.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	22.7
Bénin	78.6	0.0	34.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	113.5
Brunei	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Burkina-Faso	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Cameroun	44.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	177.9	0.0	0.0	222.5
Tchad	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Comores	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	15.0	0.0	0.0	15.0
Côte d'Ivoire	76.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	294.9	0.0	0.0	371.2
Djibouti	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Égypte	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Gabon	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Gambie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	35.0	0.0	0.0	35.0
Guinée	0.0	0.0	80.0	0.0	0.0	0.0	153.6	0.0	0.0	233.6
Guinée-Bissau	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Guyana	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Indonésie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Iran	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Irak	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Jordanie	190.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	190.0
Kazakhstan	1,100.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	85.0	0.0	0.0	1,185.0
Koweït	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Kirghizistan	31.0	0.0	33.0	33.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	97.0
Liban	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Libye	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Malaisie	0.0	0.0	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100.0
Maldives	64.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	64.3
Mali	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Mauritanie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Maroc	0.0	0.0	462.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	462.9
Mozambique	0.0	0.0	0.0	19.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	19.5
Niger	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Nigéria	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	125.0	0.0	0.0	125.0
Oman	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pakistan	105.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	105.9
Palestine	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Qatar	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Arabie saoudite	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Sénégal	106.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	106.1
Sierra Leone	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	66.1	0.0	0.0	66.1
Somalie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Soudan	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Suriname	0.0	0.0	47.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	47.7
Syrie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Tadjikistan	12.6	0.0	60.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	72.6
Togo	60.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	60.5
Tunisie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	45.0	45.0
Türkiye	0.0	165.0	100.0	0.0	0.0	0.0	378.8	0.0	0.0	643.8
Turkménistan	0.0	0.0	0.0	146.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	146.0
E.A.U.	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ouganda	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	40.0	40.0
Ouzbékistan	0.0	150.0	50.0	0.0	0.0	0.0	138.8	0.0	0.0	338.8
Yémen	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
BID-57	1,966.3	315.0	918.5	221.2	100.0	0.0	1,470.1	0.0	85.0	5,076.1

¹ Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2024.

² Autres incluent la finance, l'administration publique, l'immobilier, et les activités liées au commerce.

SOURCE: Complexe de l'Économiste en Chef du Groupe de la BID

ANNEXE 7B : RÉPARTITION PAR SECTEUR ET PAYS DES APPROBATIONS NETTES À PARTIR DES RESSOURCES ORDINAIRES EN CAPITAL: 1975-2024¹ (MILLIONS DE DOLLARS)

PAYS	AGRICULTURE	ÉDUCATION	ÉNERGIE	SANTÉ	INDUSTRIE & MINES	TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	TRANSPORT	EAU, ASSAINISSEMENT ET SERVICES URBAINS	AUTRES ²	TOTAL
Afghanistan	10.5	0.0	17.7	0.0	0.0	0.0	40.1	0.0	0.0	68.3
Albanie	38.6	0.0	0.0	16.5	0.0	0.0	536.9	27.5	22.1	641.6
Algérie	21.7	0.0	153.9	0.0	64.2	0.0	33.2	121.7	5.4	400.1
Azerbaïdjan	209.0	0.0	494.7	19.2	0.0	0.0	45.1	264.9	10.8	1,043.7
Bahreïn	0.0	0.0	745.5	0.0	24.4	0.0	144.7	519.4	97.8	1,531.7
Bangladesh	150.8	87.5	804.0	427.3	74.6	107.5	104.8	156.4	7.2	1,920.2
Bénin	245.7	63.4	188.2	133.4	0.0	26.2	305.0	121.9	5.1	1,089.1
Brunei	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6.2	6.2
Burkina-Faso	257.9	87.0	190.1	44.4	5.6	0.0	453.5	68.3	1.7	1,108.5
Cameroun	402.3	81.1	176.2	110.1	0.0	0.0	653.4	28.3	7.5	1,458.9
Tchad	121.8	121.6	60.2	72.1	0.2	0.0	526.1	51.3	16.5	969.8
Comores	0.8	0.0	0.0	20.9	1.8	0.0	23.2	0.0	0.0	46.8
Côte d'Ivoire	210.7	384.7	0.0	163.9	0.0	0.0	1,239.2	492.4	0.0	2,490.8
Djibouti	7.3	8.9	18.7	118.7	0.0	55.7	54.7	16.6	0.7	281.3
Égypte	48.8	25.0	1,782.7	44.0	94.1	0.0	364.0	40.2	94.6	2,493.4
Gabon	0.0	19.2	0.0	3.1	0.0	58.6	325.5	57.8	0.0	464.1
Gambie	73.3	35.1	47.6	12.0	28.0	27.7	118.1	10.3	1.9	354.0
Guinée	138.2	62.5	432.5	168.7	3.5	0.0	641.5	149.1	9.1	1,605.1
Guinée-Bissau	0.3	16.8	0.0	12.0	0.4	0.0	17.3	0.0	0.0	46.8
Guyana	0.0	0.0	34.6	0.0	0.0	0.0	200.0	0.0	0.0	234.6
Indonésie	1,010.7	1,032.2	351.8	1,455.8	40.7	11.3	597.1	100.0	204.4	4,804.0
Iran	549.8	55.9	594.0	163.8	348.0	0.0	110.1	1,111.4	26.7	2,959.8
Irak	22.0	17.0	0.0	20.7	5.5	0.0	0.0	0.0	0.0	65.2
Jordanie	395.4	66.1	214.6	193.3	187.1	23.8	172.9	6.8	28.9	1,289.0
Kazakhstan	1,243.0	0.0	0.0	11.6	0.0	9.0	384.4	9.6	140.0	1,797.5
Koweït	0.0	0.0	4.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	54.3	58.5
Kirghizistan	67.1	0.0	137.8	84.5	8.0	0.0	179.8	15.0	0.0	492.3
Liban	0.0	240.0	30.0	159.0	0.0	12.8	183.1	478.6	0.0	1,103.4
Libye	22.2	0.0	94.9	0.0	118.8	22.0	66.2	0.0	0.0	324.0
Malaisie	6.2	196.6	0.0	101.7	102.0	0.0	176.0	0.0	45.0	627.4
Maldives	73.0	0.0	0.0	32.8	0.0	0.0	52.6	36.9	53.5	248.7
Mali	333.8	18.7	380.6	32.3	38.5	0.0	186.4	114.0	0.0	1,104.5
Mauritanie	117.1	105.3	201.9	40.0	84.5	0.0	200.3	167.9	3.2	920.1
Maroc	250.0	4.9	1,513.3	43.2	32.8	16.0	988.5	430.2	30.9	3,309.7
Mozambique	36.8	44.5	306.8	58.9	0.0	0.0	28.7	0.0	0.0	475.7
Niger	135.1	77.4	147.2	57.3	8.5	9.6	171.6	19.5	6.3	632.6
Nigéria	249.4	115.0	30.9	115.2	0.0	50.0	291.6	145.9	74.0	1,071.9
Oman	9.5	134.9	252.9	10.5	142.4	0.0	371.4	938.9	0.0	1,860.6
Pakistan	338.5	88.5	1,128.7	740.2	177.3	0.0	465.8	4.7	100.7	3,044.4
Palestine	0.0	26.4	1.3	23.3	1.3	0.0	5.1	0.0	1.5	58.9
Qatar	0.0	4.5	0.0	49.1	189.3	0.0	0.0	215.8	0.0	458.7
Arabie saoudite	0.0	1.7	233.5	6.0	716.0	0.0	105.0	42.1	203.1	1,307.4
Sénégal	508.1	67.2	403.0	108.5	83.6	0.0	1,205.0	542.4	59.2	2,977.0
Sierra Leone	96.0	11.3	10.6	40.6	9.0	29.9	95.4	15.0	0.0	307.7
Somalie	0.0	1.9	0.4	0.0	0.0	0.0	7.5	3.0	5.2	18.2
Soudan	297.9	67.9	103.3	73.7	83.1	0.0	59.4	91.1	42.2	818.6
Suriname	0.0	41.1	47.7	43.5	0.0	0.0	24.6	0.0	0.0	156.8
Syrie	26.7	0.0	277.0	24.8	15.0	0.0	0.0	50.9	9.1	403.7
Tadjikistan	62.9	124.4	177.8	32.7	0.0	0.0	117.7	11.8	0.7	527.9
Togo	90.0	81.3	46.2	44.8	0.0	0.0	276.4	57.6	0.0	596.2
Tunisie	183.7	80.5	1,242.1	64.5	146.2	0.0	5.5	205.2	73.2	2,000.9
Türkiye	17.5	355.5	851.0	537.1	244.6	0.0	1,537.1	67.1	1,067.3	4,677.2
Turkménistan	0.0	5.3	350.0	168.4	0.0	283.6	470.4	0.0	0.0	1,277.6
E.A.U.	0.0	0.0	110.0	54.2	105.2	0.9	60.0	0.0	20.0	350.2
Ouganda	197.4	81.0	335.1	35.6	6.5	0.0	849.1	5.6	52.1	1,562.4
Ouzbékistan	905.6	257.6	353.1	392.5	23.1	0.0	593.4	92.9	75.0	2,693.0
Yémen	81.0	54.9	51.6	10.5	0.7	0.0	40.0	25.8	19.2	283.6
BID-57	9,264.4	4,452.1	15,130.0	6,396.8	3,214.5	744.5	15,904.2	7,131.9	2,682.3	64,920.7

¹ Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2024.² Autres incluent la finance, l'administration publique, l'immobilier, et les activités liées au commerce.

SOURCE: Complexe de l'Économiste en Chef du Groupe de la BID

ANNEXE 8A : APPROBATIONS NETTES DU GROUPE DE LA BID PAR PAYS ET ENTITÉ¹ (MILLIONS DE DINARS ISLAMIQUES)

PAYS	APPROBATIONS NETTES PAR ENTITÉ EN 2024					PART DANS LES APPROBATIONS NETTES DEPUIS LA CRÉATION (%)
	ROC-BID	SID	SIFC	AUTRES ²	TOTAL	
Afghanistan	0.0	0.0	0.0	0.2	0.2	0.1
Albanie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Algérie	0.0	0.0	11.5	0.2	11.7	1.6
Azerbaïdjan	72.1	0.0	0.0	0.2	72.3	0.6
Bahreïn	37.9	0.0	0.0	0.0	37.9	0.9
Bangladesh	17.5	38.3	1,211.5	1.6	1,269.0	14.0
Bénin	85.2	0.0	20.0	3.8	108.9	0.7
Brunei	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Burkina-Faso	0.0	0.0	389.6	0.1	389.7	2.4
Cameroun	170.0	11.5	267.9	0.3	449.8	1.8
Tchad	0.0	0.0	0.0	0.2	0.2	0.6
Comores	11.3	0.0	83.7	0.0	95.0	0.4
Côte d'Ivoire	282.7	11.5	148.6	0.1	442.8	1.7
Djibouti	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	1.0
Égypte	0.0	0.0	1,635.8	0.0	1,635.8	12.0
Gabon	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2
Gambie	26.3	0.0	57.5	0.0	83.8	0.7
Guinée	175.6	0.0	30.7	0.0	206.3	1.0
Guinée-Bissau	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Guyana	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Indonésie	0.0	0.0	15.3	0.1	15.4	3.6
Iran	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.0
Irak	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Jordanie	142.1	19.2	11.5	0.2	173.0	1.7
Kazakhstan	886.8	45.1	0.0	2.7	934.6	1.5
Koweït	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5
Kirghizistan	72.9	0.0	1.9	7.9	82.7	0.3
Liban	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.7
Libye	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4
Malaisie	75.1	38.3	0.0	0.0	113.4	0.6
Maldives	48.1	0.0	264.5	0.5	313.1	1.6
Mali	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.2
Mauritanie	0.0	0.0	131.9	0.3	132.2	1.1
Maroc	354.5	0.0	0.0	1.2	355.7	3.8
Mozambique	15.0	0.0	0.0	0.2	15.2	0.3
Niger	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.5
Nigéria	93.9	0.0	11.5	0.4	105.8	1.0
Oman	0.0	0.0	7.7	0.0	7.7	1.0
Pakistan	79.3	0.0	252.5	0.0	331.8	8.2
Palestine	0.0	0.0	0.0	14.7	14.7	0.3
Qatar	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Arabie saoudite	0.0	0.0	0.0	0.6	0.6	2.7
Sénégal	80.1	33.7	40.8	0.0	154.7	2.9
Sierra Leone	50.5	0.0	0.0	0.2	50.7	0.2
Somalie	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1
Soudan	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8
République du Suriname	36.3	0.0	0.0	0.0	36.3	0.1
Syrie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Tadjikistan	58.4	0.0	23.0	0.1	81.5	0.4
Togo	44.7	0.0	35.3	0.3	80.2	0.6
Tunisie	33.9	0.0	242.6	5.4	282.0	3.1
Türkiye	507.8	153.5	243.5	8.1	912.9	7.3
Turkménistan	112.6	0.0	0.0	0.2	112.8	0.7
E.A.U.	0.0	23.0	0.0	1.5	24.5	0.6
Ouganda	29.9	23.0	23.0	0.2	76.2	1.0
Ouzbékistan	255.7	111.2	166.8	7.8	541.5	2.3
Yémen	0.0	0.0	0.0	0.2	0.2	0.5
Pays non-membres	0.0	0.0	0.0	1.4	1.4	0.5
Projets régionaux	23.0	0.0	275.1	10.8	308.9	3.6
Approbations nettes	3,879.0	508.4	5,603.9	71.9	10,063.2	100

¹ Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2024.

² Composés du Fonds d'investissement des biens awqaf, des fonds de la Société islamique pour le développement du secteur privé, du Fonds de solidarité islamique pour le développement, des opérations de financement du commerce d'avant la création de la Société internationale islamique de financement du commerce (Système de financement des exportations, Portefeuille des banques islamiques et Programme des opérations de financement des importations), des Fonds fiduciaires et du Fonds waqf.

SOURCE: Complexe de l'Économiste en Chef du Groupe de la BID

ANNEXE 8B : APPROBATIONS NETTES DU GROUPE DE LA BID PAR PAYS ET ENTITÉ¹ (MILLIONS DE DOLLARS)

PAYS	APPROBATIONS NETTES PAR ENTITÉ EN 2024					PART DANS LES APPROBATIONS NETTES DEPUIS LA CRÉATION (%)
	ROC-BID	SID	SIFC	AUTRES ²	TOTAL	
Afghanistan	0.0	0.0	0.0	0.3	0.3	0.1
Albanie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Algérie	0.0	0.0	15.0	0.3	15.3	1.5
Azerbaïdjan	96.5	0.0	0.0	0.3	96.7	0.7
Bahreïn	50.0	0.0	0.0	0.0	50.0	1.0
Bangladesh	22.7	50.0	1,580.0	2.1	1,654.9	14.2
Bénin	113.5	0.0	26.1	5.0	144.6	0.7
Brunei	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Burkina-Faso	0.0	0.0	508.1	0.1	508.2	2.4
Cameroun	222.5	15.0	349.4	0.3	587.3	1.7
Tchad	0.0	0.0	0.0	0.3	0.3	0.6
Comores	15.0	0.0	109.2	0.0	124.2	0.4
Côte d'Ivoire	371.2	15.0	193.8	0.1	580.0	1.7
Djibouti	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	1.0
Égypte	0.0	0.0	2,133.3	0.0	2,133.3	11.9
Gabon	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Gambie	35.0	0.0	75.0	0.0	110.0	0.7
Guinée	233.6	0.0	40.0	0.0	273.6	0.9
Guinée-Bissau	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Guyana	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
Indonésie	0.0	0.0	20.0	0.1	20.1	3.7
Iran	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.2
Irak	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2
Jordanie	190.0	25.0	15.0	0.3	230.3	1.6
Kazakhstan	1,185.0	58.8	0.0	3.6	1,247.4	1.5
Koweït	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5
Kirghizistan	97.0	0.0	2.5	10.4	109.9	0.3
Liban	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.7
Libye	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4
Malaisie	100.0	50.0	0.0	0.0	150.0	0.6
Maldives	64.3	0.0	345.0	0.7	409.9	1.5
Mali	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.2
Mauritanie	0.0	0.0	172.0	0.3	172.3	1.2
Maroc	462.9	0.0	0.0	1.5	464.5	3.9
Mozambique	19.5	0.0	0.0	0.3	19.8	0.3
Niger	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.5
Nigéria	125.0	0.0	15.0	0.5	140.5	1.1
Oman	0.0	0.0	10.0	0.0	10.0	1.0
Pakistan	105.9	0.0	329.3	0.1	435.2	8.1
Palestine	0.0	0.0	0.0	19.7	19.7	0.3
Qatar	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Arabie saoudite	0.0	0.0	0.0	0.8	0.8	2.9
Sénégal	106.1	44.0	53.2	0.0	203.3	2.9
Sierra Leone	66.1	0.0	0.0	0.2	66.4	0.2
Somalie	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1
Soudan	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8
République du Suriname	47.7	0.0	0.0	0.0	47.7	0.1
Syrie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Tadjikistan	72.6	0.0	30.0	0.1	102.7	0.4
Togo	60.5	0.0	46.0	0.4	106.9	0.6
Tunisie	45.0	0.0	316.4	7.2	368.7	3.1
Türkiye	643.8	200.2	317.6	10.7	1,172.3	7.2
Turkménistan	146.0	0.0	0.0	0.3	146.3	0.7
E.A.U.	0.0	30.0	0.0	2.0	32.0	0.6
Ouganda	40.0	30.0	30.0	0.3	100.3	0.9
Ouzbékistan	338.8	145.0	217.5	10.2	711.6	2.3
Yémen	0.0	0.0	0.0	0.3	0.3	0.5
Pays non-membres	0.0	0.0	0.0	1.8	1.8	0.5
Projets régionaux	30.0	0.0	358.8	14.4	403.2	3.6
Approbations nettes	5,106.1	663.0	7,308.2	95.3	13,172.6	100

¹ Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2024.

² Composés du Fonds d'investissement des biens awqaf, des fonds de la Société islamique pour le développement du secteur privé, du Fonds de solidarité islamique pour le développement, des opérations de financement du commerce d'avant la création de la Société internationale islamique de financement du commerce (Système de financement des exportations, Portefeuille des banques islamiques et Programme des opérations de financement des importations), des Fonds fiduciaires et du Fonds waqf.

SOURCE: Complexe de l'Économiste en Chef du Groupe de la BID

ANNEXE 9 : OPÉRATIONS CUMULÉES DU GROUPE DE LA BID SELON LE MODE DE FINANCEMENT LE PLUS UTILISÉ (1975-2024)¹

PAYS	FINANCEMENT DE PROJETS			OPÉRATIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE			FINANCEMENT DE COMMERCE			OPÉRATIONS D'ASSISTANCE SPÉCIALE			TOTAL GÉNÉRAL ²		
	N°	M. DI	M. USD	N°	M. DI	M. USD	N°	M. DI	M. USD	N°	M. DI	M. USD	N°	M. DI	M. USD
Afghanistan	4	44.2	68.3	34	23.9	32.3	0	0.0	0.0	18	9.8	13.4	56	78.0	114.0
Albanie	28	425.5	644.7	6	1.3	1.9	2	4.8	7.2	3	0.3	0.5	39	432.0	654.3
Algérie	30	304.2	427.1	16	1.9	2.6	348	1,944.0	2,508.0	7	4.5	5.6	401	2,254.7	2,943.4
Azerbaïdjan	35	734.9	1,105.9	23	3.0	4.4	20	125.9	185.8	3	1.2	1.6	81	865.0	1,297.8
Bahrein	48	1,051.0	1,579.6	23	2.4	3.6	25	255.9	375.4	0	0.0	0.0	96	1,309.3	1,958.5
Bangladesh	110	1,596.4	2,291.9	57	55.1	77.2	371	17,571.5	25,249.8	18	45.6	61.9	556	19,268.7	27,680.8
Bénin	70	807.8	1,147.2	25	3.6	5.0	14	155.4	216.0	1	1.0	1.4	110	967.9	1,369.7
Brunei	2	8.0	9.9	3	0.0	0.0	0	0.0	0.0	0	0.0	0.0	5	8.0	9.9
Burkina-Faso	112	832.0	1,174.7	41	10.5	14.8	57	2,528.1	3,479.6	7	8.0	8.8	217	3,378.7	4,677.9
Cameroun	76	1,058.2	1,494.2	19	1.8	2.5	48	1,377.8	1,888.5	3	1.2	1.7	146	2,439.1	3,386.9
Tchad	70	719.0	1,046.1	47	5.1	7.2	4	30.2	42.3	11	9.5	11.2	132	763.8	1,106.8
Comores	9	38.7	50.5	31	4.6	6.9	44	561.4	768.0	4	3.1	4.3	88	607.7	829.6
Côte d'Ivoire	64	1,814.0	2,521.1	17	1.3	1.8	26	567.0	777.4	5	1.0	1.2	112	2,383.3	3,301.6
Djibouti	47	236.3	338.8	31	3.5	4.8	39	1,191.2	1,643.0	11	1.7	2.4	128	1,432.7	1,989.0
Égypte	91	1,815.5	2,682.0	38	4.7	6.8	279	14,730.0	20,447.6	8	1.7	2.4	416	16,551.9	23,138.8
Gabon	19	316.6	464.1	3	0.3	0.4	1	18.8	25.2	0	0.0	0.0	23	335.6	489.7
Gambie	62	271.3	395.3	32	2.9	4.2	72	633.4	893.6	3	1.3	1.5	169	908.9	1,294.5
Guinée	127	1,241.6	1,712.7	45	13.6	19.4	9	80.1	103.8	8	7.2	8.5	189	1,342.5	1,844.4
Guinée-Bissau	8	38.4	52.8	15	2.1	2.8	3	13.1	17.0	3	0.6	0.8	29	54.2	73.4
Guyana	3	178.4	234.6	7	0.3	0.4	0	0.0	0.0	3	0.4	0.5	13	179.1	235.6
Indonésie	123	3,432.0	4,881.6	39	4.8	6.9	183	1,585.3	2,265.4	5	3.7	5.4	350	5,025.7	7,159.4
Iran	69	2,062.9	3,105.6	21	1.8	2.7	327	2,136.8	3,057.7	10	10.8	15.1	427	4,212.3	6,181.1
Irak	5	51.3	65.2	10	1.4	2.0	59	319.3	369.1	13	4.2	5.9	87	376.3	442.2
Jordanie	68	994.6	1,367.0	38	4.3	6.1	342	1,354.1	1,830.8	1	0.2	0.3	449	2,353.1	3,204.1
Kazakhstan	22	1,342.5	1,841.7	24	4.6	6.4	27	704.2	1,042.8	5	1.3	1.9	78	2,052.7	2,892.8
Koweït	11	72.2	106.8	25	2.0	2.8	24	591.1	864.0	3	5.3	7.3	63	670.6	980.9
Kirghizistan	48	413.4	579.5	26	4.5	6.6	8	29.9	42.5	7	1.7	2.4	89	449.4	631.0
Liban	58	776.7	1,159.2	12	1.0	1.4	9	152.1	212.1	19	7.4	10.4	98	937.2	1,383.1
Libye	17	268.0	373.0	16	3.7	5.2	15	320.1	419.9	9	4.0	5.9	57	595.8	804.0
Malaisie	53	513.3	737.9	26	1.8	2.6	85	261.6	361.4	5	7.0	9.2	169	783.8	1,111.1
Maldives	36	212.8	296.1	13	1.6	2.3	46	1,973.9	2,703.0	3	0.6	0.8	98	2,188.9	3,002.2
Mali	110	870.7	1,234.3	33	6.2	8.8	33	702.8	985.6	11	14.1	15.9	187	1,593.8	2,244.6
Mauritanie	100	693.4	1,017.5	57	7.4	10.4	41	872.9	1,227.2	7	9.4	11.1	205	1,583.2	2,266.2
Maroc	73	2,312.8	3,374.1	63	8.2	11.5	126	2,897.9	4,123.4	6	2.2	3.0	268	5,221.2	7,511.9
Mozambique	27	350.3	494.2	17	2.6	3.9	5	48.3	70.0	6	2.0	2.5	55	403.2	570.7
Niger	84	492.3	706.3	60	56.0	81.6	24	144.2	189.8	19	9.5	12.2	187	702.0	989.8
Nigéria	45	803.0	1,148.1	33	13.2	18.3	41	627.7	909.7	28	5.6	7.5	147	1,449.4	2,083.7
Oman	41	1,335.0	1,860.6	11	1.2	1.6	3	11.3	15.0	2	0.4	0.5	57	1,347.8	1,877.7
Pakistan	103	2,246.2	3,290.9	36	22.5	31.4	303	9,055.0	12,455.4	12	10.4	13.9	454	11,334.2	15,791.6
Palestine	26	82.2	116.8	157	299.7	416.5	3	4.0	6.0	45	38.2	50.1	231	424.1	589.3
Qatar	12	326.3	475.1	1	0.1	0.1	6	33.8	54.1	0	0.0	0.0	19	360.2	529.4
Arabie saoudite	97	1,263.8	1,877.4	49	4.7	6.6	309	2,504.1	3,711.8	3	0.2	0.3	458	3,772.8	5,596.1
Sénégal	156	2,256.8	3,184.7	46	6.5	9.3	83	1,770.4	2,432.3	7	12.3	13.8	292	4,046.0	5,640.1
Sierra Leone	49	261.8	376.0	25	8.3	11.8	4	18.1	26.0	4	2.6	3.5	82	290.8	417.2
Somalie	5	12.8	18.2	22	9.1	13.4	4	35.9	46.2	55	32.5	47.6	86	90.3	125.3
Soudan	97	690.8	1,028.0	40	5.5	7.8	38	328.1	462.6	23	21.1	26.4	198	1,045.6	1,524.8
Suriname	16	121.8	170.3	12	0.7	1.0	5	65.4	92.0	3	0.2	0.2	36	188.1	263.6
Syrie	30	327.3	448.1	20	8.0	11.8	27	135.1	169.3	11	2.2	3.0	88	472.6	632.1
Tadjikistan	49	418.8	583.4	28	4.3	6.3	23	186.8	265.0	7	0.9	1.2	107	610.8	855.9
Togo	45	462.5	639.6	13	2.0	2.8	22	423.1	586.1	2	1.0	1.5	82	888.6	1,230.0
Tunisie	74	1,403.5	2,065.7	35	6.5	9.4	193	2,875.4	3,953.8	4	3.2	4.2	306	4,288.6	6,033.1
Türkiye	116	3,426.1	4,788.7	36	1.9	2.8	420	6,658.2	9,184.9	9	17.2	22.3	581	10,103.4	13,998.7
Turkménistan	15	892.5	1,277.6	11	1.3	1.9	6	69.9	95.0	1	0.2	0.3	33	963.9	1,374.8
E.A.U.	27	330.1	467.2	24	12.2	17.5	35	494.0	706.9	0	0.0	0.0	86	836.4	1,191.6
Ouganda	49	1,165.8	1,625.0	39	5.3	7.5	12	140.4	186.2	8	2.8	3.6	108	1,314.3	1,822.2
Ouzbékistan	55	1,968.0	2,804.1	18	2.1	3.0	105	1,204.7	1,643.9	6	1.1	1.5	184	3,175.9	4,452.6
Yémen	55	334.0	488.3	33	18.3	25.7	44	379.0	451.2	9	5.8	8.0	141	737.2	973.2
Pays non-membres	39	170.3	242.3	19	4.8	7.2	29	268.6	407.8	1,026	220.4	304.1	1,113	664.1	961.5
Projets régionaux	67	2,010.8	2,828.2	935	891.0	1,305.0	26	1,524.6	2,096.1	334	582.1	879.4	1,362	5,008.5	7,108.7
Approbations nettes	3,187	50,701.4	72,585.4	2,636	1,583.1	2,278.8	4,457	84,697.2	118,350.4	1,844	1,142.1	1,630.0	12,124	138,123.8	194,844.6
Approbations brutes	3,870	61,058.0	87,416.2	2,891	1,767.1	2,539.7	4,676	86,559.3	120,924.5	2,095	1,268.9	1,808.1	13,532	150,653.3	212,688.5

¹ Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2024.

² Composés du Fonds d'investissement des biens awqaf, des fonds de la Société islamique pour le développement du secteur privé, du Fonds de solidarité islamique pour le développement, des opérations de financement du commerce d'avant la création de la Société internationale islamique de financement du commerce (Système de financement des exportations, Portefeuille des banques islamiques et Programme des opérations de financement des importations), des Fonds fiduciaires et du Fonds waqf.

SOURCE: Complexe de l'Économiste en Chef du Groupe de la BID

ANNEXE 10A : APPROBATIONS PAR ENTITÉ ET MODE DE FINANCEMENT 1975-2024¹ (MILLIONS DE DINARS ISLAMIQUES)

	2021	2022	2023	2024	TOTAL GÉNÉRAL ²
A. ROC-BID					
Prêt	110.4	181.6	207.7	225.4	5,571.4
Fonds propres	371.4	90.9	59.9	23.0	2,008.7
Crédit-bail	71.0	311.4	288.3	155.3	8,120.1
Vente à tempérament	1,184.9	1,794.9	2,556.8	3,475.3	16,566.0
Lignes de financement combinées	0.0	0.0	0.0	0.0	238.6
Partage de bénéfices (moucharaka)	0.0	0.0	0.0	0.0	112.5
Istisna	38.0	0.0	0.0	0.0	13,286.7
Moudaraba	0.0	0.0	0.0	0.0	802.6
Assistance technique	1.1	0.0	0.0	0.0	1.8
Total partiel	1,776.8	2,378.7	3,112.6	3,879.0	46,708.3
B. SID					
Fonds propres	11.1	0.0	5.1	0.0	983.7
Crédit-bail	0.0	58.6	32.3	145.3	723.5
Vente à tempérament	0.0	0.0	0.0	0.0	84.2
Istisna	0.0	0.0	0.0	0.0	76.1
Moudaraba	0.0	0.0	0.0	0.0	10.8
Commerce (mourabaha)	162.9	336.6	358.9	363.1	3,488.8
Total partiel	174.1	395.1	396.3	508.4	5,367.0
C. SIFC					
Mourabaha	4,607.3	5,118.9	5,155.7	5,603.9	57,848.4
D. AUTRES					
Fonds SID	0.0	0.0	0.0	0.0	674.5
FIBA	10.4	0.0	1.1	0.1	105.0
STI	0.0	0.0	0.0	0.0	5.6
Opérations d'assistance spéciale	4.7	2.2	6.0	2.9	614.4
FSID	39.9	30.7	41.9	35.4	895.6
Fonds fiduciaires	64.9	49.5	46.5	15.8	2,206.1
Fonds waqf	5.8	8.4	10.1	17.8	556.5
Commerce pré-SIFC	0.0	0.0	0.0	0.0	23,142.4
Total partiel	125.6	90.8	105.6	71.9	28,200.1
Total général	6,683.7	7,983.5	8,770.1	10,063.2	138,123.8
E. OPÉRATIONS DE LA SIACE DURANT LES QUATRE DERNIERS EXERCICES ET TOTAL DES OPÉRATIONS DEPUIS SA CRÉATION (MILLIONS DI)					
	2021	2022	2023	2024	TOTAL GÉNÉRAL ²
Nouveaux engagements	2,252.9	3,009.5	3,189.1	4,088.0	46,921.5
Affaires assurées	7,000.2	8,748.4	9,926.2	9,895.4	86,957.2
RESSOURCES ET FINANCEMENTS DES ROC DE LA BID (À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE)					
	2021	2022	2023	2024	
Actif, total	26,026.7	27,057.6	29,291.7	29,721.1	
Revenu, brut (mois amortissement idjara) ³	563.5	693.9	1,007.5	1,248.0	
Résultat, net	106.9	173.1	316.7	388.1	
Réserves générales	3,074.6	3,168.0	3,320.3	3,578.8	
Réserve à juste valeur	382.3	328.5	424.4	459.5	
Capital souscrit	50,260.5	55,256.7	55,256.7	58,652.3	
Budget administratif approuvé*	149.6	148.8	161.2	176.5	
Budget administratif effectif*	135.7	152.3	156.3	174.5	

* y compris les fonds fiduciaires (El-Qods et El-Aqsa)

¹ Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2024.

² Approbations cumulées depuis la création en 1975.

³ Le revenu brut est ajusté par rapport à l'amortissement de sorte que les chiffres rapportés soient facilement rapprochés des états financiers vérifiés.

SOURCE: Complexe de l'Économiste en Chef du Groupe de la BID

Les taux de change des différents exercices sont:

2021 1ID = 1,39959 USD 2022 1ID = 1,33084 USD 2023 1ID = 1,34167 USD
2024 1ID = 1,30413 USD 1975-2024 1ID = \$1,41065 (approximativement)

ANNEXE 10B : APPROBATIONS PAR ENTITÉ ET MODE DE FINANCEMENT 1975-2024¹ (MILLIONS DE DOLLARS)

	2021	2022	2023	2024	TOTAL GÉNÉRAL ²
A. ROC-BID					
Prêt	156.1	241.3	278.1	296.5	7,809.7
Fonds propres	519.8	120.9	80.3	30.0	2,874.9
Crédit-bail	100.6	405.0	383.9	205.9	11,799.9
Vente à tempérament	1,676.6	2,378.1	3,392.6	4,573.8	22,855.6
Lignes de financement combinées	0.0	0.0	0.0	0.0	344.3
Partage de bénéfices (moucharaka)	0.0	0.0	0.0	0.0	168.3
Istisna	51.5	0.0	0.0	0.0	19,876.4
Moudaraba	0.0	0.0	0.0	0.0	1,160.7
Assistance technique	1.6	0.0	0.0	0.0	2.6
Total partiel	2,506.2	3,145.3	4,134.9	5,106.1	66,892.3
B. SID					
Fonds propres	15.6	0.0	6.8	0.0	1,455.5
Crédit-bail	0.0	77.9	43.4	189.5	1,021.6
Vente à tempérament	0.0	0.0	0.0	0.0	125.2
Istisna	0.0	0.0	0.0	0.0	105.4
Moudaraba	0.0	0.0	0.0	0.0	15.0
Commerce (mourabaha)	228.0	447.9	481.5	473.5	4,860.5
Total partiel	243.6	525.8	531.7	663.0	7,583.2
C. SIFC					
Mourabaha	6,448.3	6,812.5	6,917.2	7,308.2	81,739.4
D. AUTRES					
Fonds SID	0.0	0.0	0.0	0.0	992.2
FIBA	14.8	0.0	1.5	0.2	152.6
STI	0.0	0.0	0.0	0.0	7.7
Opérations d'assistance spéciale	6.7	2.9	8.0	3.8	828.3
FSID	56.2	40.9	56.1	46.6	1,278.2
Fonds fiduciaires	91.7	66.3	62.3	21.1	3,151.3
Fonds waqf	8.1	11.3	13.5	23.7	805.8
Commerce pré-SIFC	0.0	0.0	0.0	0.0	31,413.4
Total partiel	177.5	121.4	141.3	95.3	38,629.6
Total général	9,375.6	10,605.0	11,725.1	13,172.6	194,844.6
E. OPÉRATIONS DE LA SIACE DURANT LES QUATRE DERNIERS EXERCICES ET TOTAL DES OPÉRATIONS DEPUIS SA CRÉATION (MILLIONS USD)					
	2021	2022	2023	2024	TOTAL GÉNÉRAL ²
Nouveaux engagements	3,153.1	4,005.1	4,278.7	5,331.3	66,678.9
Affaires assurées	9,797.4	11,642.7	13,317.6	12,904.9	121,174.7

¹ Les données présentées dans le tableau ont été recueillies au 31 décembre 2024.

² Approbations cumulées depuis la création en 1975.

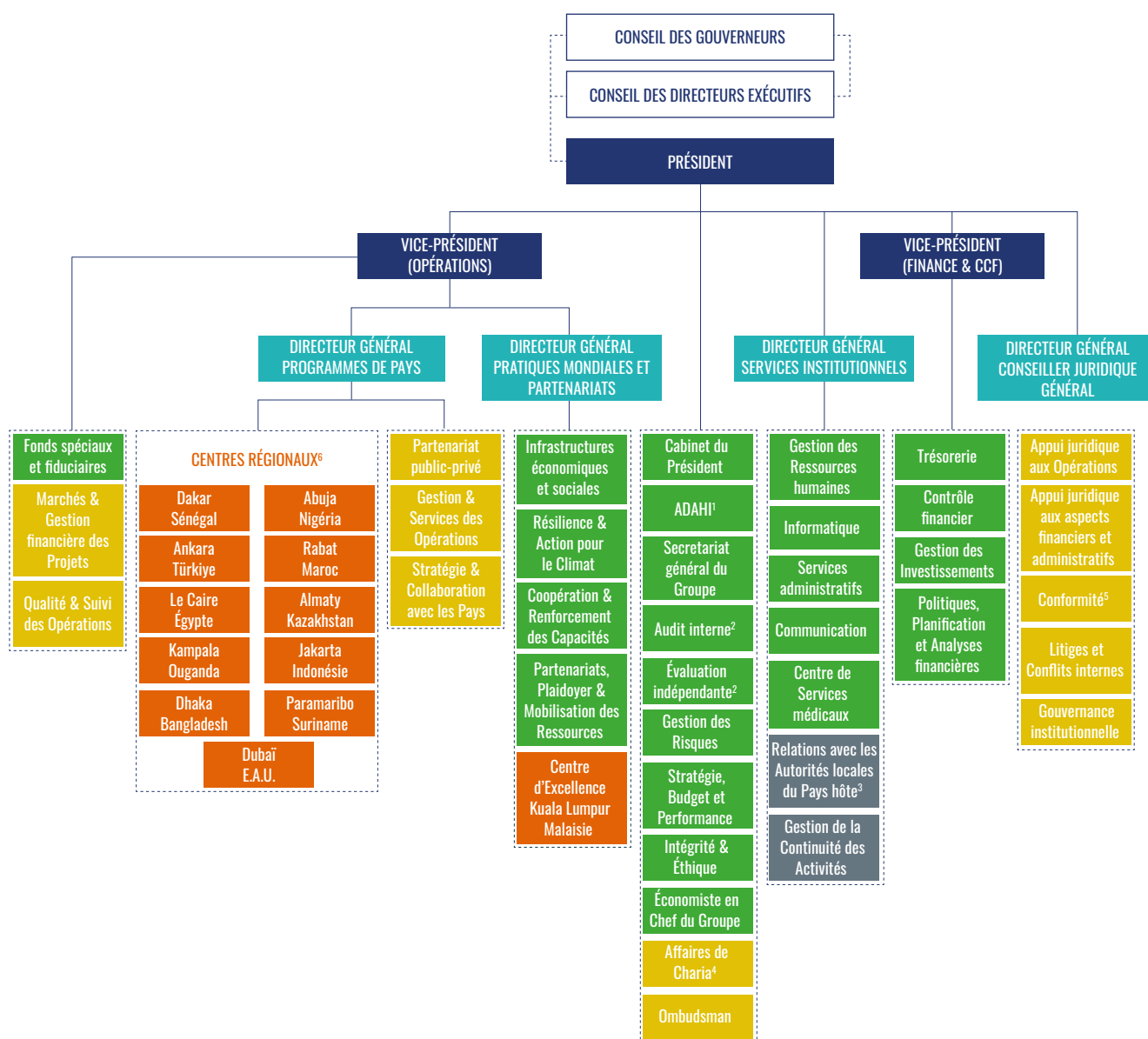
SOURCE: Complexe de l'Économiste en Chef du Groupe de la BID

ANNEXE 11 : MARCHÉS ATTRIBUÉS EN 2024

N°	PAYS	NOMBRE DE MARCHÉS	MONTANT (MILLIONS DE DOLLARS)
1	Indonésie	38	231.3
2	Guyana	4	160.1
3	Côte d'Ivoire	83	135.9
4	E.A.U.	2	133.9
5	Chine	11	131.2
6	Nigéria	81	80.5
7	Iran	14	62.0
8	Tunisie	61	55.9
9	Guinée	29	53.1
10	Bahreïn	2	44.9
11	Oman	3	32.3
12	Cameroun	47	30.0
13	Sénégal	48	29.8
14	Espagne	2	26.9
15	E.U.A	5	26.6
16	Mauritanie	30	22.7
17	Kirghizistan	5	20.6
18	Ouganda	16	20.0
19	Ouzbékistan	12	17.2
20	Sierra Leone	20	12.9
21	Burkina-Faso	35	11.4
22	-	2	10.9
23	Belgique	2	9.8
24	Türkiye	9	8.9
25	Niger	54	8.4
26	Tadjikistan	27	6.8
27	Mali	8	6.4
28	Italie	1	6.3
29	Tchad	8	5.2
30	Maroc	2	4.7
31	Arabie saoudite	1	4.3
32	Suriname	5	3.8
33	Gambie	16	3.4
34	Autriche	2	2.4
35	Togo	8	2.3
36	Bénin	14	2.2
37	France	2	1.5
38	Kenya	4	1.4
39	Bangladesh	21	1.3
40	Pays-Bas	1	1.3
41	Djibouti	2	0.9
42	Danemark	2	0.3
43	Azerbaïdjan	1	0.1
44	Guinée-Bissau	6	0.1
45	Jordanie	2	0.02
46	Maldives	1	0.02
47	Comores	2	0.01
Total		751	1.43 Md.



ANNEXE 12 : ORGANIGRAMME DE LA BID



¹ Le chef du Cabinet du Président est chargé du Projet ADAHI.

² Les départements d'Audit interne et d'Évaluation indépendante sont fonctionnellement rattachés au Conseil des Directeurs exécutifs. Administrativement, ils sont rattachés au président de la BID.

³ La Section des Relations avec les Autorités locales du Pays hôte est fonctionnellement rattachée au Président. Administrativement, elle est rattachée au Directeur général chargé des Services institutionnels.

⁴ La Division des Affaires de Charia est fonctionnellement rattachée au Conseil de Charia. Administrativement, elle est rattachée au président de la BID.

⁵ La Division de Conformité est fonctionnellement rattachée au président de la BID. Administrativement, elle est rattachée au Directeur général Conseiller juridique général.

⁶ Les centres régionaux et le Centre d'Excellence sont gérés par des cadres de rang de chef de division, sauf autre décision du président de la BID.



ANNEXE 13 : COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE



MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

- | | |
|--------------|-------------------|
| 1 ALGÉRIE | 12 PALESTINE |
| 2 BAHRÉIN | 13 QATAR |
| 3 ÉGYPTÉ | 14 ARABIE SAOUDIT |
| 4 IRAK | 15 SOUDAN |
| 5 JORDANIE | 16 SYRIE |
| 6 KOWEÏT | 17 TUNISIE |
| 7 LIBAN | 18 E.A.U. |
| 8 LIBYE | 19 YÉMEN |
| 9 MAURITANIE | |
| 10 MAROC | |
| 11 OMAN | |



ASIE, AMÉRIQUE LATINE ET EUROPE

- | | |
|-----------------|-----------------|
| 20 AFGHANISTAN | 31 MALDIVES |
| 21 ALBANIE | 32 PAKISTAN |
| 22 AZERBAÏDJAN | 33 SURINAME |
| 23 BANGLADESH | 34 TADJIKISTAN |
| 24 BRUNEI | 35 TÜRKIYE |
| 25 GUYANA | 36 TURKMÉNISTAN |
| 26 INDONÉSIE | 37 OUZBÉKISTAN |
| 27 IRAN | |
| 28 KAZAKHSTAN | |
| 29 KIRGHIZISTAN | |
| 30 MALAISIE | |



AFRIQUE SUBSAHARIENNE

- | | |
|------------------|-----------------|
| 38 BÉNIN | 49 MALI |
| 39 BURKINA-FASO | 50 MOZAMBIQUE |
| 40 CAMEROUN | 51 NIGER |
| 41 TCHAD | 52 NIGÉRIA |
| 42 COMOROS | 53 SÉNÉGAL |
| 43 CÔTE D'IVOIRE | 54 SIERRA LEONE |
| 44 DJIBOUTI | 55 SOMALIE |
| 45 GABON | 56 TOGO |
| 46 GAMBIE | 57 OUGANDA |
| 47 GUINÉE | |
| 48 GUINÉE-BISSAU | |



En 2024, le Groupe de la BID a accompli des résultats importants. Ses approbations nettes cumulées ont atteint le montant impressionnant de 194,8 milliards de dollars, soit une augmentation notable par rapport aux 150,0 milliards en 2020. Ces approbations ont bénéficié non seulement aux pays membres, mais aussi aux communautés musulmanes établies dans des pays non membres. Elles ont permis de relever des défis cruciaux en matière de développement humain, renforcer la résilience, et favoriser la durabilité.

Dr Muhammad AL JASSER

Président de la Banque islamique de développement
et du Conseil des Directeurs exécutifs



La « Déclaration du Cinquantenaire à Riyad », publiée en mai 2024 à l'occasion de la commémoration du 50^e anniversaire de la BID, tend à améliorer la gouvernance, augmenter les financements assortis de conditions avantageuses pour répondre aux besoins financiers croissants des pays membres, accroître le volume des subventions grâce aux partenariats, consolider le rôle du Groupe de la BID dans le secteur financier islamique, et renforcer la coopération Sud-Sud.

Dr Muhammad AL JASSER

Président de la Banque islamique de développement
et du Conseil des Directeurs exécutifs

Islamic Development Bank
8111 King Khaled St
Al Nuzlah Yamania
Unit 1 Jeddah 22332-2444
Kingdom of Saudi Arabia

☎ (+966) (0) 12 636 1400

☎ (+966) (0) 12 636 6871

✉ idbarchives@isdb.org

🌐 www.isdb.org



📘 isdbgroup
✕ isdb_group
📷 isdb_stories
🌐 company/islamic-development-bank
📺 IslamicDevelopmentBankGroup

